

REMIS EN MAI 2016

RAPPORT
D'ÉTUDE

INJEPR/03

L'accès des jeunes avec moins d'opportunités à la mobilité internationale dans un cadre non formel

Clotilde TALLEU

Commanditaire : INJEP



Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

Observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

95 avenue de France - 75650 Paris Cedex 13 - Tél. : 01 70 98 94 00 - www.injep.fr/

Pour citer ce rapport

TALLEU., *L'accès des jeunes avec moins d'opportunités à la mobilité internationale dans un cadre non formel*, rapport d'étude, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), juin 2016.

Contexte de l'étude

L'accès des jeunes avec moins d'opportunités aux programmes de mobilité internationale dans un cadre non formel est progressivement devenu un objectif politique important au cœur des orientations du plan Priorité jeunesse en France comme des stratégies européennes de jeunesse et d'inclusion sociale. Néanmoins, la récente évaluation menée par l'INJEP dans le cadre du réseau européen Research-based Analysis of Youth in Action (RAY) ¹ révèle une forte sélectivité du programme européen Jeunesse en action, actuellement Erasmus + Jeunesse. C'est dans ce contexte qu'une étude qualitative a été lancée en juin 2015 afin de mettre au jour et de comprendre les obstacles freinant l'accès des jeunes avec moins d'opportunités à la mobilité internationale dans un cadre non formel.

Comité de suivi

- Labadie Francine, directrice de l'étude, cheffe de projet Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse, coordinatrice de la mission Observation Évaluation, INJEP
- Benia Djamel, Association pour le développement des initiatives citoyennes et européennes (ADICE) Roubaix
- Bonnet Gilles, Région Île -de-France
- Brard-Guillet Karine, Conseil national des missions locales (CNML)
- Brun Ludovic, direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) d'Île-de-France
- Crochu Estelle, consultante Bordeaux
- Dumas Véronique, Région Île -de-France
- Fabre Claire, Union nationale des missions locales (UNML)
- Mangematin Virginia, direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)
- Okubo Chantal, direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)
- Scherpereel Sylvain, Agence Erasmus + France
- Tremolières Jérémy, Agence Erasmus + Jeunesse et Sports, France

Méthodologie et problématique

L'étude part de l'hypothèse que les freins à l'accès à la mobilité internationale résulteraient d'une combinaison entre des obstacles ancrés dans les pratiques professionnelles et les représentations institutionnelles, et des difficultés liées aux parcours individuels et aux situations rencontrées par les jeunes eux-mêmes. Une enquête qualitative a été réalisée dans trois régions françaises : Alsace, Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur. 15 entretiens semi-directifs ont été menés avec des professionnels de l'accompagnement des parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des opérateurs de la mobilité internationale. Dans un second temps, 18 entretiens biographiques individuels et 3 focus groupes ont été réalisés avec des jeunes avec moins d'opportunités.

¹ Labadie F., « Le programme européen Jeunesse en action au défi de l'équité. Le cas des jeunes avec moins d'opportunités », *Jeunes : études et synthèses*, n° 32, mars 2016.

Résumé

Si les apports d'une expérience de mobilité internationale sont hautement significatifs chez les jeunes avec moins d'opportunités, notamment au regard de leur parcours et des difficultés auxquelles ils font face dans leur vie quotidienne, tous n'y ont pas systématiquement accès. Les résultats de l'étude montrent que l'environnement institutionnel est un facteur décisif, non seulement pour la mise en relation des jeunes avec ce type d'expérience et ses dispositifs supports, mais également pour la concrétisation de leur projet par l'intermédiaire de l'accompagnement. Néanmoins, à l'instar de l'environnement familial, le cadre institutionnel – par l'intermédiaire de représentations, de normes, de configurations, de logiques d'action et de postures professionnelles – peut constituer un frein limitant significativement les possibilités d'accès des jeunes avec moins d'opportunités à une expérience de mobilité internationale dans un cadre non formel.

Présentation de l'auteur

Clotilde Talleu, chargée d'études/consultante en sciences sociales et en évaluation des politiques publiques.

Docteure de l'université de Strasbourg et titulaire d'un master « Politiques européennes et affaires publiques » de l'Institut d'études politiques de Strasbourg, ses principales études s'orientent autour des pratiques et des politiques éducatives, de jeunesse et sportives, du niveau local au niveau européen.

Mots clés

JAMO ; MOBILITÉ INTERNATIONALE ; PROGRAMME ERASMUS + ; EUROPE ; ÉDUCATION NON FORMELLE ; VOLONTARIAT ; SOCIOLOGIE DE LA JEUNESSE.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	9
LA MOBILITE INTERNATIONALE DANS UN CADRE NON FORMEL, UNE PRATIQUE SELECTIVE	9
<i>Encadré 1. La définition institutionnelle des « Jeunes avec moins d'opportunités »</i>	10
ELEMENTS DE METHODE	12
Une approche biographique de la mobilité internationale	12
Trois terrains d'étude	13
Une enquête réalisée auprès des structures institutionnelles et des jeunes	14
Des conditions d'enquête aux résultats	15
Plan du rapport	16
1. LA MOBILITE INTERNATIONALE, UNE EXPERIENCE SIGNIFIANTE POUR LES JEUNES AVEC MOINS D'OPPORTUNITE	17
LE VOYAGE COMME MOTIF DU DEPART A L'ETRANGER	17
PARTIR A L'ETRANGER POUR ... S'ARRACHER A SES DIFFICULTES QUOTIDIENNES	18
<i>Encadré 2. Stéphane, 23 ans, parti en séjour collectif en Finlande</i>	19
<i>Encadré 3. Natacha, 22 ans, partie en SVE court terme en groupe en République Tchèque</i>	20
... ETRE ACTIF...	20
... ET RETROUVER LA MAITRISE DE SON PARCOURS DE VIE	22
<i>Encadré 4. Paul, 23 ans, parti en SVE court terme, en groupe, en Italie</i>	23
<i>Encadré 5. Stéphanie, 27 ans, partie en SVE long terme en Azerbaïdjan</i>	24
<i>Encadré 6. Paroles de jeunes : situation de réussite, confiance en soi et (re)mobilisation pour construire son parcours de vie</i>	26
2. ETRE INFORME ET S'ENGAGER DANS UNE MOBILITE INTERNATIONALE : QUELLE INFLUENCE DE L'ENVIRONNEMENT RELATIONNEL ?	29
LE ROLE DECISIF DES STRUCTURES DE L'UNIVERS DE L'INSERTION ET DE L'ANIMATION SOCIOEDUCATIVE	29
LA FAMILLE, LEVIER OU OBSTACLE ?	30
<i>Encadré 7. Sarah, 24 ans, n'a pas concrétisé son projet de mobilité internationale</i>	32
<i>Encadré 8. Pierre, 22 ans, n'a pas concrétisé son projet de mobilité internationale</i>	33
LES AMIS, A LA PERIPHERIE DE L'ENGAGEMENT	33

3. LES OBSTACLES INSTITUTIONNELS A L'ACCES DES JEUNES VULNERABLES	
A LA MOBILITE INTERNATIONALE DANS UN CADRE NON FORMEL	37
REPRESENTATIONS ET CROYANCES AUTOUR DE LA MOBILITE INTERNATIONALE	37
Au creuset des inégalités d'accès : être ou ne pas être convaincu par la mobilité internationale pour les jeunes vulnérables	37
Entre « mobilité d'insertion professionnelle » et « mobilité de rupture et de socialisation », interrogation autour de la place de la mobilité internationale dans un cadre non formel	39
DEUX LOGIQUES D'ACTION DIFFERENCIEES : SUSCITER OU CONCRETISER L'ENVIE DE PARTIR EN MOBILITE INTERNATIONALE	44
<i>Encadré 9. Les deux « écoles » de la construction des projets collectifs de mobilité internationale</i>	47
DES CONFIGURATIONS INSTITUTIONNELLES ET DES PROCESSUS DE SELECTION, CONDUISANT A LA NON-PROPOSITION DE LA MOBILITE INTERNATIONALE	47
L'impact des configurations institutionnelles	48
Des processus de sélection au sein des structures	49
4. L'ACCOMPAGNEMENT : UN FACTEUR CRUCIAL DE L'ACCES AU PRISME DES EXPERIENCES INDIVIDUELLES ET DES LOGIQUES D'ACTION INSTITUTIONNELLES	55
LES CRAINTES DES JEUNES A L'ENTAME DE LEUR PROJET DE MOBILITE INTERNATIONALE	55
L'obstacle de la langue et l'angoisse relationnelle	56
La peur de l'inconnu	56
UN CADRE RELATIONNEL SECURISANT AUX DIFFERENTES ETAPES DE L'EXPERIENCE DE MOBILITE	57
Un accompagnateur « attentionné »	57
La réduction des incertitudes pratiques et relationnelles	59
<i>Encadré 10 : « Peur généralisée » et désengagement</i>	61
<i>Encadré 11 : Une projection insuffisante dans l'expérience de mobilité internationale pendant la préparation et des difficultés sur place</i>	62
La poursuite de l'accompagnement institutionnel et la (re)création de solidarités sur place	62
<i>Encadré 12. Le tuteur dans le pays d'accueil, une figure périphérique de l'accompagnement</i>	65
<i>Encadré 13. Sociabilités défaillantes et abandon de la mobilité internationale</i>	66
DEUX POSTURES INSTITUTIONNELLES DANS L'ACCOMPAGNEMENT EN TENSION	67
« Guider »	67
« Escorter »	69
<i>Encadré 14. Veiller sur et surveiller</i>	70
<i>Encadré 15. Pré-visite et réduction de l'inconnu</i>	73
<i>Encadré 16. La problématique du financement du temps d'accompagnement</i>	75

5. LES COORDINATIONS D'ACTEURS AU NIVEAU LOCAL, QUELS LEVIERS POUR LA MOBILITE INTERNATIONALE DES JEUNES AVEC MOINS D'OPPORTUNITES ?	79
LES LIMITES DE LA MOBILITE INTERNATIONALE COMME STRATEGIE INDIVIDUELLE DE PROFESSIONNELS	79
DES COLLABORATIONS PONCTUELLES...	81
... A LA STRUCTURATION DE RESEAUX LOCAUX D'ACTEURS	81
<i>Encadré 17. Une coordination intra-sectorielle à l'échelle d'un département</i>	82
<i>Encadré 18. Une coordination intra et intersectorielle à l'échelle d'une région</i>	83
DES OPPORTUNITES JALONNEES D'OBSTACLES	84
CONCLUSION	87
L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL, UN FACTEUR DETERMINANT POUR L'ACCES A LA MOBILITE INTERNATIONALE...	87
... MAIS UN FREIN POUVANT LIMITER LES OPPORTUNITES DES JEUNES	88
DES SIGNIFICATIONS INDIVIDUELLES INTERROGEANT LES MECANISMES ET LES REPRESENTATIONS INSTITUTIONNELS	88
DE L'ENJEU DE L'ACCES A LA MOBILITE INTERNATIONALE A LA PROBLEMATIQUE DU RETOUR...	90
<i>Encadré 19. Quelques renseignements et pistes de réflexion</i>	91
ANNEXES	93
TABLEAUX RECAPITULATIFS DES ENTRETIENS REALISES	93
GUIDES D'ENTRETIEN	95

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire et, plus particulièrement, Francine Labadie pour m'avoir confié cette étude passionnante et accompagné tout au long du projet. Je tiens à lui exprimer ma profonde gratitude pour son suivi, ses conseils et sa bienveillance.

Merci aux membres du comité de pilotage de l'étude pour leur implication dans cette démarche, la pertinence de leurs remarques et leur aide pour la réalisation de l'enquête de terrain.

Enfin, dire ma reconnaissance aux personnes interviewées est bien peu en comparaison de ce qu'elles m'ont appris et de la confiance qu'elles m'ont accordée. Ce travail leur doit l'essentiel.

Merci aux professionnels de la mobilité internationale, de l'insertion sociale et professionnelle et de l'animation socioéducative de m'avoir accordé du temps et d'avoir partagé avec moi avec sincérité et précision leurs pratiques professionnelles et leurs représentations. Leur collaboration a été indispensable pour la réalisation de cette étude.

Enfin, merci aux jeunes qui m'ont fait part de leur expérience de mobilité internationale – aboutie ou non – avec enthousiasme et laissé entrer dans la singularité de leurs situations et de leurs parcours de vie.

INTRODUCTION²

La mobilité internationale dans un cadre non formel³, une pratique sélective

S'il a fallu longtemps pour que l'idée du voyage s'impose comme vecteur d'apprentissage⁴, l'expérience de mobilité internationale tend à être considérée de plus en plus comme une étape incontournable du parcours éducatif des jeunes, voire à constituer une nouvelle norme, qui s'impose à chacun, que le jeune soit étudiant, apprenti, et même sans qualification. Néanmoins, en dépit des représentations positives qui gravitent autour – épanouissement et développement personnels, enrichissement culturel, intégration sociale et, de façon plus marquée aujourd'hui dans un contexte de crise, contribution à l'insertion professionnelle et à l'employabilité – force est de constater que l'accès à la mobilité internationale n'est pas aisée pour certains, et que, en particulier pour les jeunes en difficulté, elle reste un nouveau droit à conquérir.

La mobilité demeure aujourd'hui une pratique confidentielle et sélective du fait de la stratification sociale et, en particulier, de la permanence de certains déterminismes sociaux, à l'égard desquels la capacité d'action des pouvoirs publics s'avère peu efficace. L'appartenance à des catégories sociales favorisées et la « compétence migratoire⁵ » – héritage immatériel transmis pendant l'enfance suite à des déménagements, des séjours linguistiques, des voyages scolaires, des vacances à l'étranger, etc. – semblent prédisposer les jeunes de ces milieux aux déplacements et faciliter leurs projets de mobilité. Surtout, les jeunes peuvent être confrontés à de nombreux obstacles liés à leur propre situation personnelle (éducation, santé, situation au regard de l'emploi, etc.), aux territoires dans lesquels ils vivent (quartiers ségrégués, territoires enclavés, etc.), ou bien en raison de leur situation financière et du soutien que peut leur apporter leur famille.

Dans un contexte de polarisation croissante de la jeunesse, qui se renforce sur fond de crise⁶, favoriser – au nom de l'équité – l'accès de jeunes vulnérables, désignés – dans le cas présent – comme « Jeunes avec moins d'opportunités⁷ » (voir encadré 1), aux programmes de mobilité internationale dans un cadre non formel est progressivement devenu un objectif politique important, au cœur des stratégies européennes de

² Ce rapport s'inspire d'un article en cours de publication aux éditions du Conseil de l'Europe : Labadie F., Talleu C., « Going abroad in order to cope. A "capacitating" experience with little support from institutions », *Learning Mobility and Social Inclusion. Theory, Policy, Practice*, Knowledge book, Council of Europe publishing, 2016.

³ La mobilité internationale non formelle s'inscrit en dehors des environnements institutionnalisés spécifiquement conçus pour l'enseignement, la formation ou l'apprentissage (écoles, établissements d'enseignement supérieur, universités, instituts de formation professionnelle, etc.) et résulte d'un engagement volontaire. Elle est généralement élaborée et mise en œuvre par une organisation de jeunesse, une structure de l'insertion ou un groupe informel de jeunes. Sur la différence entre éducation formelle et non formelle, voir le glossaire réalisé par le partenariat Conseil de l'Europe/Union européenne dans le domaine de la jeunesse : <http://pjp-eu.coe.int/fr/web/youth-partnership/glossary>

⁴ Sur l'histoire des voyages de formation, voir les travaux de Vincenzo Cicchelli, notamment « Les legs du voyage de formation à la Bildung cosmopolite », *Le Télémaque*, n° 38, 2010/2, p. 57-70.

⁵ Ballatore M., *Erasmus et la mobilité des jeunes Européens*, Presses universitaires de France, coll. « Éducation et société », Paris, 2010.

⁶ Sur ces aspects, voir Labadie F. (dir.), *Inégalités entre jeunes sur fond de crise. Rapport 2012 de l'observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse*, La Documentation française/INJEP, Paris, 2012 ; et Markovic J., Garcia Lopez M. A., Dzigurski S., *Trouver sa place dans une Europe moderne*. Partenariat Jeunesse entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe, 2015 (disponible sur www.goo.gl/Qa1z0i).

⁷ Dans le cadre de ce rapport, nous utiliserons la notion de « Jeunes avec moins d'opportunités », terminologie en vigueur dans le champ de la mobilité internationale. Pour plus de précisions sur l'approche retenue, voir les éléments de méthodologie, p. 12 et suivantes.

jeunesse et d'inclusion sociale, comme des orientations du Plan Priorité Jeunesse en France. Il s'agit en effet d'offrir à des jeunes désavantagés des opportunités d'apprentissage et d'expériences susceptibles d'impacter positivement la construction de leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle⁸.

ENCADRE 1. LA DEFINITION INSTITUTIONNELLE DES « JEUNES AVEC MOINS D'OPPORTUNITES »

À l'origine de cette terminologie, la Commission européenne définit les jeunes défavorisés comme des jeunes « ayant moins d'opportunités » que leurs pairs en raison de facteurs d'exclusion et d'obstacles qui freinent leur accès à l'emploi, à l'éducation formelle et non formelle, à la mobilité transnationale, au processus démocratique et à l'intégration dans la société.

Ces facteurs d'exclusion et obstacles peuvent être de différentes natures :

- Handicap (à savoir les participants ayant des besoins spéciaux) : jeunes souffrant de troubles mentaux (intellectuels, cognitifs, etc.), physiques, sensoriels ou autres.
- Problèmes de santé : jeunes ayant des problèmes de santé chroniques, des maladies graves, etc.
- Difficultés éducatives : jeunes ayant des difficultés d'apprentissage, jeunes en décrochage scolaire, jeunes peu qualifiés, etc.
- Origine culturelle : immigrants, réfugiés ou descendants issus de l'immigration ou de familles de réfugiés, personnes ayant des difficultés d'adaptation linguistique et d'inclusion culturelle, personnes appartenant à une minorité nationale ou ethnique, etc.
- Obstacles économiques : jeunes ayant un faible niveau de vie, faible revenu, dépendance vis-à-vis du système de protection sociale, jeunes au chômage, en situation de pauvreté, jeunes sans abri, etc.
- Obstacles sociaux : jeunes confrontés à des discriminations en raison du genre, de l'âge, de l'ethnicité, de la religion, de l'orientation sexuelle, du handicap, etc., jeunes ayant des compétences sociales réduites ou des comportements asociaux ou à haut risque, jeunes en situation précaire, etc.
- Obstacles géographiques : jeunes des zones rurales ou reculées, jeunes vivant sur de petites îles ou dans des régions périphériques, jeunes des zones urbaines défavorisées, etc.

Source : Guide du programme Erasmus +

Les programmes européens de mobilité internationale dans le cadre non formel (programme européen Jeunesse en action, actuellement Erasmus + jeunesse) s'inscrivent dans cette perspective. Une des priorités formulées par la Commission européenne est en effet de garantir aux jeunes avec moins d'opportunités un accès aux dispositifs de soutien à la mobilité internationale et d'éducation non formelle proposés dans le cadre de ses programmes. Il s'agit d'accroître la participation de ce public aux activités de mobilité éducative en Europe comme une étape importante de leur parcours d'insertion ; ces dispositifs visent en effet le développement du sens de la citoyenneté active, de la solidarité, de la tolérance, de l'ouverture culturelle ainsi que l'amélioration de l'employabilité.

⁸ Plus largement, le développement de la mobilité internationale chez les jeunes est devenu progressivement un sujet de préoccupation des acteurs de la jeunesse publics et privés, aux différents niveaux territoriaux des politiques de jeunesse : Labadie F., Talieu C., « Développer la mobilité européenne et internationale des jeunes. Actions et dynamiques d'acteurs dans le cadre non formel », INJEP, coll. « Les cahiers de l'action », n° 44, 2015.

Pourtant, l'évaluation menée de 2012 à 2015 par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) – comme membre du réseau européen Research based Analysis of Youth in action (RAY)⁹ –, relative aux impacts en France du programme européen Jeunesse en action (PEJA), révèle que les jeunes avec moins d'opportunités constituent seulement 16 % des bénéficiaires de celui-ci¹⁰. En outre, une étude antérieure montre que la plupart des jeunes concernés par le programme possèdent un niveau de diplôme élevé (73,3 % ont un niveau de formation universitaire) ou suivent encore des études au moment du projet (49,3 %) ; la grande majorité d'entre eux a déjà voyagé (plus de 90 %) et n'appartient pas à une minorité culturelle, ethnique, religieuse ou linguistique¹¹. Les objectifs initiaux formulés par la Commission européenne sont donc loin d'être atteints.

Face à ce constat de forte sélectivité sociale du programme, l'INJEP a lancé une étude qualitative en juin 2015 afin de mettre au jour et de comprendre les obstacles freinant l'accès des jeunes avec moins d'opportunités à la mobilité internationale dans un cadre non formel. Elle part de l'hypothèse que les freins à l'accès résulteraient d'une combinaison entre des obstacles ancrés dans les pratiques professionnelles et dans les représentations institutionnelles, et des difficultés liées aux parcours individuels et aux situations rencontrées par les jeunes eux-mêmes¹². Cette combinaison de freins pourrait expliquer la faible utilisation des programmes de mobilité par ce public, le décalage existant entre le profil des jeunes visés et des jeunes réellement concernés et, par-là, la démocratisation encore inachevée de la mobilité internationale.

D'un côté, il s'agit d'analyser dans quelles mesures les logiques d'actions et les représentations véhiculées par les structures d'aide à l'insertion sociale et professionnelle – maillon essentiel de l'accès à la mobilité internationale en tant que prescripteurs potentiels d'une expérience à l'étranger – et les associations intermédiaires de la mobilité internationale¹³ peuvent agir comme des obstacles freinant le développement des projets chez les jeunes avec moins d'opportunités (représentations des séjours à l'étranger et de leur plus-value, pratiques de sélection, partenariats et collaborations entre acteurs, etc.).

De l'autre, on ne peut nier que l'environnement dans lequel les jeunes ont grandi et se sont socialisés ainsi que leur situation actuelle sont également susceptibles d'impacter en propre leur trajectoire de mobilité internationale. Les jeunes avec moins d'opportunités seraient ainsi confrontés à un ensemble de freins objectifs et subjectifs liés à leur environnement relationnel (familial et amical) et à l'attachement à certaines normes et valeurs, à des contraintes structurelles (origine sociale, capitaux scolaires, ressources matérielles et sociales des parents, niveau de vie, etc.) et situationnelles (difficultés financières, problèmes de santé,

⁹ Pour plus d'informations sur le réseau RAY : www.researchyouth.net

¹⁰ Labadie F., « Le programme européen Jeunesse en action au défi de l'équité. Le cas des jeunes avec moins d'opportunités », *Jeunesses : études, synthèses*, n° 32, 2016.

¹¹ Dirani A., Labadie F., « Gagner en compétences grâce au programme européen "Jeunesse en action" », *Jeunesses : études, synthèses*, n° 15, septembre 2013.

¹² Cette étude ne traite pas des effets de « sélection sociale » induits par les dispositifs existants et faisant obstacle à l'accès à la mobilité internationale. Sur cet aspect, voir Bouchaud N., *Les obstacles à l'accès des jeunes au service volontaire européen : contribution à l'étude d'un dispositif de volontariat*, rapport d'étude Agence française du programme européen Jeunesse en action, INJEP, Paris, 2012.

¹³ Nous appellerons « structures intermédiaires de la mobilité internationale » les associations spécialisées organisant des séjours collectifs à l'étranger et/ou envoyant des jeunes dans le cadre de mobilités individuelles.

etc.) susceptibles de les « clouer au sol » ou de les conduire à abandonner leur projet de mobilité au cours de sa préparation ou de son déroulement.

Ainsi, en questionnant non seulement les mécanismes institutionnels mais également les parcours, les situations et les dispositions des jeunes avec moins d'opportunités, dans une approche mêlant analyse des pratiques et des représentations pour comprendre les freins à l'accès à la mobilité internationale, cette étude qualitative s'inscrit dans le cadre théorique développé par différents chercheurs sur le « non-recours aux droits et aux services », entendu avec P. Warin comme le phénomène concernant « toute personne ne bénéficiant pas d'une offre publique de droits et de services, à laquelle elle pourrait prétendre¹⁴ ». En effet, pour B. Vial, L. Lima et C. Trombert¹⁵, les facteurs institutionnels et professionnels qui conduisent au non-recours (le rôle des professionnels de jeunesse dans l'élaboration des parcours sociaux) doivent être interrogés à travers le prisme individuel, en d'autres termes, à la lumière de la singularité des parcours des jeunes et des significations que ces derniers attribuent à leurs expériences.

Dès lors, tout au long du rapport, les pratiques et représentations des jeunes seront mises en relation avec celles des acteurs institutionnels (structures de l'insertion sociale et professionnelle, centres sociaux et socioculturels, opérateurs de la mobilité internationale¹⁶, etc.), certaines dimensions ayant été questionnées à la fois chez les jeunes et les professionnels de la jeunesse (significations de la mobilité, pratiques d'accompagnement, etc.).

Eléments de méthode

Une approche biographique de la mobilité internationale

Notion d'origine et d'usage politico-administratif, la catégorie d'action publique « jeunes avec moins d'opportunités » a été introduite par la Commission européenne dans le cadre de sa stratégie de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté des jeunes¹⁷. Au sein des différents pays européens, cette catégorie ne renferme toutefois pas les mêmes significations et varie en fonction des situations auxquelles sont confrontés les jeunes, de leur ressenti personnel ou encore de la profession exercée par les acteurs de la jeunesse (animateur, professionnel de l'insertion, fonctionnaire d'Etat ou des collectivités territoriales, etc.)¹⁸.

¹⁴ Ce dernier distingue trois types de non-recours : le non-recours par non-connaissance (l'offre n'est pas connue), le non-recours par non-réception (l'offre est connue, demandée mais non reçue), le non-recours par non-proposition (l'offre n'est pas proposée et donc ne peut être demandée) : Warin P., « Non-Demand for Social Rights : a New Challenge for Social Action in France », *The Journal of Poverty and Social Justice*, 1, 2012, p. 41-53 ; « Qu'est-ce que le non-recours aux droits sociaux ? », *La Vie des idées*, 2010 (www.laviedesidees.fr/Qu-est-ce-que-le-non-recours-aux.html).

¹⁵ Vial B., « Ces jeunes qui ne viennent pas en mission locale : du délai de latence au phénomène du « non-recours » », in Les dossiers de la Mission régionale d'information sur l'exclusion (MRIE), 2014 (www.odenoire.msh-alpes.fr/documents/vial_non-recours_jeunes_missions_locales.pdf) ; Lima L., Trombert C., « L'assistance-chômage des jeunes sous condition d'accompagnement. De quelques mécanismes du non-recours par éviction », *Lien social et politiques*, n° 70, 2013, p. 29-43.

¹⁶ Nous appellerons « opérateur de la mobilité internationale » toute structure porteuse de projets de séjours collectifs ou envoyant des jeunes en volontariat à l'étranger.

¹⁷ Le programme Erasmus + jeunesse est un des outils de mise en œuvre de cette stratégie d'inclusion sociale en direction des jeunes, voir notamment : http://ec.europa.eu/youth/library/reports/inclusion-diversity-strategy_en.pdf

¹⁸ Carel S., Déloye F., Mazouin A., « La mobilité internationale des "jeunes avec moins d'opportunités" : retour d'expérience », *Bref du Céreq*, 293, octobre 2011.

Contrairement à la catégorie « NEET » (*Not in Education, Employment or Training*¹⁹) – notion à usage principalement statistique –, la catégorie institutionnelle « Jeunes avec moins d'opportunités » a tendance à être associée à des parcours. Néanmoins, basée principalement sur des attributs statutaires, elle conduit généralement à une approche stigmatisante et statique (la situation présente) qui empêche de considérer la diversité et la complexité des parcours et des constructions individuelles ainsi que la spécificité des situations²⁰. Elle ne permet pas, de ce point de vue, d'analyser en profondeur les obstacles qui réduisent l'accès à la mobilité internationale, certains d'entre eux pouvant provenir d'expériences de vie antérieures.

Dans ces conditions, le choix s'est orienté vers une approche biographique permettant de mettre en évidence la complexité des trajectoires des jeunes. En retraçant leur parcours individuel, scolaire, professionnel, familial et institutionnel afin de faire ressortir des pratiques sociales, des modes de sociabilité, des représentations, des discours normatifs, etc., cette approche permet de comprendre les principes d'action des jeunes et les significations qu'ils accordent à une expérience de mobilité internationale dans un cadre non formel.

Cette démarche qualitative et biographique renvoie plus généralement à un enjeu scientifique central lié à l'appréhension de la jeunesse qui se définit aujourd'hui moins à partir d'un ensemble d'attributs statutaires qu'à partir des dynamiques des parcours de construction identitaire.

Trois terrains d'étude

Dans l'optique de varier les contextes territoriaux d'étude, trois régions ont été choisies pour l'enquête de terrain, distinctes du point de vue de la mobilité internationale²¹ :

La région Alsace²² : région transfrontalière où les coopérations franco-allemandes sont particulièrement développées et la mobilité transfrontalière, notamment dans le cadre de la formation et de la recherche d'emploi, un sujet valorisé dans les politiques publiques locales.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) : région particulièrement dynamique dans le domaine de la mobilité internationale des jeunes avec moins d'opportunités grâce à un fort soutien institutionnel et la structuration des acteurs dans une logique de réseau.

La région Ile-de-France : région qui se caractérise par un nombre important de structures intermédiaires de la mobilité internationale et de dispositifs d'aide proposés, notamment par le conseil régional, et orientés vers l'accessibilité au plus grand nombre.

¹⁹ Jeunes sans emploi et qui ne suivent ni études ni formation.

²⁰ Pour une analyse de la notion de jeunes avec moins d'opportunités : Bier B., « L'accompagnement des JAMO : clarifier les notions, penser l'action », in Lesaunier B., Gavarini L. (dir.), avec la collaboration de C. Le Roy, *L'accompagnement des jeunes ayant moins d'opportunités. L'exemple du programme Envie d'agir*, INJEP, coll. « Les Cahiers de l'action », n° 33, Paris, 2011, p. 11-20.

²¹ Partir de l'hypothèse que le nombre et/ou le profil des jeunes avec moins d'opportunités varierait d'une région à l'autre pour déterminer les terrains de l'étude était une approche peu pertinente. En effet, les données objectives sur ce public manquent et il est peu probable que les jeunes en difficulté aient un profil et des caractéristiques significativement divergentes d'un espace géographique à l'autre.

²² L'étude a été réalisée avant la réforme territoriale et la fusion de l'Alsace avec la Lorraine et la Champagne-Ardenne. Au sein de ce territoire d'action publique redimensionné, des nouveaux enjeux émergent liés à la coordination entre les acteurs de la jeunesse, de l'insertion et de la mobilité internationale.

Une enquête réalisée auprès des structures institutionnelles et des jeunes

Afin de questionner l'influence des mécanismes institutionnels sur l'accès des jeunes avec moins d'opportunités à la mobilité internationale, des structures spécialisées dans l'accompagnement des parcours d'insertion sociale et professionnelle (missions locales, structures de la prévention spécialisée, centres sociaux et socioculturels, etc.), ainsi que des associations intermédiaires de la mobilité internationale ont été sollicitées. Quatorze organisations ont été choisies et quinze entretiens semi-directifs ont été menés à la fois avec des responsables de structures et des professionnels du travail de jeunesse. L'objectif était de collecter des données sur les représentations et les logiques d'action institutionnelles²³.

L'échantillon se compose des structures suivantes²⁴ :

- 3 centres sociaux et socioculturels ;
- 7 missions locales et 1 association régionale des missions locales ;
- 3 structures intermédiaires de la mobilité internationale²⁵.

Dans un second temps, dix-huit entretiens biographiques ont été réalisés avec des jeunes ayant moins d'opportunités, dans le but de retracer leur parcours de vie et leur trajectoire dans le domaine de la mobilité internationale selon différentes dimensions²⁶. Pour l'élaboration de ce panel, une attention particulière a été portée à la diversification du profil des jeunes : au-delà des traditionnelles variations selon les caractéristiques socio-économiques, éducatives, géographiques, en termes d'âge et de sexe, les jeunes avaient également des expériences de mobilité diversifiées. Trois catégories de jeunes ont ainsi été interviewées²⁷ :

- des jeunes partis et revenus d'une mobilité internationale dans un cadre non formel (individuelle ou collective) ;
- des jeunes qui ont abandonné leur projet au cours de son déroulement (pendant la préparation, à l'étranger, etc.) ;
- des jeunes qui ont été sensibilisés à la mobilité internationale mais qui ne se sont pas saisis des opportunités offertes.

En amont de la réalisation de ces entretiens, trois focus groupes ont été réalisés (un par région) rassemblant chacun entre quatre et cinq jeunes ayant achevé leur parcours de mobilité depuis moins de six mois²⁸. Dans certains cas, ils ont permis d'établir un premier contact avec les jeunes et de faciliter les entretiens individuels en face à face²⁹.

²³ Voir le guide d'entretien en annexe.

²⁴ Voir la liste des professionnels interviewés en annexe.

²⁵ Afin de garantir l'anonymat des structures (missions locales, centres sociaux et socioculturels, structures intermédiaires de la mobilité internationale, etc.), les noms n'apparaissent pas dans le rapport et les éléments de langage permettant de les identifier (référence à un territoire géographique, à un dispositif spécifique lié à une politique publique locale, etc.) ont été retirés. La même précaution a été prise concernant les jeunes interrogés.

²⁶ Voir le guide d'entretien en annexe.

²⁷ Voir la liste des jeunes interviewés en annexe.

²⁸ Le choix a été fait de convier uniquement des jeunes dont le projet s'inscrivait dans une temporalité courte par rapport à l'étude (6 mois au maximum) afin de faciliter l'expression des souvenirs et l'identification des obstacles et difficultés rencontrés.

²⁹ Certains entretiens individuels ont été réalisés avec des participants aux focus groupes.

Des conditions d'enquête aux résultats

D'un point de vue général, enquêter sur les obstacles à l'accès des jeunes avec moins d'opportunité à la mobilité internationale – ancrés dans les pratiques professionnelles et les représentations institutionnelles et liées aux parcours et aux situations des jeunes eux-mêmes – n'est pas une entreprise aisée. Le cadre temporel de l'enquête de terrain – réalisée de juillet 2015 à janvier 2016 – a été beaucoup plus large que prévu.

Tout d'abord, une première difficulté s'est logée dans l'identification des structures d'aide à l'insertion sociale et professionnelle (missions locales, centres sociaux et socioculturels, structures de la prévention spécialisée) actives dans le champ de la mobilité internationale dans un cadre non formel. Certains acteurs conseillés par les personnes ressources du territoire (structures intermédiaires de la mobilité internationale, services déconcentrés de l'État, etc.) ne se considéraient pas comme engagés dans ce champ d'activité, d'autres n'étaient positionnés que sur des séjours à l'étranger relevant de l'éducation formelle, etc. Dans certains territoires – notamment en Île-de-France – le passage d'un interlocuteur à l'autre dans une logique de réseau a été nécessaire pour parvenir à entrer en contact avec les structures ciblées, entraînant inévitablement un allongement de la durée de l'enquête. Sur cet aspect, les conditions d'enquête laissent penser que les structures de l'insertion sociale et professionnelle, de la prévention spécialisée et de l'animation socioculturelle impliquées dans la mobilité internationale dans un cadre non formel sont très peu nombreuses.

Ensuite, il a été nécessaire de multiplier les structures supports (spécialisées dans la mobilité internationale ou dans l'insertion sociale et professionnelle) pour composer un échantillon de jeunes interviewés suffisamment étoffé. Les interlocuteurs avaient généralement peu de jeunes dont le projet de mobilité – réalisé ou avorté – était récent à proposer pour un entretien ou pour la participation à un focus groupe. La mobilité internationale des jeunes avec moins d'opportunités semble être une pratique confidentielle dans la plupart des structures et dans la majorité des territoires ; elle reste généralement périphérique dans les orientations stratégiques des professionnels de l'insertion sociale et professionnelle.

Une certaine diversité des profils a pu être atteinte dans le panel, composé de :

- jeunes en rupture scolaire / faiblement diplômés ;
- jeunes résidant dans des zones urbaines défavorisées (quartiers classés « politique de la ville ») ;
- jeunes habitant en milieu rural ;
- jeunes rencontrant des difficultés dans leur environnement familial ;
- jeunes ayant des problèmes de santé ;
- jeunes en situation de handicap.

Néanmoins, le panel comporte relativement peu de jeunes en situation de grande vulnérabilité. Deux hypothèses peuvent être formulées pour apporter des éléments d'explication à ce constat : soit les professionnels auraient tendance à proposer, pour la situation d'enquête, des jeunes avec moins d'opportunités les moins en difficultés pour la qualité du recueil de données, soit les jeunes avec moins d'opportunités partant en mobilité internationale ne seraient pas les plus vulnérables. Cette seconde hypothèse semble se confirmer par l'enquête de terrain.

Enfin, solliciter des jeunes avec moins d'opportunité pour une enquête sociologique et réaliser des entretiens en face à face sur leurs trajectoires de mobilité et leurs parcours de vie n'a pas toujours été facile.

Ce public est très versatile ; de nombreux jeunes se sont désistés, ont oublié ou reporté leur rendez-vous³⁰. Globalement, plus de trente jeunes ont été contactés pour parvenir à réaliser dix-huit entretiens. En outre, la qualité des données recueillies lors des entretiens individuels a été très variable. De nombreux jeunes ont en effet éprouvé des difficultés pour verbaliser leur expérience de mobilité internationale et leur parcours de vie ; les réponses étaient parfois brèves, peu approfondies, convenues ou imprégnées par le discours institutionnel (notamment sur l'insertion professionnelle, leur projet professionnel, etc.). Plusieurs techniques ont été testées pour remédier à cette difficulté : des entretiens téléphoniques permettant de maintenir une distance entre l'enquêteur et l'enquêté et des entretiens individuels avec certains participants aux focus groupes : deux techniques qui ont permis dans certains cas de collecter des données plus fines sur les obstacles et les difficultés qui ont jalonné le parcours de vie des jeunes. D'une manière générale, la réalisation d'entretiens en deux étapes, une première partie pour nouer le contact et aborder les dimensions objectives de leur expérience de mobilité internationale et une seconde pour échanger sur les aspects plus personnels liés à leurs parcours de vie donne de bons résultats.

Plan du rapport

Le présent rapport s'articule en cinq parties. Après avoir mis en évidence les significations que les jeunes avec moins d'opportunités accordent à leur expérience de mobilité internationale dans un cadre non formel, nous passerons en revue le processus conduisant les jeunes à s'engager – ou non – dans ce type d'expérience. Tous les jeunes n'ont pas en effet l'opportunité de bénéficier d'un cadre relationnel et institutionnel porteur pour les faire basculer dans une expérience de mobilité à l'étranger. La seconde partie du rapport analyse ainsi l'influence du cadre relationnel (institutionnel, familial et amical) et montre le caractère décisif de l'environnement institutionnel, notamment des structures de l'insertion sociale et professionnelle et de l'animation socioculturelle, dans la mise en relation des jeunes avec moins d'opportunités avec la mobilité internationale et ses dispositifs. Nous approfondirons ensuite l'analyse des mécanismes institutionnels en révélant un ensemble d'obstacles issu de représentations, de normes, de logiques d'action et de configurations pouvant freiner les jeunes sur le chemin d'une expérience de mobilité à l'étranger en général, et dans le cadre non formel en particulier. Les quatrième et cinquième parties du rapport se concentrent sur deux leviers habituellement considérés comme favorisant l'accès des jeunes avec moins d'opportunités à la mobilité internationale : l'accompagnement et la coordination des acteurs au niveau local. Nous montrerons que si ces deux outils peuvent résoudre certains obstacles et difficultés rencontrés par les jeunes pour envisager et concrétiser leur expérience, ils comportent également des limites – internes et externes – de statut et de niveau différents pouvant réduire significativement leur portée et constituer, par certains aspects, des freins à l'accès à la mobilité.

³⁰ Un SMS avait été envoyé aux jeunes la veille de l'entretien pour leur rappeler la date et le lieu du rendez-vous.

1. LA MOBILITE INTERNATIONALE, UNE EXPERIENCE SIGNIFIANTE POUR LES JEUNES AVEC MOINS D'OPPORTUNITE

Partir en mobilité internationale est une expérience de vie hautement signifiante pour les jeunes avec moins d'opportunité non seulement au regard de leur parcours et des difficultés auxquelles ils font face dans leur vie quotidienne mais également des obstacles qu'ils ont dû franchir, des peurs et des craintes qu'ils ont dû surmonter pour y parvenir³¹.

Dans la grande majorité des cas, ces jeunes attribuent deux significations à leur expérience de mobilité internationale réalisée dans le cadre non formel. La première est directement appréhendable dans la subjectivité de leur discours à partir d'un questionnement autour de leurs motivations et de leurs attentes au moment où l'idée a émergé. La seconde se trame entre les lignes de leur narration, dans la rhétorique utilisée pour raconter leur séjour à l'étranger. Cette rhétorique interrogée à la lumière de leur situation au moment du projet mais également de leur parcours biographique révèle les significations « cachées » de leur expérience de mobilité internationale.

Le voyage comme motif du départ à l'étranger

En règle générale, les motivations à l'engagement dépendent des attentes qu'ont les jeunes vis-à-vis de leur expérience de mobilité. Sur ce point, les jeunes interrogés ne font pas souvent le lien entre leur expérience de mobilité internationale réalisée dans le cadre non formel et le monde de l'emploi et de l'insertion professionnelle. Aussi, quand cette connexion fait sens, elle émerge souvent dans un second temps seulement de leur discours. Quelques jeunes cherchent à acquérir une expérience professionnelle en vue de compléter ou de renforcer leur CV ; d'autres, dans de plus rares cas, s'engagent dans un parcours de mobilité internationale pour avancer dans leur projet professionnel (tester ou découvrir un secteur d'activité, développer des compétences liées à un métier, etc.).

A contrario, les jeunes interrogés évoquent quasiment unanimement l'envie d'apprendre une langue, d'explorer une autre culture et de rencontrer de nouvelles personnes à l'entame de leur projet de mobilité. C'est donc véritablement le voyage et, à travers lui, la découverte d'un pays et d'une population qui est la motivation principale et commune au moment où l'envie de partir à l'étranger apparaît.

« Apprendre une nouvelle langue déjà... Et de connaître un nouveau pays. Voilà. [...] Je me suis dit : "Peut-être après, ça irait mieux peut-être au niveau du travail." Et d'ailleurs c'est le cas. Donc voilà. [...] Avant de partir, je me suis dit : "Ça y est, je vais apprendre une nouvelle langue !" Donc je vais parler une nouvelle langue, couramment, tout ça. Après, il y a la confiance en soi. Ça, j'y pensais un peu mais pas beaucoup. Il y a quoi encore ?... Bon après, de l'expérience dans mon travail. » (Anaïs.)

« En fait, c'était l'anglais. C'était l'anglais qui me motivait parce que je savais qu'on allait tous parler anglais. Bon, moi, au début c'était très difficile parce que je ne comprenais rien. Mais après, au fur et à mesure, les mots, ils me venaient dans ma tête. Et en fait, c'est l'anglais qui me motive. C'est de rencontrer des nouvelles personnes d'autres pays, des nouvelles cultures, visiter des monuments, visiter des églises. Ça, franchement, ça m'intéresse beaucoup en fait. En fait, c'est ça qui me motive à partir, de voir comment ils vivent les gens dans d'autres pays. Enfin c'est trop bien et je ne regrette pas. » (Marianne.)

³¹ Sur ce point, voir le chapitre 4 sur l'accompagnement des jeunes p. 57.

« Moi, de base, je partais juste pour voyager, pour découvrir un autre pays, enfin... découvrir le pays parce que j'étais jamais parti là-bas. Et après, il y avait aussi l'ambiance de groupe qui était pas mal. Mais je cherchais pas grand-chose, juste voyager. Apprendre un peu la langue quand même parce que j'avais appris avec un chantier qui était antérieur. Mais juste découvrir la langue, découvrir le pays, et travailler. » (Thomas.)

« Moi, c'était vraiment découvrir un autre pays quoi et d'autres cultures, enfin voilà quoi. [...] Parce que j'ai jamais vraiment bougé de l'Île-de-France quoi. [...] Aussi au niveau de mon CV quoi, pour avoir plus de choses à écrire. » (Romain.)

Pour les jeunes vulnérables, la mobilité internationale s'inscrit donc moins fréquemment dans une visée utilitaire favorisant l'employabilité et l'insertion sur le marché du travail que dans une perspective culturelle et humaine.

Partir à l'étranger pour ... s'arracher à ses difficultés quotidiennes

Si c'est l'idée de voyage qui marque de son empreinte les premières phrases du discours des jeunes interviewés, l'histoire racontée de leur mobilité internationale à ses différentes étapes permet d'aller plus loin dans les significations qu'ils attribuent à leur expérience à l'étranger et de dévoiler un second sens.

Les jeunes font très régulièrement usage de la rhétorique de l'air et de la liberté pour évoquer le volontariat qu'ils ont effectué ou le séjour collectif auquel ils ont participé. Pour certains, la mobilité internationale constitue une « bulle d'air », leur permettant de « respirer » ou de « souffler », quand pour d'autres, elle est un moyen de « s'évader ». Cette rhétorique n'est pas indépendante des situations et des difficultés conjoncturelles auxquelles ils font face au moment de faire le choix de s'engager dans une mobilité internationale. Nombreux en effet sont ceux qui partent à l'étranger « pour quitter », pour mettre en suspens, le temps d'un séjour dans un pays étranger, les difficultés parfois multiples et multidimensionnelles rencontrées dans leur vie quotidienne.

« Beh, c'est le quotidien, c'est le quotidien de beaucoup de personnes : on cherche de l'emploi, on postule, on a pas de réponse, on repostule, on n'a pas de réponse. Au bout d'un moment, t'es découragé, t'es lassé, t'en as marre. Tu veux découvrir autre chose, tu veux t'évader un peu, tu veux souffler quoi, tu veux te dire : "Allez, là, j'arrête. Voilà." Et ça, j'ai eu l'occasion de le faire grâce à ça, grâce à ce volontariat. Parce que sinon, tu deviens chèvre quoi, tu ne trouves pas, tu postules, tu postules. Même pas, les gens, ils ont même pas la décence de te répondre pour te dire non. » (Paul.)

« Je me suis dit : "Je ne trouve pas de boulot, beh, je voyage, comme ça au moins, ça me permet un peu de m'évader, enfin d'oublier un peu mes soucis, et après de revenir encore plus forte." Et donc du coup, ça me permet voilà un peu d'oublier que je ne trouve pas de travail. Parce que voilà, c'est vrai que je ne trouve pas de travail, c'est vrai des fois, je déprime un peu, mais je veux dire pas au point de pleurer, mais c'est vrai que des fois, je me pose pas mal de questions. Donc en fait, de partir voyager, ça me libère l'esprit on va dire. » (Marianne.)

« Partir, donc moi, c'était avant tout pour voir autre chose et pour partir un peu. Et puis c'était aussi les travaux qui se réalisaient là-bas, c'était aussi dans mon domaine actuel professionnel. Donc tout coordonnait. [...] Moi, j'ai perdu mon papa il y a maintenant trois ans, et avec ma mère les liens étaient assez difficiles tout ça, donc moi, je suis partie de chez moi, et je vivais à l'époque chez mon ex et au fur et à mesure, on a fini par se séparer, et suite à ça, soit je me retrouvais à la rue, soit je trouvais une autre solution au plus vite, et du coup, une copine m'a hébergée chez elle. Donc c'était aussi un peu pour respirer un peu, tout ça quoi. [...] De partir de la France, de partir loin de tout déjà. Et c'était vraiment... c'était déjà ça à la base. » (Julie.)

Tous les jeunes rencontrés au cours de l'enquête de terrain se trouvaient dans une situation délicate ou inconfortable dans les sphères de l'emploi, de la formation ou de l'orientation : décrochage scolaire, désorientation dans leur projet professionnel, longue période de chômage, succession interminable

d'emplois précaires et de phases d'inactivité, choix professionnels contraints, etc. (voir encadré 2). Ils étaient également nombreux à vivre dans une situation de précarité économique.

Certains jeunes s'inscrivaient dans une réelle situation de cumul de handicaps, rencontrant également des difficultés dans leur environnement familial : des interactions verbales dévalorisantes et entamant l'estime de soi, une absence de soutien dans leur projet, une solidarité inexistante, une pression importante dans la participation à la vie du ménage, etc. (voir encadrés 14 et 3). Une jeune fille était notamment « sans domicile fixe » et dépourvue de tout soutien familial au moment de son départ en mobilité internationale.

Dès lors, l'envie de partir à l'étranger dans le cadre d'un dispositif de mobilité internationale pour « respirer » ou recouvrer une forme de « liberté » semble renvoyer à un sentiment d'emprisonnement voire d'étouffement dans un environnement défavorable offrant finalement très peu d'opportunités. S'engager dans une mobilité internationale dans un cadre non formel s'apparente dans ce cas à une solution. En ouvrant la possibilité de réaliser une mission ou un programme d'activités dans un pays étranger, elle permet aux jeunes de s'arracher – pour une durée allant de quelques jours à plusieurs mois, voire une année – de leurs difficultés quotidiennes qu'elles soient professionnelles, scolaires, familiales, géographiques ou économiques.

ENCADRE 2. STEPHANE, 23 ANS, PARTI EN SEJOUR COLLECTIF EN FINLANDE

Souhaitant devenir steward et partir à l'étranger pour améliorer son anglais, Stéphane a été orienté par sa conseillère de mission locale vers un séjour collectif en Finlande. Le fait que son projet professionnel nécessitait des compétences linguistiques particulières a été un facteur déterminant dans sa mise en relation avec une expérience de mobilité internationale.

En dehors de cette connexion avec son parcours professionnel explicitée au début de l'entretien, Stéphane voulait surtout partir à l'étranger « simplement pour s'évader du quotidien. [...] J'avais envie de voir autre chose ». Son expérience de mobilité internationale s'inscrit dans un contexte particulier marqué par des difficultés économiques, des problèmes de santé (une addiction au cannabis) et une interruption de son parcours scolaire qui l'a conduit à une grande période d'inactivité. Cette période a duré six mois jusqu'à ce qu'il se rende à la mission locale de son secteur géographique et se remobilise autour de ce projet de mobilité internationale. « Je suis passé par une période très compliquée. [...] L'année d'avant (avant la mobilité) j'étais allé à Nantes pour un BTS Tourisme. Je suis resté un an là-bas, donc j'étais tout seul. Et ça se passait plutôt bien jusqu'à ce que ma mère ait des problèmes de santé. Elle s'est fracturée les deux hanches. Et étant donné que l'école était payante, c'était compliqué financièrement. Et en plus de ça, moi je consommais énormément de cannabis et j'ai fait un genre de *bad trip* et j'ai été en hôpital psychiatrique. Donc après ça, j'ai dû rentrer chez moi. Et après, pendant six mois, je ne savais pas trop quoi faire, donc je suis resté chez moi à glander ».

Son décrochage des études et sa période d'inactivité l'ont conduit à une forme d'isolement relationnel – ses relations avec son cercle amical se sont distendues – et à un sentiment de désorientation dans son parcours d'insertion sociale et professionnelle. Il ne savait plus vers quelle direction s'orienter pour construire son projet de vie : « J'étais perdu dans ma vie. C'était un peu ça quoi. » Cette désorientation a entraîné chez lui une vision très négative de l'avenir avec une pointe de fatalisme : « Qu'est-ce que je vais faire ? Je suis foutu. »

ENCADRE 3. NATACHA, 22 ANS, PARTIE EN SVE COURT TERME EN GROUPE EN REPUBLIQUE TCHEQUE

À la suite de la visite d'un travailleur de jeunesse dans son centre de formation à la recherche de candidats pour un SVE court terme, Natacha a décidé de s'engager dans une expérience de mobilité internationale.

Dès nos premiers échanges, Natacha a fait le lien entre son choix de partir en SVE et son environnement familial. Elle a décidé de partir à l'étranger pour quitter sa famille. « Vu que j'avais des problèmes avec eux... Enfin, depuis que je suis gamine, j'ai toujours eu des problèmes avec eux. Et je me suis dit : En voyage, je vais découvrir d'autres personnes, je vais apprendre d'autres choses... Je me suis dit : "Ouais, franchement, je vais m'évader de ma famille." Et je me suis dit : C'est clair pour moi parce que ça va beaucoup m'aider, psychologiquement... ça va m'aider. » Au moment de son engagement dans ce parcours de mobilité internationale, Natacha vivait chez son père avec ses frères et sœurs avec lesquels le dialogue était quasiment inexistant. Elle ne se sentait ni écoutée ni soutenue dans ses projets quels qu'ils soient. Ses parents ne l'ont d'ailleurs pas encouragée quand elle leur a parlé de son projet de partir à l'étranger ; « Ouais, ça sert quand même à rien » lui ont-ils répondu. En outre, tout au long de son enfance et de son adolescence, Natacha a vécu dans une cellule familiale marquée par les violences verbales et physiques. « En fait, mon père, toute la colère qu'il avait en fait c'est sur moi qu'il la déchainait quoi. Dès qu'il y avait un truc, même si c'était pas moi qui étais dans l'histoire, c'était moi qui prenais quoi. Ma mère elle était toujours là à me faire des remarques et tout... je me suis faite taper dessus par mon père, donc ça ne m'a pas aidée. Et ils étaient là à m'insulter et à me rabaisser depuis que je suis gamine. Et c'est très très compliqué ».

Lorsqu'elle a pris cette décision de partir en République tchèque, elle était également en panne dans son parcours d'insertion sociale et professionnelle. « Je ne faisais pas grand-chose » m'a-t-elle avoué. Désorientée suite à l'arrêt de sa formation de CAP Peintre en bâtiment au bout de 3 mois – pour des raisons qu'elle attribue à des discriminations fondées sur son apparence physique et des violences verbales – Natacha a intégré un dispositif de formation professionnelle dans le but de trouver sa voie professionnelle et construire son projet de vie. Néanmoins, elle ne se sentait pas soutenue par l'équipe de formateurs : « [Au sein de l'organisme de formation] on n'a pas des personnes qui sont là pour nous. Ils nous donnaient le travail à faire et c'est tout. Si tu étais en galère, tu devais te débrouiller. »

... être actif...

L'étude des discours des jeunes sur leur mobilité internationale révèle également un noyau de sens autour de la notion d'« activité ». Partir à l'étranger – individuellement ou en groupe – permet aux jeunes d'« être actif », « de faire quelque chose » de leur vie quotidienne et, pour certains d'entre eux, « d'avoir une raison de se lever le matin ».

Il faut dire qu'en raison des difficultés détaillées ci-dessus, nombre d'entre eux sont inactifs au moment de leur engagement. La mobilité internationale leur permet de sortir d'une forme de léthargie et d'errance dans laquelle ils sont enserrés depuis parfois de longs mois et de s'inscrire dans une forme de reconquête du temps. Les périodes d'inactivité prolongée étioient, défont et relâchent en effet ce cadre fondamental de la socialisation³². En s'engageant dans une mobilité internationale, les jeunes participent à des activités ou s'engagent dans des missions qui imposent le respect de rythmes ; certains réapprennent ou réincorporent ainsi le découpage des temps de la vie.

³² Le Breton É., *Bouger pour s'en sortir. Mobilité quotidienne et intégration sociale*, Armand Colin, Paris, 2005.

« En même temps, tu fais quelque chose. Ça t'apporte quelque chose. Ce n'est pas rester à ne rien faire. Ce que mes parents me reprochaient, c'est que je restais à rien faire. Or, là, ça y est, je faisais quelque chose. [...] C'est ce petit truc-là qui fait que... pas que tu te sens supérieur parce que je me suis jamais senti supérieur à quelqu'un, mais ce petit truc-là qui fait que... que voilà, ça y est, tu vois ce que c'est la vie, tu vois ce que c'est voyager, de faire des connaissances, de vivre. J'ai l'impression... C'est con à dire, mais j'ai l'impression qu'en Italie, j'ai vraiment vécu. C'est bateau, c'est un truc bateau, ce n'est pas intéressant. Je ne sais pas comment dire ça, c'est pas...[...] C'est une impression d'être complet, de dire : "Ouais, voilà, je fais un truc qui me plaît, je me lève le matin. Même si c'était pour parler à des dépressifs." » (Paul.)

« À la fin, je voulais plus partir. J'avais mes habitudes : tous les matins, je me levais, j'allais travailler, je revenais, je faisais mes courses. Enfin j'étais habituée, j'avais mon train de vie et tout. Et à la fin, pareil, je voulais plus partir. Je voulais continuer à travailler. » (Marianne.)

En lien avec cette rhétorique de l'« activité », les jeunes ont recours de façon quasi systématique au champ lexical de l'emploi et du travail pour raconter leur séjour à l'étranger. S'engager dans une mobilité internationale dans un cadre non formel – et plus encore dans un volontariat – est un « travail » pour une majorité des jeunes interrogés. Certaines dimensions organisationnelles, humaines et financières relatives à l'exercice d'un emploi teintent leurs discours : des missions à réaliser, des horaires et des échéances à respecter, un supérieur hiérarchique que certains appellent leur « patron », et une indemnité dans le cadre des SVE parfois assimilée à une « rémunération ».

« J'ai vraiment tout aimé en fait là-bas. Là-bas, je me sentais vraiment très très bien. Et en plus, j'avais un patron, il parlait français. Donc j'étais bien. Il avait fait des études en France lui, il était parti deux ans en France, donc il parlait super bien français. En plus, il adore la France. Il était trop content que je sois là. Non, et puis voilà. J'étais vraiment bien en fait là-bas. Le matin, je me levais : "Ouais, je vais travailler !" Je m'entendais bien avec les autres volontaires aussi là-bas. » (Anaïs.)

« Moi, je sais qu'il y a rien qui m'a déplu personnellement. Je sais qu'il y en a qui se plaignent de pas avoir assez de temps libre, mais moi non, enfin pour moi, c'était abusé. Après, je ne sais pas, on travaille quatre heures par jour et on faisait des activités, enfin limite, c'est mieux de faire des activités que de rester à l'hôtel rester à rien faire. [...] Forcément, quand on voyage, enfin je ne sais pas... on trouve un moyen de s'évader, de... je ne sais pas, de travailler aussi, parce que mine de rien, le travail, ça apporte aussi psychologiquement, quand on travaille, on se sent utile, etc. » (Stéphane.)

Cette utilisation du vocabulaire du travail et de l'emploi questionne.

D'une part, elle percute le sens même des dispositifs de mobilité internationale dans le cadre de l'éducation non formelle. Les échanges de jeunes, tout comme le SVE, ne sont pas des emplois mais des engagements volontaires basés sur l'intérêt général. Participer à un projet associatif ou donner de son temps pour défendre une cause fait partie du socle de principes qui guide – en théorie, pour les législateurs – la participation à des dispositifs de mobilité internationale dans un cadre non formel. Ces aspects sont largement absents chez la grande majorité des jeunes interrogés ; l'expérience de la mobilité internationale ne semble pas répondre à un désir de s'engager. Il faut dire que l'investissement dans le milieu associatif qu'il soit ponctuel ou régulier fait très rarement partie du mode de vie des jeunes rencontrés, à l'instar de la culture du don de soi, de l'engagement et du bénévolat qui marquent peu leur parcours de vie³³.

D'autre part, l'usage de la rhétorique de l'emploi et du travail est hautement significatif chez des jeunes actuellement en panne sur le chemin de l'insertion sociale et professionnelle. En effet, en dépit de l'évolution de la société salariale, le travail continue à remplir une fonction intégratrice importante ; il ouvre

³³ Ce constat contredit certains travaux réalisés sur le SVE montrant la familiarité des jeunes volontaires avec la participation associative et l'engagement d'une manière générale : Robiteau C., Silvestre S., *Le service volontaire européen : une étape dans le parcours de vie des jeunes. Une enquête en région Centre*, Rapport d'étude INJEP, Paris, mai 2012.

aux individus des garanties et des droits et surtout fonde une reconnaissance et une dignité sociales. Pour R. Castel, le défaut d'emploi ou le fait d'occuper des emplois précaires – des « sous-emplois » – ne permet pas aux individus de disposer des conditions pour construire leur indépendance économique et sociale et notamment d'être reconnus comme des individus à part entière. Ces derniers s'apparentent à des « individus par défaut », déqualifiés, dévalués voire stigmatisés, parce qu'ils ne parviennent pas à s'inscrire dans les réseaux producteurs de la richesse et de la reconnaissance sociale³⁴.

Derrière cette rhétorique de l'emploi et du travail, se cache donc visiblement une aspiration chez ces jeunes à une forme de reconnaissance sociale et de valorisation de soi, dont ils sont aujourd'hui privés en raison de leur situation et de leur parcours de vie chaotiques.

... et retrouver la maîtrise de son parcours de vie

En racontant leur parcours de mobilité internationale, les jeunes rencontrés aiment rappeler que leur engagement résulte d'un choix libre et personnel. Les expressions utilisées à ce sujet sont variées : « C'est moi qui ai choisi », « personne n'a décidé à ma place », « je me suis motivé tout seul », « j'ai demandé l'avis à personne », etc. Ils écartent avec force dans leurs propos toute influence ou incitation de leur environnement relationnel (famille, amis et institutions principalement)³⁵. Devenir un jeune mobile et cosmopolite s'apparente ainsi à une position « acquise » qu'ils ont pu véritablement choisir, voire conquérir. Cette signification de la mobilité internationale prend tout son sens quand on interroge leur parcours biographique, parsemé de nombreuses positions « assignées », de choix subis et imposés auxquels ils n'ont pu échapper.

En règle générale, les jeunes interrogés ont une histoire de vie marquée par des échecs, des déceptions et des interactions douloureuses avec le monde institutionnel, notamment avec l'institution éducative. Leur cursus scolaire a fréquemment été vécu comme une expérience amère, voire comme un véritable traumatisme. Pour eux, l'école a été défailante à leur égard ; elle ne les a pas accompagnés ni aidés aux moments où ils en avaient besoin, en particulier lors des périodes sensibles d'orientation. Les jeunes rencontrés ont souvent l'impression d'avoir été orientés de force – par l'échec ou l'insuffisance scolaire –, dans certains cas avec la complicité de leurs parents, dans des filières qui ne les intéressaient pas ou dans des voies de relégation. Certains attribuent ainsi à l'école et au corps enseignant un haut niveau de mépris, de violence symbolique et verbale, voire de manœuvres stratégiques et de tromperie. L'école, comme la fréquentation d'organismes d'orientation peut être pour eux une expérience, parmi d'autres, de la désillusion de ne pas avoir été écoutés et de ne pas avoir été considérés comme des individus à part entière, des personnes libres de choisir leur parcours et de s'investir dans une voie en fonction de leurs goûts, de leurs compétences et de leurs envies (voir encadrés 4 et 5).

³⁴ Sur ces différents aspects, Castel R., *La montée des incertitudes*, Paris, Le Seuil, 2009.

³⁵ Les résultats de l'étude révèlent toutefois le caractère décisif de l'accompagnement et de l'environnement relationnel – notamment institutionnel – pour faire basculer les jeunes dans une mobilité internationale et concrétiser leur envie de partir à l'étranger (voir chapitre 2, p. 29).

ENCADRE 4. PAUL, 23 ANS, PARTIEN SVE COURT TERME, EN GROUPE, EN ITALIE

Paul est un jeune homme de 23 ans parti en SVE court terme, pendant deux mois, en Sicile. À l'instar d'autres jeunes mobiles interrogés, il a insisté tout au long de l'entretien sur sa forte volonté et sa grande motivation à l'idée de partir à l'étranger. Pour lui, son environnement familial n'a joué qu'un rôle mineur dans son engagement : « Il y a ma grand-mère qui est Italienne qui m'a dit : "Tu vas en Sicile là où il y a les mafieux." C'étaient les conseils de ma grand-mère qui est Italienne ! Mais non, sinon, je n'ai pas eu de... En fait, je me suis moi-même motivé, et je n'ai pas eu d'encouragements en particulier. Mes parents, ils se sont dit : "Ouais, ça va ne pas se faire." Parce qu'ils avaient l'habitude que ça réponde pas, qu'on ne me réponde pas. [...] Non non, j'ai été encouragé par moi-même. Je me suis dit : Beh voilà, c'est une expérience. [...] Je vais vivre un truc, il faut que j'en profite. C'est un beau truc. »

Son SVE a été l'occasion de s'arracher de ses difficultés quotidiennes et d'être actif. On observe à ce sujet à la fois la rhétorique de l'air et de la liberté, et celle de l'emploi dans son discours. Il faut dire que cela faisait de nombreux mois que Paul était inactif. Il attendait de son expérience de mobilité internationale : « De pouvoir me débrouiller seul, une bulle d'air, de pouvoir me débrouiller seul, de ne plus avoir le quotidien, pendant deux mois, pouvoir me dire : Stop ! Voilà, j'ai un truc à faire ; en plus j'apprends une nouvelle langue, je voyage, je vois un pays. C'est une combinaison d'un peu tout. C'est d'un côté le fait de travailler parce que j'avais besoin de travailler, parce qu'au bout d'un moment, on pète un câble à force de pas travailler. Donc besoin de travailler. Et aussi la possibilité de visiter un pays, de vraiment découvrir une culture, pas seulement de lire des trucs sur le pays, non, d'y aller et d'apprendre les choses. »

Paul était particulièrement enthousiaste et impatient à l'idée de vivre ce SVE, et de se retrouver ainsi en situation de réussite dans le cadre d'une expérience de vie choisie, situation qu'il n'avait pas vécue depuis longtemps. [...] À force, j'y avais pris goût à ce projet. Je m'étais déjà projeté en Italie. Bon après, ce n'était pas comme je me l'étais imaginé, mais je m'étais déjà projeté en Italie. Je commençais déjà à faire ma valise. J'en avais parlé à tous mes proches. Moi, je me qui faisait une joie. Je me disais : "Ça y est ! J'ai enfin trouvé un truc qui marche, un projet qui marche. Et voilà, ça y est, enfin !" »

Au-delà des obstacles rencontrés sur le chemin de l'insertion professionnelle, Paul a vécu l'expérience scolaire de façon particulièrement douloureuse ; il qualifie son parcours à l'école de « compliqué ». Il a été diagnostiqué dyslexique tardivement et a rencontré des difficultés importantes pour lire et écrire. Les situations d'enseignement étaient parfois insupportables et ont considérablement entamé son estime de soi : « Après, à mon époque, peu de gens savaient ce que c'était comme maladie. On pensait que je ne voulais pas faire d'efforts. Maintenant, c'est plus soigné comme maladie, donc on commence à prendre conscience de, beh ouais, finalement, le mec, s'il confond un B et un D, c'est pas qu'il est con. Tu pourras lui taper dessus pendant quatre heures en lui disant : "Comment ça se fait qu'il fait des B !" Beh, s'il écrit des B, c'est qu'il confond, ce n'est pas qu'il est con. »

Son parcours scolaire porte la marque des échecs et des positions « assignées ». En raison de ses résultats scolaires considérés comme trop faibles par le personnel éducatif, il a été orienté dans une filière spécifique — un baccalauréat professionnel dans le domaine des services à la personne —, avec la complicité des services d'orientation et de sa mère. Souhaitant à l'origine plutôt embrasser une carrière professionnelle dans l'informatique, il a l'impression non seulement que ses souhaits n'ont pas été pris en compte mais également d'avoir perdu son temps pendant quelques années : « C'est surtout ma mère qui s'en est occupée [de son orientation]. Beh, elle a un bac, donc à l'époque, c'était pas mal, mais vu que elle n'était pas trop au courant des formations qui existaient et compagnie, elle a suivi l'école et le CIO [Centre d'information et d'orientation] qui leur a dit : "Oui, il y a ça. Le service à la personne, ça recrute. C'est un truc formidable. Il pourra faire après infirmier, il pourra faire machin." [...] Finalement, on n'a pas tenu compte de mon avis, qui était de : Moi, les gosses, c'est gentil, mais bon, le mien je l'adorerai, mais ceux des autres ils sont gentils, mais je ne vois pas pourquoi j'irais m'en occuper. Et les personnes, âgées, beh, ouais j'ai vu quelqu'un mourir devant moi quand j'étais très jeune, à l'âge de 14 ans, en pleine rue. Depuis, tout ce qui est personnes âgées et compagnie, j'ai un peu de mal à accrocher... Donc si on m'avait demandé mon avis, j'aurais dit : "Non, c'est une mauvaise idée." Malheureusement, on ne me l'a pas demandé. J'ai fait ça. Parce que bon, après tout, on me disait que c'était la seule solution. Donc bon beh, quand on vous dit ça, on vous dit de le faire, vous le faites. Et voilà. Mais sincèrement, si j'avais su... [...] Ah là, c'est la pire orientation que j'ai pu avoir. Sincèrement, j'ai perdu trois ans de ma vie. J'ai sacrifié quatre ans de ma vie ».

L'absence de choix libre marque également le parcours professionnel en devenir des jeunes interrogés (voir encadré 5). En situation de précarité, faiblement diplômés et ne pouvant bénéficier de la solidarité familiale, ils se disent souvent contraints au « choix de la nécessité », autrement dit, de mettre de côté leurs envies et leur souhaits pour trouver un emploi coûte que coûte, quels que soient son attrait ou sa valeur sur le CV, dans un impératif de survie.

ENCADRE 5. STEPHANIE, 27 ANS, PARTIE EN SVE LONG TERME EN AZERBAÏDJAN

Stéphanie n'aimait pas l'école et a connu un parcours scolaire particulièrement chaotique – principalement au collège – marqué par des problèmes de comportement, des résultats insuffisants, des échecs aux examens qui la traumatisent encore aujourd'hui, et des difficultés d'orientation en conséquence. En outre, les interactions avec le monde scolaire – en la mettant face à ses défaillances – ont progressivement conduit Stéphanie à intérioriser le fait qu'elle n'était pas « adaptée » à l'institution scolaire ; pendant de nombreuses années, elle a ainsi été « fâchée » avec l'école.

« Ça a été galère dans le sens où voilà, au collège, je n'étais pas bonne élève, je me suis jamais investie en fait. Voilà, moi, je pensais à discuter, bavarder, faire mes trucs et tout. Je n'ai jamais aimé l'école en fait concrètement. Donc voilà, c'était limite la crise pour aller à l'école, et quand j'y allais, c'était pour faire un peu le bordel. Donc sortie de 3^e, aucun lycée n'a voulu me prendre. Parce qu'en fait, j'ai toujours voulu être éducatrice spécialisée depuis que j'ai 7 ans quoi. Donc je voulais absolument être dans le social et tout. Sortie de 3^e, donc aucun lycée n'a voulu me prendre, vu mon dossier. Donc ma maman s'est un peu battue pour me trouver un BEP Sanitaire et social, ce que j'ai fait en internat à la campagne, ce qui a été complètement horrible pour moi. Quand j'étais en école, je voulais l'arrêter. Tous les mois, ça y est, je voulais arrêter le BEP et tout. Ma mère me suppliait de continuer. Bon, elle a bien fait parce que du coup, je l'ai eu donc c'était plutôt bien. Et ensuite, j'ai continué sur un bac Sanitaire et social, que je n'ai pas eu... Enfin voilà quoi, du coup, mon parcours. Clairement, je n'ai jamais trop aimé l'école, et en plus, je pense qu'on ne m'a pas aidée dans le sens où on m'a toujours dit que je n'étais pas faite pour l'école. Bon, beh inconsciemment, je me suis dit que je n'étais pas faite pour l'école. Donc voilà. »

Son parcours professionnel n'a pas été beaucoup plus positif. Contrainte à faire des choix par défaut en raison notamment de son absence de diplôme et de la nécessité de gagner sa vie, elle a enchaîné les emplois précaires peu qualifiés qui ne correspondaient pas à ses centres d'intérêt mais qui lui permettaient de subvenir correctement à ses besoins. Stéphanie s'est ainsi progressivement retrouvée dans une situation qu'elle qualifie de « cercle vicieux » : « [La restauration.] c'est juste que je pouvais faire que ça en fait sans diplôme. Après, j'ai été aide à domicile, auxiliaire de vie et tout. Et puis concrètement, quand j'ai su voilà, qu'on pouvait entre guillemets gagner sa vie dans la restauration, beh, je n'ai pas hésité. Et du coup, je suis un peu rentrée dans un cercle vicieux quoi. [...] En fait, ça ne m'a jamais intéressée quoi. J'ai fait ça malgré moi, parce que je n'avais pas de diplômes. Et de toute façon, comme trois quarts des gens dans la restauration, voilà, c'est des gens qui sont pas passionnés et qui font ça parce qu'il y a rien d'autre à faire quoi. Sans diplôme, à part être téléopératrice ou... Enfin voilà quoi, ça me... À part faire des ménages ou des choses comme ça, tu peux rien faire quoi. »

Au moment de partir en mobilité internationale, Stéphanie éprouvait des sentiments mêlés de perte et de saturation par rapport à un parcours scolaire et d'orientation difficile et à une situation professionnelle subie depuis de nombreuses années. Elle avait clairement une envie de changement et le souhait de reprendre la maîtrise de son parcours de vie : « Ouais, j'étais complètement perdue. Mais complètement perdue dans le sens où ça fait cinq ans... Enfin disons que l'échec de mon bac, en fait, je ne m'en suis jamais remise concrètement... Donc ça fait cinq ans que je suis dans la restauration, et vraiment j'en ai marre. Bon après, je vous parlerai de ça après, à savoir que le voyage vraiment m'a aidée pour ce que je suis en train de faire maintenant. Je vous dirai ça après. Donc là, j'étais un peu perdue dans le sens où j'en avais marre d'être serveuse, je voulais vraiment faire autre chose. [...] Et puis en plus là, j'ai eu 27 ans il y a même pas un mois, et ces cinq dernières années sont passées tellement vite... Moi, je suis restée bloquée à 22 ans, enfin je n'ai pas vu les cinq dernières années. J'aurais dû faire tellement de choses tu vois, comme partir à l'étranger. Et du coup, ouais, je le vis un peu mal. Si, je le vis un peu mal.

Mais bon, c'est pour ça que cette année, voilà, je me suis motivée, je me suis dit c'est bon, j'avais perdu assez de temps. »

Pour remédier à ses difficultés liées à son parcours de vie et à sa situation professionnelle, elle a ainsi décidé de concrétiser un projet qu'elle avait à l'esprit depuis de longues années, celui de séjourner pour une période relativement longue dans un pays étranger: « Je m'étais dit que c'était une expérience qui allait pouvoir m'aider dans mes choix futurs en fait. C'est ce qui m'a aidée... complètement. » Son SVE a été un outil important de la reconquête de sa trajectoire personnelle et professionnelle. Séjourner en Azerbaïdjan pendant quelques mois lui a permis de se remobiliser, animée par le souhait de ne pas se retrouver au retour dans la même situation de perte et de saturation. Elle a ainsi décidé de reprendre le chemin de l'institution scolaire et d'envisager de faire des études supérieures.

« Je me souviens avoir été super contente de rentrer dans le sens où durant le voyage, en fait, j'avais décidé de m'inscrire au DAEU. Donc le DAUE, c'est le diplôme d'accès aux études universitaires. Donc j'ai commencé cette année. Donc pendant mon voyage en fait, donc durant mes longues soirées en fait où je ne faisais rien, j'ai préparé les dossiers pour m'inscrire à l'université cette année et passer le DAEU. [...] Disons que pendant que j'étais là-bas en fait, je me disais : "Mais je ne vais pas pouvoir rentrer et ramener la même vie qu'avant quoi, être serveuse." Métro-boulot-dodo, enfin ça fait trop longtemps que ça dure, j'en pouvais plus quoi. Donc du coup, ce voyage m'aura vraiment servi. En plus, j'ai rencontré des étudiantes et tout. Je me suis dit : "Écoute Stéphanie, tu ne peux pas repartir et voilà, faire la même chose quoi." Donc ouais, j'avais vraiment envie de reprendre l'école, parce que sinon je ne vais pas pouvoir faire grand-chose entre guillemets de ma vie quoi. Il y a des gens qui réussissent sans avoir le bac, mais voilà, ça me ferme quand même beaucoup de portes quoi. [...] Je pense que c'est ce qui m'a aidée voilà à vouloir reprendre l'école en disant que j'étais capable en fait quoi. » Animée d'une grande confiance en elle et dans ses capacités de réussite, Stéphanie souhaite aujourd'hui embrasser une carrière dans l'action sociale ou l'humanitaire.

Comme le montre l'expérience de Stéphanie (encadré 5), le recouvrement de la maîtrise de son parcours de vie n'est pas uniquement un motif d'engagement des jeunes avec moins d'opportunités dans un parcours de mobilité internationale mais également un apport central au retour de leur séjour à l'étranger.

Certes, dans un premier niveau de discours, les jeunes interrogés retiennent de leur mobilité internationale l'expérience humaine et relationnelle qu'ils ont vécue entre pairs. Tous insistent sur la qualité des liens noués tant avec les jeunes Français qu'avec ceux du pays d'accueil, marquée par la solidarité, l'entraide, la considération et la bienveillance. Un fort attachement mutuel entre jeunes mobiles s'est créé à l'étranger et le détachement au moment de rentrer en France a souvent été difficile. Ces sociabilités amicales entre pairs inhérentes à l'expérience de mobilité internationale sont souvent un facteur déclenchant un sentiment de mélancolie et de mal-être au retour.

Au-delà de ces aspects humains et relationnels, l'expérience d'un échange de jeunes ou d'un volontariat à l'étranger est toujours vécue positivement car elle apporte beaucoup. Sur ce point, les jeunes rencontrés évoquent rarement spontanément l'acquisition de compétences précises (techniques, organisationnelles, relationnelles, etc.) transférables directement dans leur parcours professionnel ; la référence à l'apprentissage d'une langue étrangère par exemple émerge relativement tardivement dans leurs propos. L'essentiel semble résider ailleurs : sur le plan des attitudes et des savoir-être. Au niveau personnel, la sensation d'un changement de soi est objectivée dans la plupart des cas. Pour la majorité des jeunes interrogés – même pour ceux qui ont interrompu leur séjour –, la mobilité internationale est véritablement un « accomplissement » venant mettre un terme aux échecs et aux désillusions qui émaillent leur histoire personnelle. Enveloppés dans une expérience bienveillante, ils voient leur estime de soi restaurée et ils

croient (de nouveau) dans leurs capacités de réussite. La mobilité internationale redonne aux jeunes vulnérables la confiance nécessaire pour affronter ce qui est le plus difficile : une intégration sociale épanouie. Ils sont (re)mobilisés et (re)motivés pour avancer dans leur parcours de vie. Pour le dire autrement, l'expérience d'une mobilité internationale – qu'elle soit individuelle ou collective – remet les jeunes en route sur le chemin de l'insertion sociale et professionnelle et ce, même si leur projet n'est pas encore pour certains complètement clarifié ou stabilisé (voir encadré 6).

Toutefois, ces changements personnels ne se manifestent pas toujours automatiquement dès l'achèvement du séjour à l'étranger. En effet, le retour en France peut constituer une étape complexe à franchir, voire déroutante, pour certains jeunes, révélant le caractère central de l'accompagnement³⁶.

ENCADRE 6. PAROLES DE JEUNES : SITUATION DE REUSSITE, CONFIANCE EN SOI ET (RE)MOBILISATION POUR CONSTRUIRE SON PARCOURS DE VIE

« Là, je peux te dire aujourd'hui : je suis trop fière de moi. Qui aurait cru que j'allais faire tout ça ? [...]. Au début, quand je partais, j'étais timide, j'étais un peu dans mon coin... J'étais hyper timide. C'est vrai que mon premier voyage, j'étais hyper timide. Je ne voulais pas m'avancer vers les autres et tout. Je me disais : "Qu'est-ce qu'ils vont dire ? J'espère qu'ils ne vont pas se moquer de moi..." Et puis au final, ça s'est bien passé. Et puis en plus, quand on part dans les échanges, on est trop aimés par les autres pays, les gens ils nous aiment trop nous les Français [...]. Ce que j'ai appris ? La culture du pays, donc du coup, j'ai pas mal appris. J'ai appris sur moi-même que j'étais capable de faire plein de choses. Comme le théâtre, au début, je me sentais pas capable, mais après, j'ai appris, je me suis dit : "Tu peux le faire." Donc du coup, après, je me suis appris sur moi-même. Je me suis dit : "Marianne, en fait, elle n'est pas timide." Donc du coup, ça m'a appris sur moi-même. [...] Ah oui. Ça m'a complètement changée quoi. [...] Quand je reviens, je sais que je reviens plus forte. Donc du coup, je sais que je me mets à rechercher du boulot. Même des fois, j'appelle mon agence d'Intérim. Bon, ce n'est pas tous les jours que je travaille. Ils m'appellent deux fois par semaine pour travailler. Bon après, j'ai envie de leur dire : "Tu fais quoi avec un salaire comme ça ?" Enfin moi, il me faut un travail de tous les jours. Donc du coup, en fait, de voyager, ça me fait trop du bien en fait. [...] Là, depuis hier [elle est rentrée de mobilité la veille de l'entretien], je suis trop active ! Là, je n'arrête pas. Ouais, depuis que je rentre de mes voyages, je suis beaucoup plus active. Je bouge. Enfin je n'abandonne pas, je cherche, je travaille, je sors. En fait, je suis plus comme avant. Avant, j'étais hyper timide. Et maintenant, je parle avec tout le monde, si je peux aider, j'aide. Enfin je suis plus comme avant quoi. [...] [Ce que l'expérience lui a apportée :] le fait que je me sente plus forte, beh déjà, d'avoir grandi en maturité. D'être plus autonome. D'avoir déjà une grande confiance en moi, parce qu'avant, j'avais pas du tout confiance en moi. Donc c'est ça qui m'a fait sentir plus forte en fait. Et de pas baisser les bras aussi, de pas baisser les bras. Voilà. Grâce à ces échanges-là, beh, je baisse plus les bras, je suis de plus en plus forte, et franchement, je suis trop contente quoi. [...] Oui, oui oui. Je vois l'avenir plus positif. Oui, mon avenir, je ne le vois pas presque tout tracé, mais je vois la moitié tracée. [...] Je suis toujours sur le même projet. Après, je vais voir pour ouvrir mon restau mais à l'étranger quoi. Je veux dire mettre bien des sous de côté et partir à l'étranger, dans un pays où j'aurai un coup de cœur. Pour le moment, je n'ai pas eu le coup de cœur d'un pays, mais quand j'aurai un coup de cœur d'un pays, que j'aurais visité tous les pays d'Europe, je choisirai ! » (Marianne.)

« Qu'est-ce que j'ai appris ?... Je dirais que... Je réfléchis si ça m'a vraiment appris quelque chose... Au final, je ne dirais pas que ça m'a appris quelque chose, mais ça m'a... Je ne sais pas comment dire... Ça m'a pas appris, mais ça a continué en fait, dans la continuité... Après, ça m'a appris à parler anglais, enfin je me suis rendu compte que je pouvais converser, enfin parler en anglais sans trop de problèmes. J'arrive à me faire comprendre et à comprendre. Mais bon je n'ai pas encore le vocabulaire ni la grammaire. Après, ça m'a

³⁶ Voir la conclusion du rapport d'étude, p. 87.

appris pas vivre en groupe parce que j'étais déjà allé en internat pendant un an. Je ne sais pas, je me sentais bien. C'est juste, je ne sais pas, ça m'a appris à m'adapter peut-être. [...] Je suis plus sûr de moi. Après, ouais, du coup, on va dire que j'ai changé. Je suis plus sûr de moi, je sais ce que je veux maintenant. Je suis actif, alors qu'avant, je faisais rien. Voilà, ça m'a remotivé, etc. Donc ouais, ça m'a apporté de bonnes choses. [...] Et du coup, je suis plus motivé pour plein de choses. Je me suis remis à la guitare. Je ne travaille pas mais je ne m'ennuie pas en fait. Avant, je m'ennuyais pas mal et maintenant, je fais des trucs. Voilà, je lis, je fais de la guitare, je sors... [...] Dix jours en Finlande, ça paraît court comme ça, mais au final, je ne sais pas, ça m'a redonné de la motivation. [...] Mais en fait, c'est même... J'ai commencé à renouer contact avec mes amis un peu avant de partir, quelques mois avant étant donné que je ne sais pas, rien que le fait de savoir que tu vas partir et que tu vas vivre un truc entre guillemets que tout le monde n'a pas la chance de faire, je ne sais pas, ça te... t'es mieux dans ta tête quoi. [...] Maintenant, clairement, je sais où je vais... A la base, c'était clair avant que je parte en asile et que j'aie des problèmes. Et disons que je me suis refixé sur mon objectif. [...] Disons qu'à partir du moment où j'ai arrêté mon BTS, je savais plus vraiment quoi faire parce que je n'avais pas le bac. Donc j'ai eu la chance d'intégrer le BTS à la base sans bac. Donc bon, j'étais bloqué, je ne savais pas trop quoi faire. Et oui, la Finlande, ça m'a permis de me remettre, enfin au final, je suis retombé sur le même objectif, mais je me suis refixé dessus on va dire. Ça m'a remotivé quoi. [...] Donc du coup, ça m'a donné envie de repartir et de continuer à persévérer pour arriver à devenir steward. » (Stéphane.)

« Oui, c'était super bien ouais. Et puis même le petit papi qui était avec nous qui travaillait sur le mur, il nous motivait. Ça nous prouvait que même à 68 ans, on avait toujours la forme, donc nous, ça nous motivait encore plus. Et du coup, le mur il s'est construit en très peu de temps, et franchement... On nous a dit qu'on était le meilleur groupe, et c'est touchant d'aller dans un autre pays qu'on nous dise ça, qu'on nous valorise comme ça. Non franchement, c'était super bien. [...] Oui, parce que pour moi, le fait d'avoir fait ce voyage-là, d'avoir appris des choses avec des personnes étrangères, franchement, oui, ça fait grandir, ça fait prendre de la maturité. [...] Ça m'a montré que je pouvais être capable. Juste la confiance en soi (en termes d'apport), pouvoir se repérer sans forcément avoir de l'aide et être débrouillard. [...] D'être positive. Parce que j'étais tout le temps négative avant. Enfin, je le suis encore un peu encore maintenant, mais j'arrive un peu plus à être positive un peu plus sur tout. [...] La personne qui construisait le mur avec nous, donc la personne de 68 ans. Certes, il y avait la barrière de la langue, mais elle nous faisait comprendre, et il y a eu certaines leçons de vie qu'il nous a dites, bon pas très bien traduit, mais dans le sens... ce que ça voulait dire, c'était pour nous montrer que si on voulait quelque chose, on pouvait être capable de tout. Il nous a vraiment... Enfin ce monsieur-là m'a vraiment ouvert les yeux et c'est pour ça que ce voyage-là, je l'oublierai jamais quoi. C'était magnifique. [...] Certes, j'avais des projets tout ça, mais bon voilà, j'ai un projet, j'en refais un autre tout ça... et maintenant, à l'heure d'aujourd'hui, j'ai plein de projets et tous les projets que j'ai en tête, j'aimerais bien les réaliser maintenant, et je dois foncer, je dois tout faire pour y arriver... je serais capable de tout maintenant. » (Julie.)

Cependant, en dépit de ces apports et apprentissages hautement significatifs issus d'une expérience de mobilité à l'étranger, tous les jeunes vulnérables n'en bénéficient pas systématiquement. Il existe encore aujourd'hui des freins et des mécanismes limitatifs qui restreignent l'accès des jeunes avec moins d'opportunités à la mobilité internationale dans un cadre non formel.

2. ETRE INFORME ET S'ENGAGER DANS UNE MOBILITE INTERNATIONALE : QUELLE INFLUENCE DE L'ENVIRONNEMENT RELATIONNEL ?

Envisager de partir à l'étranger et s'engager dans une démarche de construction de projet avec l'appui des dispositifs et programmes de mobilité internationale existants résulte d'un processus au sein duquel l'environnement relationnel est décisif³⁷.

Sur ce point, les structures institutionnelles, la cellule familiale et les pairs exercent une influence de nature et de statut différents non seulement pour l'information sur les opportunités de séjour à l'étranger mais également pour la transformation l'idée de mobilité en action.

Le rôle décisif des structures de l'univers de l'insertion et de l'animation socioéducative

Dans la très grande majorité des cas, l'environnement institutionnel – et plus particulièrement l'univers socioéducatif et de l'insertion sociale et professionnelle – est à l'origine de la « mise en relation » des jeunes vulnérables avec les expériences de mobilité internationale et leurs dispositifs. Les entretiens individuels et focus groupes révèlent que tous les jeunes interrogés ont été informés et sensibilisés à ce type d'expérience par l'intermédiaire d'un éducateur, d'un animateur ou d'un conseiller de mission locale, lors de rendez-vous individualisés en face à face, de réunions de projets, d'interventions ponctuelles, etc., ou suite à l'organisation de séances d'information collective réalisées en partenariat avec les associations spécialisées dans la mobilité internationale. Aucun jeune n'est entré directement en contact, de sa propre initiative et avec ses propres ressources, avec les professionnels accompagnant les jeunes dans un départ à l'étranger (Itinéraire international, Eurocircle, Solidarités jeunesse, etc.).

« En fait, j'étais à la garantie jeunes³⁸. C'est comme une mission locale, mais sauf que tous les mois, on est rémunéré. Et en fait, l'association, ils sont venus se présenter à la Garantie jeunes, et du coup j'y ai été. Et donc du coup, quand ils ont parlé de voyages, que les jeunes ils pouvaient partir en voyage, enfin que pour 100 euros, on pouvait partir, beh je me suis dit : "pourquoi je n'essaierais pas ?" Et donc du coup, après, j'ai pris leurs coordonnées. Et après, je les ai vite appelés, j'ai regardé les échanges qu'il y avait sur le site, et après, j'ai vu l'Allemagne, j'ai vu "théâtre", j'ai dit : "Bon vas-y, fonce !" [...] Beh, si je les aurais pas connu, non, je serais pas partie. Mais heureusement qu'ils sont venus se présenter. Franchement, je suis très contente. Je ne regrette pas du tout. » (Marianne)

« J'étais en cours à l'organisme de formation, et il y a un matin, ma formatrice m'a dit : "Ecoute, il y a Stéphane qui prévoit un voyage en République tchèque à Prague. Est-ce que tu veux y aller ?" Donc du coup, j'ai dit oui. Et suite à ça, j'ai eu Stéphane au téléphone, et j'ai passé deux ou trois semaines avant de partir à l'association. Et puis après, on est partis. » (Julie.)

L'absence de relation directe avec les opérateurs de la mobilité internationale n'est pas surprenante. Les jeunes interrogés n'avaient aucune connaissance préalable des dispositifs et programmes de mobilité

³⁷ Les jeunes interviewés ont toutefois tendance à écarter toute source d'influence dans leur décision de s'engager dans une expérience à l'étranger. Sur cet aspect, voir p. 18.

³⁸ La « garantie jeunes » est un dispositif qui permet aux 16-25 ans en situation de grande vulnérabilité sur le marché du travail – ni en emploi, ni en étude, ni en formation – de bénéficier d'un accompagnement renforcé dans le cadre d'un parcours de formation et d'accès à l'emploi. Ces jeunes perçoivent en contrepartie une aide financière.

internationale dans un cadre non formel et donc, par conséquent, aucun désir d'y participer³⁹. Probablement influencés par la popularité du programme Erasmus pour les étudiants, certains d'entre eux en véhiculaient une image erronée et pensaient que ces dispositifs ne leur étaient pas destinés, en raison notamment de leur maîtrise insuffisante de la langue anglaise, de ressources financières trop modestes ou de leur bas niveau de qualification.

« Pouvoir partir travailler dans un autre pays, pour moi, ça me semblait déjà impossible parce que je me suis dit : "Il faut des tonnes de diplômes. Ça sera jamais possible et tout." Et finalement, pouvoir partir même sans diplômes, je me suis dit : Il faut que je fasse l'expérience. [...] Parce que j'avais déjà pensé partir, mais je me suis dit : "Ouais, mais faut des diplômes, faut le bac, faut bac + 50 ! Ce n'est pas possible... Je ne peux pas partir non..." » (Anaïs.)

« Ah non, je ne connaissais pas du tout, parce que sinon, moi, je serais partie bien avant ! Mais bon, il n'est jamais trop tard ! » (Julie.)

« Beh je savais pas que ça existait. Ça, si j'ai le reproche à faire, j'aurais bien aimé justement qu'on m'en parle au collège, ou au sein du lycée plutôt : vous savez, si vous voulez partir à l'étranger, il existe ça, ça, ça... Parce que j'ai vécu une longue période de chômage. Et le problème, c'est que si j'avais su, sincèrement, je serais parti. Si je savais qu'il y avait une possibilité de partir pendant un an, je serais parti avec la plus grande joie. Ça m'aurait fait une expérience, j'aurais pu développer une nouvelle langue, j'aurais pu apprendre plein de choses. À la place, j'ai été au chômage, j'ai rien fait, je suis resté chez moi. [...] Ça, ça, c'est dommage. Ça, c'est dommage, c'est un gâchis. » (Paul.)

Les structures de l'insertion sociale et professionnelle (missions locales, centres sociaux et socioculturels, structures de la prévention spécialisée, etc.) constituent ainsi un maillon essentiel pour favoriser l'accès des jeunes vulnérables à la mobilité internationale. Véritables centres de ressources, ces acteurs remplissent un rôle central d'information et d'orientation vers la mobilité internationale, voire de « rabatteur » permettant un « effet râteau » vers les structures relais spécialisées⁴⁰.

La famille, levier ou obstacle ?

À l'annonce par le jeune de son envie de partir à l'étranger, certains parents construisent un environnement favorable autour de son projet, en lui apportant un support technique (soutien à l'élaboration de la candidature, conseils divers, aide à l'achat du billet d'avion, etc.), financier ou moral. D'autres se montrent indifférents, sceptiques voire opposent au jeune un avis défavorable. La perspective d'un éloignement géographique – même pour une période courte et dans le cadre d'un séjour collectif – peut attiser un ensemble de craintes liées à l'accident de transport, aux mauvaises rencontres et risques d'agression (notamment dans des pays connotés négativement dans les représentations), à l'autonomie supposée insuffisante de leur jeune pour vivre seul, etc.

« Ma mère, elle pleurait : "Pourquoi t'as besoin de partir !?...". Comme d'habitude en fait quoi. Si j'écoute ma maman, c'est un peu compliqué quoi : "Oui, pourquoi tu veux partir à l'étranger ?! Surtout là-bas, Azerbaïdjan !" Azerbaïdjan, je sais pas si vous connaissez l'Azerbaïdjan, mais moi, je ne connaissais pas du tout Azerbaïdjan. Quand on m'a dit Azerbaïdjan... Donc quand je parlais de l'Azerbaïdjan autour de moi : "Ah ouais, c'est où ? C'est quoi ? C'est loin ! Mais t'es folle !!" [...] Elle avait peur qu'il m'arrive quelque chose. Enfin oui, peur que je tombe entre de mauvaises mains, peur qu'il m'arrive quelque chose là-bas, je ne sais pas. Voilà, que je tombe sur des gens mal intentionnés en fait. De

³⁹ Les jeunes interrogés ne sont toutefois pas étranger au voyage ; la plupart disposent en effet d'un capital migratoire acquis lors de séjours à l'étranger réalisés dans le cadre familial, scolaire ou associatif. Nous y reviendrons.

⁴⁰ Dans ces conditions, la mise en relation des jeunes avec moins d'opportunités avec les expériences de mobilité internationale dans un cadre non formel semble bien spécifique. En effet, les études réalisées sur le SVE (toutes catégories de public confondues) montrent le rôle des supports de communication et de la recherche autonome d'information dans la découverte des possibilités de réaliser une mobilité internationale. Voir sur ce point Robiteau C., Silvestre S., *op. cit.*

toute façon, peu importe où je vais, ma mère, elle est toujours hyper inquiète. Quand j'ai été cinq mois au Sénégal, hyper inquiète : "Tu rentres quand ? Est-ce que ça va ?" Enfin elle se fait des films en fait tout le temps. Je lui envoie une photo, elle l'interprète différemment. Enfin voilà. Je ne vais pas rentrer dans les détails, mais voilà, elle se fait des films pour tout et rien. Donc après, voilà, c'est une maman. » (Stéphanie.)

Plus fréquentes dans le cas du départ de jeunes filles, ces angoisses semblent devoir être reliées à la force et à la pression des liens familiaux dans certaines familles – notamment celles dont les parents sont issus de l'immigration – et/ou au parcours de vie des jeunes souvent marqué par des conflits familiaux, des ruptures et le développement de relations exclusives, voire fusionnelles, avec leur père ou leur mère. Ces craintes semblent également plus fréquentes chez les parents qui ne voyagent pas – ou plus – à l'étranger (voir encadré 8).

Par ailleurs, tous les parents ne croient pas forcément à l'utilité et aux effets positifs d'une mobilité internationale réalisée dans le cadre non formel, que cela soit en termes d'insertion sociale et professionnelle ou, plus généralement, de construction du parcours de vie. Certains accordent une priorité claire à l'insertion sur le marché du travail et enjoignent à leur jeune de trouver un emploi, même si ce dernier est précaire et ne correspond pas à ses envies ni à ses perspectives de carrière (voir encadré 7). D'autres ne comprennent pas les motifs qui le guident à vouloir partir à l'étranger dans le cadre d'un échange, d'un séjour collectif ou d'un volontariat.

« Oui, ils avaient peur pour moi. Et effectivement, il y a eu une personne dans mon entourage qui m'a dit : "Mais ça sert à quoi de travailler à l'étranger alors que tu peux faire exactement ça en France." Enfin c'était prise de tête sur prise de tête (avec son beau-père). » (Julie.)

« Ils [ses parents] sont un peu bizarres. Ils me disaient : "Oui, ça sert quand même à rien. Tu ne sais pas ce que tu vas apprendre de plus là-bas." Voilà quoi, c'est décourageant, mais d'un côté, il faut aussi écouter soi-même, donc moi, je me dis : Je vais que écouter moi, au lieu d'écouter les autres quoi. Même si c'était ma famille, je préférerais m'écouter moi. » (Natacha.)

Si la cellule familiale – par ses représentations, ses craintes et ses injonctions – peut questionner voire faire douter certains jeunes, elle peut constituer pour d'autres un obstacle infranchissable entraînant un abandon de l'idée de partir en mobilité internationale (voir encadrés 7 et 8). Et ce, en dépit des tentatives de conviction et de réassurance réalisées non seulement par le jeune mais également par les structures accompagnantes⁴¹.

Sur ce point, la famille est loin d'être jetée aux oubliettes. En tant qu'instance de socialisation, elle demeure chez les jeunes un point d'ancrage fort, notamment lors des périodes de trouble ou marquées par des décisions importantes. Les jeunes continuent à accorder beaucoup de crédit au discours parental et il est difficile pour certains d'entre eux d'aller contre les avis et injonctions de leurs parents ; certains ne prendront pas le risque de s'engager dans une expérience de mobilité internationale sans leur aval.

⁴¹ Conscients du frein que peut représenter la cellule familiale, certains acteurs intermédiaires de la mobilité internationale accompagnent non seulement les jeunes mais également, en cas de besoin, leurs parents. Ils peuvent rencontrer les familles individuellement ou les convier à des réunions collectives dans un but d'information, de conviction, voire de réassurance. Pour des illustrations, voir la posture professionnelle d'accompagnateur « escorter », p. 69.

ENCADRE 7. SARAH, 24 ANS, N'A PAS CONCRETISE SON PROJET DE MOBILITE INTERNATIONALE

Sarah a été informée d'un prochain départ pour un échange de jeunes en Sardaigne par la référente « mobilité internationale » de sa mission locale. En s'engageant dans cette expérience, elle pensait développer sa maîtrise de la langue anglaise, découvrir une nouvelle culture et étoffer son CV. Ses amis se sont montrés très enthousiastes quand elle leur a parlé de son projet. « Mes amis, ils trouvaient ça bien comme projet. Donc ils m'ont dit : « Oui, vas-y. Pourquoi pas. Fonce ! ».

A contrario, sa mère s'est montrée particulièrement hostile et semble avoir véritablement paniqué à l'annonce de son intention de participer à cet échange de jeunes. Elle lui a détaillé par le menu toutes ses peurs et ses angoisses la dissuadant ainsi de partir en Italie.

« Je lui ai dit : "Maman, je viens de sortir de mon rendez-vous mission locale, donc j'ai une conseillère qui m'a proposé de partir en échange culturel en Italie, donc ça sera du 18 au..." , je ne sais plus trop combien ; c'était une semaine donc le 26, je crois, juin. Donc je lui ai expliqué un peu qu'est-ce qu'on allait faire. Bon, moi, j'étais toute contente et ma mère elle me disait : "Oh, tu veux partir ! Tu ne vois pas tout ce qui se passe dans le monde ! Ils sont tous fous ! Reste à la maison !" Enfin, pour ma mère, voilà, il y a des malheurs partout. Elle n'a pas compris qu'il pouvait y avoir du bon aussi. [...] Beuh peur que je me fasse agresser. Mais je peux très bien me faire agresser ici, donc... Oui, donc elle avait peur que je me fasse agressée. Pareil, l'avion, dès que je lui ai dit que c'était avec l'avion, pareil, elle a eu aussi peur. Donc du coup, plein de petites piques qui a fait qu'elle n'était pas d'accord. [...] La peur que je me fasse agressée. Elle me disait que là-bas il y avait des voleurs ». Toute sa famille ne semble pas être logée à la même enseigne. En effet, un de ses frères a déjà séjourné à l'étranger, avec des amis, à Londres. Quand Sarah a exposé à sa mère cette différence de traitement, elle lui a répondu : "Oui, mais eux, c'est des garçons, donc ce n'est pas pareil." Donc voilà, en gros, moi, je suis une fille, donc c'est plus dangereux ».

Plusieurs forces ont convergées pour tenter de la faire changer de point de vue. Sarah, tout d'abord, a essayé de convaincre sa mère en lui exposant l'utilité et les bénéfices de ce type d'expérience à l'étranger. La mission locale, ensuite, a également tenté de créer le contact en proposant à Sarah de l'inviter à une réunion d'information. Elle lui a opposé une fin de non-recevoir « Donc Madame Dumont, elle m'avait justement dit d'amener ma mère à la réunion qui allait avoir lieu, justement pour qu'elle écoute. Mais ma mère elle a dit « Non, ça ne m'intéresse pas ». Voilà. Donc, du coup, je n'ai rien fait du tout. Parce que, ma mère, quand c'est Non, c'est Non quoi ».

Sarah a une histoire familiale marquée par le divorce de ses parents et l'éloignement de son père, qu'elle ne voit plus depuis de nombreuses années. Elevée uniquement par sa mère actuellement retraitée, elle est également la dernière de la fratrie. Cette position semble lui conférer un statut particulier : « J'ai une maman poule, donc elle se fait du souci, c'est normal. [...] Je suis encore la petite jeunette [...] Je suis encore la petite protégée ». Les craintes de sa mère transparaissent non seulement à la lumière de ses envies de voyage, mais également dans l'ensemble de ses mobilités quotidiennes. Sarah n'a pas le droit de sortir le soir et sa mère est angoissée au moindre de ses déplacements « Parce que j'ai une maman qui se fait beaucoup de souci ».

La mère de Sarah est d'origine Italienne (de Sardaigne) et a séjourné à l'étranger plusieurs fois quand elle était encore en couple. Si ces expériences lui confèrent un certain « capital migratoire », ses dispositions au voyage et à la mobilité internationale semblent avoir été mises en sommeil. Elle ne se rend plus à l'étranger depuis de nombreuses années, même pour rendre visite à sa famille restée en Italie.

ENCADRE 8. PIERRE, 22 ANS, N'A PAS CONCRETISE SON PROJET DE MOBILITE INTERNATIONALE

Lors d'un rendez-vous avec sa conseillère « emploi-formation » de la mission locale, Pierre a évoqué son goût pour le voyage et son souhait d'approfondir sa maîtrise de la langue anglaise. Il a ainsi été orienté vers une association spécialisée et a participé à une réunion collective sur les dispositifs d'aide à la mobilité. Suite à cette réunion collective, il n'a pas poursuivi les démarches pour concrétiser son projet.

Pierre a un parcours scolaire chaotique. Récemment, il a mis fin à son BTS en alternance dans le domaine du management ; il ne trouvait pas d'employeur malgré ses nombreuses recherches et le coût de la formation commençait à devenir exorbitant. Ses parents ont très peu apprécié qu'il mette fin à sa formation et le climat familial s'est considérablement détérioré. Son père le pousse considérablement à trouver un emploi rapidement : « Mon père, il s'en fiche que je trouve quelque chose qui me plaît ou pas, c'est le premier truc que je trouve, il faut que je le fasse, même un truc que je n'ai pas envie de faire [...] ». Mon père, il est électricien, il est allé jusqu'à ce que j'aille travailler avec lui [...] ». Aussi, quand il évoque son désir d'autonomie et de partir du foyer, on lui oppose une fin de non-recevoir « Quand je parle d'aller vivre ailleurs, ils se moquent de moi ». Contrairement à lui, ses parents n'ont pas le goût du voyage et ne disposent d'aucun « capital migratoire » ; Pierre les qualifie de très « casaniers ». Il se considère comme étant le seul de sa famille à souhaiter découvrir le monde et multiplier les séjours à l'étranger.

Pierre ne semble pas avoir cherché à s'opposer à ses parents et s'est plié à leurs injonctions ; « Je recherche un travail pour prouver à mes parents que je ne suis pas un gros fainéant qui reste à la maison ». Cette idée de mobilité reste toutefois toujours dans un coin de son esprit. « Je rêve énormément de voyage » va-t-il confier à la fin de l'entretien.

Les amis, à la périphérie de l'engagement

Contrairement à la cellule familiale et à l'environnement institutionnel, le cercle amical est rarement un facteur décisif de l'engagement ou de l'absence d'engagement dans une expérience de mobilité internationale qu'elle soit individuelle ou collective, de court ou long terme. En d'autres termes, si l'entourage amical ne constitue pas un frein, il ne s'apparente pas non plus à un véritable levier.

Tout d'abord, les résultats de l'étude montrent que les amis ne sont pas à l'origine du basculement des trajectoires vers la mobilité internationale ; aucun membre des réseaux amicaux n'a fourni d'information sur les opportunités de partir à l'étranger et les dispositifs d'aide, ni même suggéré à leur ami de s'engager dans cette voie. Si cette absence de mise en relation des jeunes vulnérables avec la mobilité internationale par l'intermédiaire du réseau amical peut étonner compte tenu de cette représentation commune dans la diffusion horizontale d'informations entre pairs, elle semble influencée par la structuration des réseaux sociaux. Ces derniers se caractérisent en effet majoritairement par leur homophilie ; ils ont tendance à rassembler des individus qui se ressemblent sur certains critères⁴². Dès lors que les jeunes avec moins d'opportunités se saisissent moins des dispositifs de mobilité internationale en général, et dans le cadre non formel en particulier – seule une jeune fille interrogée avait un ancien volontaire européen dans son cercle d'amis –, ils ont moins de probabilité d'avoir dans leur réseau amical un ancien volontaire ou bénéficiaire d'un séjour collectif.

En outre, les relations amicales constituent rarement des sources de découragement ou de dissuasion d'un départ en mobilité internationale. En dépit de quelques interrogations sur l'utilité d'une expérience à

⁴² Sur ces questions, voir entre autres les travaux d'A. Degenne et M. Forsé : *Les réseaux sociaux. Une analyse structurale en sociologie*, Paris, Armand Colin, 1994.

l'étranger – dans la même veine que celles formulées par les parents – les amis émettent, dans la plupart des cas, un avis positif teinté d'enthousiasme à la découverte du projet de mobilité de leur condisciple.

« Mes amis, ils trouvaient ça bien comme projet. Donc ils m'ont dit : "Oui, vas-y. Pourquoi pas. Fonce !" Mais bon, c'est au niveau de ma mère que ça a bloqué. [...] Ils pensaient que ça pouvait être intéressant. » (Sarah.)

« Après, mes amis, ça dépend. Il y en a qui voyagent pas du tout, d'autres qui voyagent. Ça dépend. Ils étaient, tous confondus, contents pour moi en fait, ceux qui voyagent, ceux qui ne voyagent pas. Après, si, il y avait des copines qui m'ont dit en gros : "Pourquoi t'as besoin de partir ?", ceux qui voyagent pas. Ceux qui voyagent, bien sûr, ils étaient hyper contents pour moi quoi. Oui, donc globalement, tout le monde était assez content pour moi, les voyageurs, les pas voyageurs. » (Stéphanie.)

« Ils [ses amis] m'ont dit franchement de foncer, de découvrir d'autres cultures parce que franchement, c'est magnifique d'aller voir ailleurs parce que ça te change en fait. On se change soi-même. C'est ce qu'ils m'ont dit. Quand j'ai été en République tchèque, j'ai vu que leur parole, c'est ça en fait : On se change soi-même, on apprend à se connaître. » (Natacha.)

« Beh mes amis, j'ai commencé à leur en parler un petit peu avant de partir. [...] Je l'ai dit à trois-quatre amis parce que les autres... c'est une longue histoire. Ça va, ils étaient très contents parce qu'ils ont dit : "C'est super important que tu voyages et que tu voies d'autres choses", parce qu'ils savent que je suis tout le temps chez moi à m'occuper à droite-à gauche. Mais ils m'ont dit... Limite, ils me mettaient un coup de pied aux fesses pour que j'y aille. Je leur ai dit : "C'est bon, j'y vais ! Il n'y a pas besoin..." [...]. Oui, ils étaient contents pour moi de voyager, parce que bon eux, ils ne voyagent pas souvent. » (Thomas.)

Les choses se passent toutefois relativement différemment s'agissant des relations les plus intimes. Dans le cas d'un engagement volontaire de plusieurs mois, les « meilleur(e)s ami(e)s » ou les « petits copains » et « petites copines » peuvent exprimer des réactions d'hostilité, voire d'opposition, au départ à l'étranger, l'éloignement géographique remettant en question, pour certains, la pérennité des liens amoureux et la solidité des sociabilités basées sur une entraide et une solidarité fortes. Deux jeunes interrogés étaient dans ce cas et ont fait le choix du risque et de l'audace en concrétisant leur projet de mobilité internationale, bravant ainsi les avis défavorables d'une partie de leur réseau amical ou amoureux.

« Alors eux c'est compliqué parce que j'ai mon meilleur ami qui m'a fait la tête pendant un mois, tout le premier mois où je suis partie parce qu'il n'accepte pas trop que je parte, parce qu'il avait peur qu'on se parle plus énormément et que ce soit plus pareil. Il me l'a dit mais vers le départ. En fait, il ne me l'a pas dit trop avant. [...] Après, j'en ai parlé un peu à mon copain parce que j'avais un copain quand je suis partie. Bon, lui il était déjà pas très d'accord que je pars, mais bon tant pis. [...] Moi, j'avais envie de partir. "Je veux partir moi." Personne pouvait me faire changer d'avis à ce moment-là » (Anaïs.)

« J'en avais parlé à ma copine qui voilà se faisait du souci et compagnie. Mais finalement, le couple n'a pas tenu. [...] Je me suis fait quitter, donc voilà, finalement... Ça faisait ouais un an, un an et demi qu'on était ensemble. » (Paul.)

Ce résultat vient confirmer les travaux sur les dynamiques des réseaux personnels et des entourages. Claire Bidart montre en effet que si les copains prennent une place nettement dominante dans les réseaux à l'âge de la jeunesse et lors des transitions vers l'âge adulte, ils sont un peu moins présents au sein des relations « influentes ». À l'inverse, la part dans les relations influentes est nettement supérieure à celle occupée dans l'ensemble des réseaux pour les pères et les mères⁴³.

Ainsi, l'entourage des jeunes est susceptible d'infléchir les parcours, les cheminements et les choix dans le domaine de la mobilité internationale. Il peut informer, émettre des avis et des conseils qui vont peser sur les décisions d'engager des démarches conduisant à un départ en mobilité. Plus précisément, si la famille peut venir décourager, voire complètement inhiber, l'envie de partir à l'étranger et entraîner ainsi l'abandon du

⁴³ Sur ce point, voir Bidart C., « Dynamiques des réseaux personnels et processus de socialisation : évolutions et influences des entourages lors des transitions vers la vie adulte », *Revue française de sociologie*, 2008/3 (vol. 49), p. 559-583.

projet, les parents et les amis à eux-seuls ne provoquent jamais le basculement vers une expérience de mobilité internationale⁴⁴. L'environnement institutionnel joue un rôle essentiel ; à l'origine de la « rencontre » des jeunes avec les opportunités de séjour à l'étranger, il est également décisif dans la concrétisation de leur projet notamment par l'intermédiaire de l'accompagnement⁴⁵. Cependant, les structures de l'insertion sociale et professionnelle – à l'instar des associations spécialisées dans la mobilité internationale – ne proposent pas toujours un contexte favorable pour guider les jeunes vulnérables vers ce type d'expérience.

⁴⁴ Un contexte familial ou amical positif n'est généralement pas suffisant ; certains jeunes interrogés bénéficiant de ce type de support ne se sont finalement pas engagés dans une expérience de séjour à l'étranger.

⁴⁵ Voir le chapitre 4 sur l'accompagnement des jeunes, p. 57.

3. LES OBSTACLES INSTITUTIONNELS A L'ACCES DES JEUNES VULNERABLES A LA MOBILITE INTERNATIONALE DANS UN CADRE NON FORMEL

Informar, orienter ou accompagner des jeunes dans une expérience de mobilité internationale dans un cadre non formel peut s'apparenter dans certains cas à un processus sélectif dans lequel les structures de l'insertion sociale et professionnelle et de la mobilité jouent un rôle non négligeable, parfois même déterminant. En effet, des représentations, configurations et logiques institutionnelles peuvent restreindre les possibilités d'accès à la mobilité internationale dans un cadre non formel, d'une part en limitant – par leurs manières de penser et de faire – l'éventail des opportunités et, d'autre part, en réduisant le nombre et la diversité des jeunes susceptibles d'y participer par des processus divers de d'orientation et de sélection.

Les institutions et leurs acteurs peuvent ainsi être « complices » du « non recours » des jeunes avec moins d'opportunités à la mobilité internationale dans le cadre non formel par « non proposition⁴⁶ » et créer d'importantes inégalités au sein d'un public déjà marqué par des situations difficiles, des parcours parsemés de ruptures et d'échecs où la confiance en l'autre, d'une manière générale, est mise à mal.

Représentations et croyances autour de la mobilité internationale

Interroger les représentations et les croyances des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle, ainsi que de ceux de la mobilité internationale permet d'identifier les présupposés et les évidences qui dessinent les contours normatifs de leur action dans ce domaine. Ces normes décrivant ce qui est attendu dans les expériences de mobilité internationale peuvent avoir un caractère véritablement prescriptif et constituer ainsi tout autant un catalyseur qu'un frein à l'investissement des jeunes dans un projet de mobilité internationale.

Au creuset des inégalités d'accès: être ou ne pas être convaincu par la mobilité internationale pour les jeunes vulnérables

L'étude révèle que tous les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle (responsables de structures, travailleurs de jeunesse, éducateurs, etc.) ne sont pas convaincus de l'utilité d'une expérience à l'étranger pour les jeunes avec moins d'opportunités.

Certains professionnels partent du principe que la mobilité internationale n'intéresse pas les jeunes qu'ils suivent ou pensent, et plus généralement, que ce type d'expérience n'est pas adaptée à leur public, d'autres problématiques ou difficultés devant être résolues en amont (mobilité quotidienne, santé, logement, etc.).

D'aucuns mettent en doute l'impact positif de la mobilité internationale et considèrent l'outil comme superflu ou accessoire dans le parcours d'insertion sociale et professionnelle d'un jeune en difficulté. Certains envisagent encore aujourd'hui la mobilité internationale comme une période de vacances ou une

⁴⁶ Le non-recours par non-proposition s'observe quand l'offre n'est pas proposée et ne peut donc être demandée. Pour plus de précision sur la notion de « non-recours », voir p. 12 et notamment les travaux de Warin P., *op. cit.*

perte de temps dans la recherche d'un emploi ou d'une formation. Dans ces conditions, la mobilité internationale ne fait pas partie automatiquement de l'ensemble des outils dont disposent les professionnels de la jeunesse et de l'insertion pour accompagner les publics vulnérables.

« Puis ça dépend aussi du public qu'ils ont. Parce qu'on a aussi... Vous avez vu au niveau géographique, il y a des zones qui sont beaucoup plus influencées par des jeunes de quartiers, alors c'est un autre public. C'est plus compliqué avec eux de justement parler (des associations intermédiaires de mobilité internationale) parce qu'ils sont vraiment dans leurs quartiers justement. Il y a des zones de la ville où les jeunes sont plus ouverts parce qu'il y a une éducation aussi qui est différente, avec une approche différente. Vous voyez ce que je veux dire ? Donc, même s'ils sont en difficulté à un moment donné dans leur parcours, pour des raisons plus d'orientation ou des choses comme ça, ils ont quand même une ouverture d'esprit qui est différente. [...] Il y a aussi beaucoup d'inculture aujourd'hui, c'est-à-dire que vous savez, s'ils ne sont déjà pas au courant de ce qui se passe chez eux en France, comment est-ce qu'ils pourraient s'intéresser à ce qui pourrait être intéressant pour eux à l'extérieur ? Vous voyez ce que je veux dire ? Voilà, pour moi, ça part vraiment d'une méconnaissance et d'une inculture. Tant qu'ils n'ont pas un esprit ouvert, ils ne peuvent pas s'imaginer ailleurs quoi. Ils ne peuvent pas se dire : "Je pourrais faire des choses ailleurs, ou je peux imaginer là faire ça, faire ça." Ils ne s'imaginent déjà pas faire des choses ici. [...] Oui, c'est le manque de curiosité, c'est le manque d'intérêt, c'est le manque de plein de choses. [...] Je vais vous donner un exemple. Il y a des jeunes, par exemple qui habitent dans la banlieue et rien que pour aller travailler à l'opposé, c'est pas possible. Donc imaginez ce que ça peut donner dans l'idée de partir à l'étranger ? Donc déjà, ça c'est un travail à faire avec eux. » (Valérie, conseillère de mission locale.)

« Je pense qu'il y aurait vraiment besoin (après, j'anticipe peut-être un peu mais ça fait rien) qu'il y ait une réelle information de tous ces dispositifs, parce que là, Erasmus, machin, etc., mais ce n'est pas très clair. Mais il y a des possibilités. Enfin moi, il y a des jeunes qui sont partis où franchement, je restais assez bluffée quand même. Donc je pense que réellement, et on en avait parlé d'ailleurs avec Marie, de refaire une information beaucoup plus... Comment dire ? Plus précise. Mais encore faudrait-il que les conseillers s'y intéressent, parce que ça marche par là. [...] Pour être honnête, j'ai essayé de lancer, alors à tous les partenaires, et on est quand même plus de 30 conseillers d'accord, avec (l'association intermédiaire de mobilité internationale) une après-midi : "Ça serait sympa que vous nous envoyiez des jeunes. – Ah mais tu sais très bien qu'ils ne veulent pas partir. – Oui mais au moins par curiosité. – Ils en ont rien à faire..." Bon sang de bonsoir ! Ils peuvent aussi s'intéresser à tout ça et puis c'est aussi un moment où on s'ouvre à autre chose, etc. Il y a eu que les miens, plus une structure de la prévention spécialisée. Voilà. Donc on était 11. [...] Voilà. [Ils me disent] "Qu'il y avait bien d'autres choses à penser"; "Qu'on ne pouvait pas être de partout"... enfin bon j'en ai entendu des vertes et des pas mûres. L'après-midi a eu lieu le jeudi et le vendredi on a eu la plénière. D'habitude, je ne suis pas quelqu'un qui l'ouvre, mais là, oui. Là, là je l'ai dit clairement en disant que franchement, je trouvais ça un petit peu dommage, etc. Alors on m'a donné 50 000 raisons qui pour moi sont absolument pas justifiées. [...] Ah beh que comme quoi les jeunes ils n'avaient pas envie de partir, etc. Il y a beaucoup ça... des conseillers qui se mettent à la place de. Si, eux, ils n'y voient pas d'intérêt, ils ne vont pas aller le proposer. [...] Oui, c'est ça. Alors après, effectivement, on peut avoir des difficultés. Mais en même temps, à part comme j'ai envie de dire et que je dis toujours et c'est ce que je tiens comme discours au niveau des jeunes : "À part non, qu'est-ce qu'on risque ? Rien !" C'est tout. "Mais non, mais tu sais très bien. On avait ça à faire..." machin. Enfin bon, peu importe. En tous les cas, moi, j'ai dit haut et fort que c'était quand même extra, puisque sur les 11, il y en a 7 qui sont partis. [...] Et les conseillers sont pareils, c'est-à-dire que quand je leur dis : "Ah non mais au fait, tu aurais pu lui proposer. – Ah non mais lui il ne voulait pas partir." Mais ils ne leur ont pas proposé. Ils n'y croient pas. Moi j'y crois, donc ça marche. Mais si on n'y croit pas, ça ne marche pas, clairement. » (Michèle, conseillère de mission locale.)

« Ben, (les conseillers se demandent) à quoi ça sert ? Ils cherchent du boulot, est-ce qu'ils ne vont pas perdre du temps à partir ?... Est-ce qu'ils ne devraient pas se concentrer sur la recherche d'emploi ? Et quand on voit que la recherche d'emploi dure pendant 1 an, 2 ans et que ça patauge... autant prendre 6 mois pour faire autre chose. Et ça, maintenant, tout le monde en a conscience et l'utilise. [...] Dans ma structure, je pense qu'il n'y a plus d'obstacles. Mais quand j'ai des réunions avec les autres, c'est encore difficile... Je ne sais pas : est-ce qu'ils n'ont pas encore touché du doigt la plus-value de la mobilité internationale, et pour toucher du doigt la plus-value il faut avoir envoyé quelques jeunes... si on reste sur un jeune qui part de temps en temps on n'arrive pas à apprécier le bénéfice. » (Pauline, conseillère de mission locale.)

D'un point de vue général, la mobilité internationale reste peu valorisée non seulement socialement mais également institutionnellement, aux différents échelons des politiques publiques. Les institutions en charge de la jeunesse et de l'insertion sociale et professionnelle au niveau national, voire au niveau européen, ne constituent pas systématiquement un levier pour la reconnaissance des effets positifs de la mobilité internationale. À titre d'exemple, les expériences de mobilité ne sont pas toujours considérées

comme une « sortie positive » de certains programmes d'accompagnement renforcé tels que la garantie jeunes, le programme CIVIS⁴⁷, etc.

« On a trouvé, on a expérimenté, on sait que ça marche. Maintenant, il faut que les pouvoirs publics s'en saisissent et que ça devienne un vrai outil dans les missions locales. Mais du coup, ça veut dire que l'i-milo [système d'information des missions locales renseignant les parcours des jeunes], dans le système d'information des missions locales, sur la saisie des items... il y a la mobilité internationale. Mais si on veut que ça ait une portée au niveau national, il faut qu'il y ait des moyens, il faut qu'il y ait une reconnaissance... il faut que ça soit considéré comme une sortie positive dans les programmes d'accompagnement renforcé. Aujourd'hui, ça n'est pas le cas. La mobilité internationale ce n'est pas reconnu comme une sortie positive. Aujourd'hui les critères européens qui sont ensuite dans les différents programmes comme la garantie jeunes, CIVIS, etc., la mobilité internationale ça compte "peanuts". Moi, j'ai envie de dire au niveau national, si la mobilité internationale est une vraie réponse pour les jeunes, alors faisons en sorte que ça soit considéré à l'échelle européenne dans les programmes État comme une vraie sortie, au même titre qu'emploi ou formation qualifiante. On pourrait avoir emploi, formation et mobilité internationale. Et là, on assoit véritablement la mobilité internationale au niveau national. [...] On a des jeunes décrocheurs scolaires qui se sont engagés pendant 12 mois en volontariat en Roumanie et ça n'était pas considéré comme une sortie positive. Il est allé jusqu'au bout et il est sorti du dispositif avec la mention « sans solution » et ça, ce n'est pas possible. [...] Je pense qu'il faut le faire entendre là-haut. Pour les jeunes, ça c'est un vrai enjeu et une vraie solution. Et c'est surtout aussi, dans les directions et les équipes qui travaillent autour, quand ce n'est pas valorisé... il y a des structures qui disent « non, on ne travaille pas avec la mobilité dans le cadre du CIVIS parce que ce n'est pas une réponse qui est positive. » (Jeanne, directrice de mission locale.)

Partant, un jeune aura plus de chance d'être sensibilisé, aiguillé ou intégré dans un projet de mobilité internationale si le professionnel qu'il a en face de lui – ou la direction de la structure dans laquelle il s'inscrit – croit dans les vertus et dans l'utilité de ce type de pratique. Les représentations et croyances véhiculées par les acteurs peuvent ainsi être sources d'inégalités entre les jeunes dans leur accès à la mobilité internationale. Elles peuvent également constituer des freins au développement de stratégies territoriales basées sur une coordination d'acteurs⁴⁸.

Entre « mobilité d'insertion professionnelle » et « mobilité de rupture et de socialisation », interrogation autour de la place de la mobilité internationale dans un cadre non formel

Si tous les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle ne sont pas convaincus par les bienfaits de la mobilité internationale pour les jeunes avec moins d'opportunités, tous ne véhiculent pas non plus les mêmes représentations sur les apports et sur les finalités de cette mobilité.

Sous la diversité apparente des manières de penser la mobilité internationale pour les publics vulnérables, l'enquête de terrain révèle deux grands types de représentation : la mobilité « de rupture et de socialisation » et la mobilité « d'insertion professionnelle ». Ces deux représentations, se différenciant principalement en fonction de l'évaluation réalisée par le professionnel de la distance à l'emploi des jeunes, permettent sur le modèle webérien de la construction d'idéaux-types⁴⁹ de mettre en ordre un contenu

⁴⁷ Contrat d'insertion dans la vie sociale.

⁴⁸ Les opérateurs de la mobilité internationale dans les territoires doivent souvent faire preuve d'une grande patience, de beaucoup de ténacité, voire d'un soupçon d'ingéniosité (utilisation de témoignage de jeunes, évitement du vocabulaire « mobilité », etc.), pour déconstruire les représentations et convaincre leurs partenaires de l'utilité sociale et professionnelle des expériences de mobilité internationale en général, et dans le cadre non formel en particulier. Ce travail de conviction est un préalable nécessaire pour envisager un travail collaboratif ancré localement (voir p. 77).

⁴⁹ Weber M., *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965.

empirique hétérogène et de déceler des régularités sociologiques. Basés sur une accentuation de certains traits, ils n'impliquent toutefois aucune connotation statique⁵⁰.

Une mobilité « de rupture et de socialisation »

Certains professionnels de l'insertion sociale et professionnelle ou de la mobilité considèrent la mobilité internationale comme un outil au service du développement de la personne, dans le cadre d'un accompagnement social global ou d'animations socioéducatives. Elle permet aux jeunes de quitter un quotidien souvent difficile, de sortir d'un environnement marqué par le cloisonnement territorial, les préjugés et les étiquettes, et l'absence de solutions ou d'opportunités, notamment dans le domaine de l'emploi.

« Alors c'est montrer qu'on peut se déplacer déjà. Alors la symbolique d'aller à l'étranger, elle est beaucoup plus forte dans leur sens... c'est juste de leur s'expliquer qu'ils peuvent sortir de leur quartier ou des clichés dans lesquels ils sont enfermés en termes de comportements parfois. C'est montrer qu'on peut aller vers l'ailleurs, que ce n'est pas négatif. C'est déconstruire un peu toutes ces peurs qu'il y a autour. Le fait de pas être où je suis d'habitude et de ne pas rester figé à l'image que je renvoie ou qu'on a essayé de me coller. C'est essayer de déconstruire un peu tous ces réflexes-là. » (Pascal, responsable jeunesse d'un centre socioculturel.)

« Ils (les jeunes) ont le sentiment effectivement d'avoir aucune marge de manœuvre. Ils ont le sentiment d'être prisonniers de leur situation sociale. [...] Les phrases qui reviennent régulièrement, c'est : "Oui, mais de toutes façons, qu'est-ce qu'on peut faire ? On ne peut rien faire. De toute façon ici c'est une ville morte. – Qu'est-ce que vous nous proposez ? On a pas envie. – Ça sera toujours comme ça." [...] Je veux dire, il faut juste ouvrir une perspective... Je pense qu'un jeune, s'il est coupé, s'il va à l'étranger, s'il voit une autre manière de penser, forcément, il s'interroge, il se pose des questions. Je veux dire ils ne sont pas bêtes ces jeunes. Ce n'est pas parce qu'on ne réussit pas qu'on est idiot. » (Christiane, directrice d'un centre socioculturel.)

« Alors pour moi, l'intérêt premier, ça serait de sortir de son quotidien en fait, puisque souvent ce genre de public est peu diplômé ou pas du tout diplômé, rencontre des difficultés donc à l'emploi, ont pas d'emploi ou sont sur des périodes de chômage assez longues ou en tout cas entrecoupées par de l'intérim, et donc sont souvent dans une spirale plutôt négative. [...] Et donc le fait de leur dire : "Si tu pars, déjà, tu sors de ton quotidien, ça peut déjà être un premier souffle puisque là, ça fait quelques mois ou quelques années que tu es sur une spirale descendante." Donc voilà, pour moi, le premier départ, c'est de leur dire de sortir du quotidien, sans parler tout de suite de CV, sans parler tout de suite de ce que ça va apporter au retour. C'est déjà plus personnel, on met vraiment en avant ce que ça peut apporter personnellement. » (Aurélié, conseillère en mobilité internationale, structure intermédiaire.)

En mettant en suspens pour une durée déterminée leurs difficultés et problématiques (problèmes économiques, familiaux, d'orientation ou d'insertion professionnelle, discriminations, etc.), l'expérience de la mobilité internationale conduirait à une forme de réflexivité sur leur propre parcours et permettrait des (ré)apprentissages essentiels : confiance en soi, autonomie, ouverture aux autres, extension de l'univers des possibles, prise de conscience de potentialités et capacités cachées, construction d'une image de soi plus positive, etc. L'expérience à l'étranger permettrait ainsi en desserrant l'étau de déployer la personnalité⁵¹.

« C'est vrai que ces projets de mobilité internationale permettent aux jeunes de réussir des choses à un moment de leur vie où il sont beaucoup en échec, et où on leur dit que c'est normal qu'ils soient échec. [...] C'est même une bouée, même ce qui évite la noyade pour certains. Quand pendant 10 mois, on vous a dit : "Vous êtes une quiche", et que la seule chose que vous réussissez, c'est ce séjour interculturel, où là, vous êtes mis en avant, vous êtes un moteur, vous êtes reconnu par des adultes pluridisciplinaires, des animateurs, des éducateurs, etc. On te dit : "On est super contents de t'avoir rencontré. T'es extra. Tu réussis plein de choses", vous repartez pour l'année scolaire suivante avec autre chose en tête quoi. » (Pascal, responsable jeunesse d'un centre socioculturel.)

⁵⁰ Aucune structure ne s'inscrit uniquement dans l'un ou l'autre de ces idéaux-types, mais combine d'une certaine manière ces deux types de représentations, tout en accordant toutefois la primauté à l'un d'entre eux.

⁵¹ Le Breton E., *Bouger pour s'en sortir. Mobilité quotidienne et intégration sociale*, op. cit.

« Faire cette expérience et en sortir grandi, ça joue beaucoup sur l'estime de soi, sur le regard qu'on porte sur soi-même et ses compétences. Et comme les expériences sont vraiment bienveillantes... Je n'ai pas connu d'expériences ratées, enfin les gens qui viennent là sont bienveillants, souriants, accueillants. Et un gamin qui a des difficultés particulières, arriver dans une ambiance comme ça bienveillante, se confronter à l'étrange et l'étranger, dans le sens de ce qu'il ne connaît pas, ce n'est pas effrayant, c'est plutôt sympathique. Ça aide beaucoup dans le développement personnel des gamins. Et comme les gamins de ces quartiers-là partent d'un peu plus loin, vraiment, ça, je pense que c'est important. [...] Quand on ne parle pas la langue, par exemple, il faut s'adapter. Des situations nouvelles, on s'adapte. Donc capacité d'adaptation. C'est partir en groupe, avec pas nécessairement des gens qu'on connaît, donc pas le groupe de pairs, et on y arrive, on a des relations, des contacts avec des gens qu'on ne connaît absolument pas. C'est des compétences beaucoup de savoir-être, qui sont essentielles, parce que sur des compétences de savoir-être, on peut coller des savoir-faire. Donc quand on a pas le savoir-être, quand on n'a pas... quand on est renfermé, quand on n'ose pas aller vers l'autre, etc., ça ne sert à rien d'avoir des savoir-faire. Et quand je parle de développement des compétences, c'est d'abord des savoir-être. Ça, c'est important pour le développement de la personne. » (Benjamin, directeur d'un centre socioculturel.)

« Ils deviennent citoyens du monde... du coup, ils ont des relations avec d'autres pays, d'autres jeunes qu'ils vont maintenir... ils ont l'impression que le monde s'ouvre... Tout devient possible. Pour des jeunes qui ne pensaient que ce n'était pas possible de partir dans un pays étranger, de sortir du quartier, de nouer des contacts, d'être accueilli à l'étranger, tout devient possible. Les portes se sont ouvertes. Et ça c'est exceptionnel. » (Anna, référente mobilité internationale, association régionale des missions locales.)

« Énormes (changements). Une confiance en soi de se dire être arrivé à partir à l'étranger, à communiquer dans une autre langue, même si je ne parlais pas anglais (parce qu'en général, c'est l'anglais), d'être dans un groupe, d'être autonome mais quand même travailler en équipe, ça change réellement leur façon de se comporter au retour. [...] On parlait aussi de la confiance, justement chez les personnes dont on parlait, un changement aussi on va dire dans les relations aux autres, la capacité à nouer du lien, à se sentir bien dans un groupe, ce qui est pas toujours facile, avec des personnes qui sont différentes. » (France, coordinatrice de projets de mobilité internationale, structure intermédiaire.)

En outre, en ouvrant la voie à une forme de « remaniement identitaire⁵² », certains acteurs attendent des retombées en termes de (re)mobilisation et d'émergence de nouvelles envies permettant, le cas échéant et au retour, d'amener le jeune à se construire à travers un projet professionnel ou de vie.

« Pour moi, [une mobilité internationale] ça serait réussi si au retour, il voyait sa vie de manière positive, c'est-à-dire que sa perception des choses, ça serait pas : "Beh de toute façon, moi, je ne bougerais pas de là, je ne trouverais pas de boulot. Et toute façon, en dehors du shit..." C'est qu'il revienne en ayant la capacité de se projeter dans l'avenir et de construire cet avenir, qu'on lui donne les outils nécessaires pour construire une vie, quelle qu'elle soit, qu'elle soit en dehors du travail ou pas, que ce soit sa vie et qu'elle lui convienne. » (Christine, directrice d'un centre socioculturel.)

« Ça leur permet de se rendre compte qu'ils ont des compétences. Et il y en a beaucoup qui viennent chez nous et qui pensent être incapables de beaucoup de choses, que ça soit au niveau des langues, mais aussi de la confiance en soi. Ne serait-ce que de prendre un avion. Et je pense que ça peut leur permettre de se rendre compte de leurs compétences qu'ils ont surtout. Et aussi de celles qu'ils ont envie d'avoir. Ça, c'est à mon avis un point important. On a beaucoup de jeunes qui viennent, qui sont plutôt perdus sur leur parcours socioprofessionnel, presque j'ai envie de dire les trois quarts. Et on se rend compte qu'il y a un réel impact, même des mobilités comme les échanges interculturels, sur leurs envies au retour, à travailler encore bien sûr. [...] Parce qu'il y a pas mal de jeunes, on sent que ça fait un moment que ça stagne, et ils ne savent pas où mettre le pied, où regarder, à quoi ils ont droit, est-ce qu'ils se donnent le droit de faire ça ou de se dire qu'ils en sont capables. Et rien que le fait de se dire : "Beh oui, je suis capable et j'ai envie de faire ça, et je vais faire en sorte d'y arriver..." » (France, coordinatrice de projets de mobilité internationale, structure intermédiaire.)

Ces manières de concevoir les finalités de la mobilité internationale sont étroitement liées à des logiques d'action particulières. Les acteurs s'inscrivant dans ces modes de pensée sont généralement plus enclins à se saisir et à utiliser les programmes de mobilité internationale de l'éducation non formelle (échanges de jeunes, service volontaire européen [SVE] court et long terme, chantiers internationaux, services civiques à l'international, etc.). Ils

⁵² Si l'identité est globalement un mouvement à l'identique dans le sens où l'essentiel de soi demeure au fil du temps, des événements peuvent rehausser – ou entamer – l'estime de soi, entraîner des changements de valeurs, etc., et conduire ainsi à des remaniements identitaires. Sur ce point, voir Le Breton D., *L'interactionnisme symbolique*, Paris, PUF, 2004.

défendent également une logique « militante » de leur action marquée notamment par une forte empathie envers le public⁵³.

Une mobilité « d'insertion professionnelle »

D'autres discours font plus fréquemment référence à l'insertion dans l'emploi ou à l'acquisition de connaissances et de compétences techniques relatives à un projet professionnel. La mobilité internationale est dans ce cas une étape dans un parcours vers l'emploi ou la formation permettant au jeune de progresser dans la construction de son projet professionnel – voire de le confirmer⁵⁴ – comme l'indique une mission locale dans son fascicule de présentation des ateliers d'accompagnement : « Mobilité internationale : partez à l'étranger pour confirmer votre projet professionnel et vivre une expérience unique. » Dans cette construction idéal-typique, la mobilité internationale a pour finalité le développement de l'employabilité et l'insertion professionnelle.

« Aller en mobilité internationale, c'est une vraie étape du parcours d'insertion sociale et professionnelle. Aujourd'hui, le vrai enjeu... c'est que ce n'est pas le Club Med. Partir à l'étranger pour les jeunes, ce n'est pas des vacances. Partir à l'étranger, c'est une étape d'un parcours d'insertion qui vise l'accès à l'emploi et de préférence l'accès à un emploi durable ou une formation. [...] Déjà un jeune qui est parti, c'est un placement plus rapidement dans l'emploi... sur une entrée politique publique, un jeune qui part va plus rapidement trouver un emploi. Déjà, on l'a mesuré sur plusieurs dispositifs. Entre un jeune qui galère et qui reste ici et un jeune qui part... il accèdera plus facilement à un projet de vie : emploi, formation... » (Jeanne, directrice de mission locale.)

« On a des jeunes qui ont des projets professionnels ou à un moment donné l'anglais va être nécessaire et la mobilité c'est aussi un outil pour les aider à acquérir un niveau, développer leur niveau d'anglais en vue de faciliter leur insertion professionnelle. [...] On n'est pas dans l'échange de jeunes. Nous, on a inscrit la mobilité... c'est pour cela qu'Erasmus nous pose problème. Le programme Erasmus pose problème car il est dans l'échange de jeunes... il est axé fortement là-dessus et les obligations techniques quand même, pour aller sur un projet pur et dur d'échange... on ne s'inscrit pas dedans. Nous, on s'inscrit véritablement, pour nous, la mobilité internationale et européenne est un outil d'insertion professionnelle qui va favoriser l'insertion professionnelle future du jeune. [...] On ne va pas s'inscrire dans un projet avec un partenaire si ce n'est qu'une visée culturelle... par rapport à notre direction... j'ai des collègues qui le font... ils ont emmené leurs jeunes sur un projet humanitaire en Afrique... Pourquoi pas... Aujourd'hui, on est plus sur le lien avec le professionnel, la découverte du monde professionnel ailleurs et en même temps on acquiert aussi des compétences. Peut-être que dans un an ou deux ans... on va aller vers l'humanitaire... parce que l'humanitaire, derrière il y aura aussi du professionnel et des compétences derrière. Humanitaire, culturel, ce n'est pas notre direction aujourd'hui... [...] Et c'est aussi par rapport à nos financeurs.

Nous, dans le processus d'inscription du jeune, on présente l'offre de service. Tous les conseillers qui font l'incorporation présentent au jeune, lors de la première heure d'entretien, la possibilité de travailler, d'être aidé dans le cadre d'un projet de départ à l'étranger, dans le cadre de l'insertion professionnelle. On en parle dans cette offre de service et on a un conseiller référent qui va pouvoir les accompagner, les aider, les soutenir dans le cadre d'un projet de départ. Comme on va leur parler qu'ils peuvent aller voir un psychologue, voilà... on présente l'offre de service. [...] Après c'est le conseiller dans le cadre de son diagnostic, par rapport aux attentes du jeune, et son profil et son parcours, qui peut être amené à proposer la mobilité dans le cadre du projet du jeune. Un jeune qui a un anglais très faible et qui veut aller vers des métiers ou une formation où l'anglais serait nécessaire, à un moment donné on va lui dire qu'il a la possibilité de partir à l'étranger, en stage, en emploi... en immersion professionnelle pour parfaire la langue. On est vraiment ici sur le côté professionnel, du perfectionnement de la langue. [...] Le critère numéro un c'est la motivation et le jeune qui a un projet professionnel où à un moment donné l'anglais est indispensable. Ce sont des jeunes pour lesquels le projet professionnel nécessite l'anglais. C'est tout. Si un jeune veut comme ça apprendre l'anglais, pour le plaisir, pour lui, ce n'est pas chez nous. » (Édith, directrice de mission locale.)

⁵³ Muniglia V., Rothé C., Thalineau A., « Accompagner les jeunes vulnérables : catégorisation institutionnelle et pratique de la relation d'aide », *Agora débats/jeunes*, n° 62, 2012, p. 97-110.

⁵⁴ Dans certains cas, la mobilité internationale est consubstantielle à l'existence d'un projet professionnel clarifié, entraînant ainsi une forme de sélectivité du processus d'accompagnement. Sur ce point, voir p. 47.

Cette représentation semble façonnée par le paradigme considérant comme membre de la société celui qui a un emploi ou qui, pour des raisons liées à un handicap ou à son âge, ne peut exercer un emploi ; paradigme qui imprègne depuis des décennies les façons de penser l'intervention sociale auprès des publics dits « à la marge », notamment dans une situation marquée par un chômage de masse⁵⁵. Elle semble également influencée par l'institutionnalisation des structures de l'insertion sociale et professionnelle – les missions locales, en première ligne – et les injonctions à la rentabilité et aux résultats auxquelles elles sont soumises de plus en plus fréquemment dans le domaine de la (re)mise à l'emploi, dans un contexte de centralité des questions d'efficacité des politiques publiques⁵⁶. Les professionnels des missions locales et plus largement de l'intervention sociale étant de plus en plus pressés de « rationaliser leur activité autour de l'emploi⁵⁷ », la mobilité internationale est utilisée dans ce cas comme une forme alternative d'acquisition de compétences permettant d'atteindre des objectifs fixés en termes d'insertion professionnelle.

« C'est l'essentiel. C'est la demande, la commande du Gouvernement. On est là-dessus tout le temps. La mission locale aujourd'hui, c'est vraiment l'emploi, l'emploi. Il y a beaucoup moins de social comme elles faisaient autrefois. [...] Alors on parle de sortie positive... Parce que bon beh voilà, là, on revient aux financeurs. Les financeurs, eux, ils veulent savoir à la fin de l'exercice d'une année combien de jeunes ont été placés en emploi, combien de jeunes ont trouvé un emploi suite à une formation quand ils ont été orientés vers une formation diplômante ou qualifiante. Eux, ils voient ça. » (Valérie, conseillère de mission locale.)

Partant de ces représentations, certains acteurs véhiculent une hiérarchie implicite entre les expériences de mobilité internationale. Celles réalisées dans le cadre formel (stages professionnels, découvertes du monde de l'entreprise, formations à l'étranger, etc.) sont connotées plus positivement que celles inscrites dans le cadre non formel pour lesquelles les bénéfices sur le plan de l'emploi et de l'insertion professionnelle seraient moins évidents.

Dans certains cas, les échanges collectifs de jeunes, les chantiers et autres volontariats sont considérés comme une étape préalable permettant par la suite d'aller vers des mobilités plus « légitimes ». Dans d'autres, ils sont pensés comme des mobilités « de seconde zone », quand les tentatives d'intégration dans des parcours d'emploi ou de formation ont échoué, ou quand le projet professionnel du jeune n'est pas suffisamment clarifié. Autrement dit, la mobilité dans un cadre non formel relève ici d'une offre s'inscrivant dans un parcours d'insertion sociale.

« Après, pour nous, le SVE c'est un excellent levier pour des jeunes en difficulté d'insertion avec qui les parcours un peu standards qualifiants, préqualifiants, qualifiant, formation, etc., ils n'ont pas réussi à s'en sortir avec ces outils-là. Des fois on peut l'utiliser, proposer du SVE pour des jeunes qui ont besoin de concret, d'un parcours plus concret... et peut-être que ça va les valoriser de partir à l'étranger, dans le cadre d'un projet de type humanitaire ou un projet culturel. C'est un biais effectivement qui peut être pris et positif pour des jeunes qui ont des difficultés d'insertion diverses et variées. Et à qui on va proposer ce type de projet. Par moment, on a tout essayé par rapport à notre offre de service, ça n'a pas fonctionné, ça n'a rien débloqué, peut-être qu'un des recours c'est de leur parler de ça... bon après ça passe ou ça casse... De toute façon, ils vont dire oui ou non. Nous, pour les publics en grande difficulté, ça peut être un bon outil. [...] Là on est plutôt visée insertion... visée insertion... visée comment dirais-je... l'aspect professionnel est plus loin. Là on est plus sur mobiliser un jeune sur quelque chose, le mobiliser sur un projet, quelque chose qui va lui parler, concrètement, quelque chose qui va faire déclic, quelque chose qui va lui permettre de

⁵⁵ Thalineau A. « Le cadre normatif de l'accompagnement social : entre permanence et changement », in Trindade-Chadeau A. (dir.), *Faciliter la transition vers l'emploi des jeunes : stratégies locales d'accompagnement*, INJEP, coll. « Les Cahiers de l'action », n° 37, Paris, 2012, p. 9-12.

⁵⁶ Sur ce point, voir entre autres Trindade-Chadeau, *op. cit.*

⁵⁷ Muniglia V., Thalineau A., « Insertion professionnelle et sociale des jeunes vulnérables. Les conseillers de missions locales entre adaptation et tensions », *Politiques sociales et familiales*, n° 108, 2012, p. 73-82.

rencontrer d'autres jeunes, de bouger, de sortir... de sortir de chez lui, de son contexte. On a des jeunes pour lesquels on pense que ça serait bien de sortir de leur contexte familial, culturel... J'ai des jeunes qui sont dans une grande précarité sociale et culturelle... de par le milieu familial dans lequel ils sont... ça peut vraiment être une ouverture, un déblocage, etc. Là, on va le proposer. » (Édith, directrice de mission locale.)

Ces manières de concevoir la mobilité internationale pour les publics vulnérables transparaissent dans les logiques d'action et l'offre de service de certaines structures de l'insertion sociale et professionnelle. Rares sont en effet, par exemple, les missions locales qui élaborent des projets de mobilité internationale et, généralement, quand elles le font, elles se positionnent uniquement sur des mobilités d'apprentissage formelles.

Les représentations et pratiques des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle peuvent ainsi entraîner un resserrement – objectif et subjectif – des opportunités de mobilité internationale au détriment de celles réalisées dans le cadre non formel. En d'autres termes, ces acteurs ne sont pas toujours les plus adaptés pour faire « basculer » les jeunes vers des séjours inscrits dans l'éducation non formelle.

Deux logiques d'action différenciées : susciter ou concrétiser l'envie de partir en mobilité internationale

À l'instar des représentations et croyances institutionnelles, les logiques d'action en cours dans les structures de l'insertion sociale et professionnelle peuvent tantôt constituer des leviers tantôt des facteurs limitant l'accès des jeunes vulnérables à la mobilité internationale. Certains professionnels (conseillers de missions locales, animateurs de centres sociaux et socioculturels, éducateurs, etc.) se montrent proactifs dans le domaine de la mobilité internationale et proposent spontanément aux jeunes de partir à l'étranger. Partant du principe que la mobilité internationale fait rarement partie de l'univers des possibles des jeunes avec moins d'opportunités (absence de « capital migratoire » antérieur et d'envie de voyager, faible connaissance des dispositifs et opportunités existants, croyance que c'est une expérience impossible pour eux, etc.), ces acteurs forcent le « destin social » des jeunes et cherchent à leur instiller l'idée de partir à l'étranger dans le cadre d'un séjour individuel ou collectif, d'une durée plus ou moins longue.

« Après, il y en l'un ou l'autre où on sent que ça serait bien... Notamment, il y a deux jeunes qui viennent régulièrement... Notamment un jeune Tchétchène qui a vu vraiment des choses horribles et qui débloque de temps en temps, mais qui est un gamin qui a un potentiel, qui est intelligent, malgré qu'il s'est fait virer de partout, je veux dire je le verrais bien être coupé d'ici. Il est trop étiqueté, il est fiché. Et partir, se redécouvrir quelqu'un de différent, qu'il voit de nouveau quelle belle jeune personne il est. Mais ce n'est pas gagné... Là, je voulais juste l'emmener en Ardèche, mais il ne viendra pas. Donc après, il y a un petit travail individuel avec mon cher fauteuil, avec ceux qui viennent s'installer des fois. » (Christiane, directrice d'un centre socioculturel.)

« Parce que naturellement, c'est peut-être ça la difficulté : ceux qui s'intéressent à la mobilité, c'est les plus diplômés. Mais quand même, on va dire quand on a un groupe de dix à proposer sur une action, on sait qu'on va intéresser quelques jeunes un peu plus délégués et tout ça. Mais après, le fait d'être quand même en mission locale, c'est quand même de le proposer à des jeunes qui n'y auraient pas pensé naturellement. L'intérêt c'est ça, c'est d'être proactif. Ce n'est pas parce que j'ai mis une affiche en disant : "Viendez une semaine à Berlin et compagnie." Non. [...] Donc je pense que si on veut et qu'on pense que c'est un plus pour les jeunes ayant moins d'opportunités, il faut donner les moyens aux structures qui les accueillent de leur proposer des actions et d'être proactifs, de pas attendre que ça vienne d'eux. » (Bernard, directeur de mission locale.)

« Il y a des freins financiers, des freins psychologiques, des freins sociaux, culturels... Se projeter quoi : "Ce n'est pas pour moi." Le premier grand enjeu c'est "Oui, c'est pour moi." Et on va voir ensemble comment c'est possible. Souvent les déclis, c'est des personnes qui ont eu l'habitude dans leur famille de partir. Les jeunes qui viennent

naturellement à la mission locale, qui n'est pas la cible de notre programme et qui disent "moi je souhaite partir", c'est soit une transmission familiale, soit parce qu'ils sont dans un réseau. Quand on cible des JAMO⁵⁸, on cible des jeunes qui naturellement, dans leur histoire, n'ont pas eu ce déclic de la mobilité internationale.» (Jeanne, directrice de mission locale.)

D'autres acteurs s'inscrivent davantage dans un processus d'information et d'orientation « ascendant » et évoquent les opportunités de mobilité internationale à partir du moment où le jeune a formulé, au cours d'une discussion, d'un entretien ou d'une réunion, un souhait de partir à l'étranger ou un désir de quitter son environnement géographique. Dans ce cas, la sensibilisation et l'accompagnement vers un parcours de mobilité internationale sont liés à la manifestation d'une envie même implicite et imprécise d'une expérience à l'étranger (voir également encadré 9).

« Après on fait aussi de l'individuel. Je les [les jeunes] reçois en RDV, tous les jeunes qui veulent partir à l'étranger quel que soit leur projet. Du coup, c'est d'écouter leurs demandes et de les orienter vers les partenaires. [...] La mobilité on l'utilise dans les dispositifs communs que tous les conseillers utilisent. Après, je n'ai pas forcément de temps dédié tout le temps à ça. Je le fais quand j'ai le temps de le faire et que je peux le faire, et aussi quand j'ai la demande. Si je n'ai pas de jeunes pendant 2 mois qui me sollicitent pour de la mobilité, je ne fais rien. » (Vanessa, conseillère de mission locale.)

« Ils ne vont pas parler forcément de mobilité internationale, parce qu'ils ne sont pas forcément au courant que ça existe. Mais ils vont me parler de leur désir de partir à l'étranger et comment ils pourraient faire [...]. Beh forcément, il faut qu'ils soient prêts. Il faut qu'ils aient déjà intégré le fait qu'ils aient envie de partir et pourquoi ils ont envie de partir, déjà qu'ils aient posé cette réflexion-là, qu'il se soit posé ces questions. Donc c'est une question de réflexion, on en revient toujours à la même chose. Il faut être en capacité de réfléchir. » (Valérie, conseillère de mission locale.)

Cette seconde tendance est particulièrement fréquente et nous pouvons émettre l'hypothèse qu'elle est même prédominante dans la mise en relation entre les jeunes avec moins d'opportunités et les dispositifs de mobilité internationale. En effet, chez la grande majorité des jeunes interrogés dans le cadre de l'étude, c'est bien l'expression d'un goût pour le voyage ou d'une envie de partir à l'étranger qui les a conduits à être sensibilisés et informés sur les opportunités de s'engager dans un programme de mobilité internationale, ou orientés vers une structure support spécialisée.

« Alors donc c'est par le biais de la mission locale. Au début, je suis allée voir ma conseillère de la mission locale. Je lui ai parlé que j'avais envie de voyager. Et puis elle m'a dit : "Il y a une dame qui est référent de la mobilité internationale. Je te donne rendez-vous avec elle." Voilà. Donc après, j'ai eu rendez-vous avec Madame Pierre. Et de là, voilà, elle m'a expliqué. Durant le rendez-vous avec elle, elle m'a expliqué ce que c'était la mobilité internationale en fait. » (Martha.)

« On était en entretien comme on est là maintenant, et je parlais un peu de tout ce qui m'intéressait, et justement, je parlais de voyages, etc., et que l'anglais ça m'intéressait beaucoup. Et ma conseillère, du coup, elle m'a dit : "On connaît cette association, on peut vous donner contact avec eux. On les appelle, vous avez rendez-vous." » (Pierre.)

Cette façon de faire du liant entre les jeunes vulnérables et la mobilité internationale et ses dispositifs peut constituer un frein, ne prenant pas en considération le rapport particulier à l'espace des individus en situation de précarité ou d'exclusion. Les personnes en difficulté s'apparentent souvent en effet à des « insulaires » pour reprendre la terminologie utilisée par Éric Le Breton⁵⁹. Qu'ils soient habitants modestes des campagnes et des banlieues ou des grandes agglomérations, ces personnes s'identifient aux espaces géographiques de proximité et évoluent dans des territoires étroits, toujours les mêmes, dont elles ne peuvent s'échapper. Ayant rarement les capacités ou les dispositions de s'envisager dans un ailleurs, les espaces lointains sont généralement faiblement appropriés, « les insulaires n'entretiennent que des liens

⁵⁸ Jeunes avec moins d'opportunités.

⁵⁹ Le Breton E., *op. cit.*

faibles et fragiles avec l'archipel entourant leur île⁶⁰». En outre, le sentiment d'appartenance aux territoires européens est inégalement partagé dans la population. Les habitants en milieu rural (agriculteurs), les catégories populaires (employés et ouvriers) et les personnes ayant arrêté leurs études avant 18 ans sont généralement plus attachées au local et au régional, là où les étudiants, de par leurs mobilités et leurs bagages scolaires et culturels, sont généralement plus à même de se saisir de l'espace européen⁶¹.

Dès lors, conditionner l'élaboration d'un projet de mobilité européenne ou internationale aux seules envies formulées par les jeunes comporte un risque. En raison de cette prédominance de l'appropriation des espaces de proximité – dans les représentations et les pratiques –, le désir de partir à l'étranger ou de voyager peut ne jamais apparaître dans les propos des jeunes avec moins d'opportunités.

Dans ces conditions, il est relativement peu surprenant que la grande majorité des jeunes interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont *a minima* envisagé de partir en mobilité dans un cadre non formel ne soient pas complètement « étrangers » à l'expérience du voyage et possèdent un « capital migratoire » forgé au cours d'expériences à l'international réalisées dans le cadre scolaire, familial ou associatif⁶². Cette tendance prédominante à s'inscrire en réponse aux envies de voyager ou de partir à l'étranger des jeunes comporte en effet un second risque ; celui de laisser agir l'influence du « capital migratoire », des dispositions au voyage acquises antérieurement tout au long du parcours de vie, et ainsi faire de l'engagement dans une mobilité internationale un processus sélectif.

Au-delà de ces logiques d'action, d'autres facteurs limitatifs liés au fonctionnement des structures peuvent également aboutir à une « non-proposition » de la mobilité internationale aux jeunes avec moins d'opportunités.

⁶⁰ Le Breton E., *ibid.*, p. 107.

⁶¹ Voir les travaux de Céline Bélot, notamment : « Du local au mondial : les espaces d'appartenance des jeunes Européens », in Galland O., Roudet B. (dir.), *Les jeunes Européens et leurs valeurs. Europe occidentale, Europe centrale et orientale*, Paris, La Découverte, 2005.

⁶² Les jeunes interrogés ne rencontraient pas non plus de grandes difficultés de mobilité au niveau local. Même s'ils sont nombreux à être dépendants des transports en commun, ils ne ressentent pas de limitations pour se déplacer dans leur vie quotidienne.

ENCADRE 9. LES DEUX « ECOLES » DE LA CONSTRUCTION DES PROJETS COLLECTIFS DE MOBILITE INTERNATIONALE

Susciter ou concrétiser l'envie de partir en mobilité internationale est une dialectique qui marque non seulement l'information et l'accompagnement des jeunes pris individuellement, mais également l'élaboration des projets collectifs (échanges de jeunes, séjours de groupe, etc.) au sein des structures de l'insertion sociale et professionnelle.

Certains centres sociaux et socioculturels conditionnent l'élaboration d'un projet de mobilité internationale à une envie préalable de voyager à l'étranger, formulée et partagée par les jeunes lors de réunions spécifiques. L'objectif étant de construire une action qui a du sens à partir de leurs souhaits et désirs communs, toute incitation provenant des animateurs ou des dirigeants de la structure est écartée et s'apparente même à de la manipulation. « Aujourd'hui, me confie le responsable jeunesse d'un centre socioculturel, on a un public avec lequel partir à l'étranger sur un échange interculturel n'est pas prioritaire, dans les besoins que nous on relève, dans les besoins qui sont exprimés aujourd'hui, en juillet 2015. Parce qu'encore une fois, ces projets-là on les construit avec les publics. [...] Ça avait parlé un peu de l'Angleterre, de l'Allemagne. Puis après, ça avait dit : "Non, bof, on veut repartir en Bretagne." Voilà. Et c'est dans ce sens-là qu'on laisse... On va vers ce que les jeunes expriment. Parce qu'on pourrait aussi être un peu manipulateurs et dire : "Mais la Grande-Bretagne c'est exceptionnel ! Venez, on laisse Landerneau de côté pour cette année." En poussant comme ça, on aurait pu, et en plus, on y serait arrivé. Mais après, on n'est plus du tout en lien avec le discours. » Dans ce cas, si l'appétence pour un séjour à l'étranger n'émerge pas spontanément dans les discussions, aucun projet de mobilité internationale ne semble pouvoir être élaboré.

D'autres centres socioculturels se montrent beaucoup plus incitatifs dans ce domaine. Certains animateurs n'hésitent pas à « vendre la mobilité internationale » et à encourager les jeunes à « bouger grand ». Les jeunes sont incités à rêver, à faire preuve d'audace et à franchir les frontières subjectives et objectives de leur inscription territoriale étroite. « Quand moi je vois une vraie opportunité, raconte un directeur de centre socioculturel, j'oblige les équipes à le faire. Sur la question de la mobilité, j'ai une animatrice qui a emmené les gamins à Miami. Parce qu'ils sont venus la voir : "Ouais, nous, on veut sortir de ce quartier." Elle leur a dit : "Ok, vous voulez aller où ? – Ouais, on va à Paris ou Marseille." Je ne sais pas pourquoi, il y a que ces deux... Marseille parce que c'est la banlieue du Maghreb ? Je ne sais pas. Et Paris parce que c'est Paris ? Je ne sais pas. Mais c'est historique. Les gars du quartier veulent aller à la capitale ou alors l'autre référence, c'est Marseille. Peut-être à cause d'IAM, je n'en sais rien, de l'OM ou je ne sais pas. On leur dit : "C'est bon, ton grand frère y était. Vous ne voulez pas rêver un peu... ? – Ouais mais non, de quoi tu nous parles ? Ça ne veut rien dire... – Si vraiment vous pouviez aller quelque part, où ça vous plairait ? – Ouais, je ne sais pas..." Elle a vraiment insisté pour que les gamins ils s'autorisent à rêver... Et ils lui ont dit : "Ouais, ça serait Miami. Mais c'est même pas la peine parce que c'est pas pour nous." Elle leur dit : "Si si. Si vous me faites confiance et que vous faites ce que je vous dis, que vous restez mobilisés surtout, il y a des fortes chances qu'on y arrive. C'est possible qu'on arrive pas, mais il y a de fortes chances qu'on y arrive." Et ça a été. »

Des configurations institutionnelles et des processus de sélection, conduisant à la non-proposition de la mobilité internationale

Bien que les opportunités de partir à l'étranger dans le cadre de l'éducation non formelle soient théoriquement ouvertes au plus grand nombre de jeunes, sans condition préalable de diplôme⁶³, tous les jeunes fréquentant une structure de l'insertion sociale et professionnelle ou prenant attache avec une association intermédiaire de mobilité internationale ne sont pas automatiquement informés, orientés ou accompagnés dans un projet de séjour à l'étranger.

⁶³ Le programme Erasmus + Jeunesse, par exemple, concerne les jeunes âgés de 13 à 30 ans (17 à 30 ans pour le SVE) sans niveau de diplôme minimal, et cible en priorité les jeunes avec moins d'opportunités.

Au-delà de l'influence des représentations et logiques d'action, certaines structures mettent en exergue l'existence de critères d'éligibilité – imposés par des configurations institutionnelles – ou de procédures de sélection en interne qui ont pour effet de limiter le principe d'accessibilité des jeunes à la mobilité internationale.

L'impact des configurations institutionnelles

Certains opérateurs de la mobilité (structures de l'insertion sociale et professionnelle, associations intermédiaires, etc.) sollicitent leurs partenaires locaux et bénéficient de subventions spécifiques pour montrer des projets (développement quantitatif des départs à l'étranger, renforcement de l'appui aux jeunes, etc.). Ces subventions complémentaires – peu répandues dans les régions étudiées en raison de la raréfaction des fonds publics – ont souvent pour objectif de remédier à l'absence de financement du temps de travail prévue dans le cadre des dispositifs pour l'accompagnement des jeunes aux différentes étapes de leur projet de mobilité (voir également encadré 16, p. 76). Néanmoins, généralement assortis de critères d'éligibilité – basés sur les compétences des politiques publiques –, ces financements fonctionnent souvent comme une « trieuse », laissant sur le bord du chemin certaines catégories de jeunes.

À titre d'exemple, certains opérateurs de la mobilité internationale – mobilisant entre autres le programme Erasmus + Jeunesse – bénéficient de subventions dans le cadre des contrats de ville et sont contraints d'accompagner des jeunes résidant dans les « quartiers politique de la ville ». D'autres, financés par les collectivités territoriales sur des crédits réservés aux politiques de l'emploi, de la formation ou de l'orientation, doivent cibler dans leurs actions des jeunes à faible niveau de qualification⁶⁴.

« Moi, je suis coordinatrice de projets européens, classique. Concrètement, je m'occupe d'un projet qui a pour but d'envoyer des jeunes de bas niveau en mobilité. On est en partenariat sur ce projet avec les missions locales de la région. Ces jeunes ont l'obligation d'être de la mission locale et d'avoir un niveau maximum bac non validé. » (France, coordinatrice de projets de mobilité internationale, structure intermédiaire.)

« Nous, c'est déjà une entrée sur les niveaux de qualification. Pour tous les dispositifs de politiques publiques, un JAMO aujourd'hui, c'est un jeune qui est sorti du système scolaire sans qualification ou alors qui n'a pas validé un premier niveau de qualification. [...] Nous, actuellement, on dit "des jeunes peu ou pas qualifiés". [...] La Région a inscrit la mobilité internationale dans un axe "orientation professionnelle", pas emploi ou accès à l'emploi... on est sur une inscription dans le cadre de l'orientation. Et elle ouvre la possibilité de travailler avec un tiers de jeunes non diplômés, un tiers avec un premier niveau de qualification [niveau 5⁶⁵] et quand même un tiers de jeunes qui ont un bac si possible non validé, mais aussi validé si c'est un bac général ». (Jeanne, directrice de mission locale.)

« Alors, moi, personnellement, je suis financée par le contrat de ville et le FSE [Fonds social européen], donc je n'ai le droit, en tout cas, d'accompagner que des jeunes qui sont issus des quartiers "politique de la ville". » (Aurélien, conseillère en mobilité internationale, structure intermédiaire.)

« La convention que j'ai signée avec le conseil général prévoit 40 % des jeunes niveau 5 et infra 5, et puis 30 % de jeunes niveau 4⁶⁶, et ainsi de suite. On a fait des tranches comme ça, et on s'est arrêté jusqu'à bac + 2 non validé au départ. Ce qui fait que dès que j'ai des jeunes qui ont validé un bac + 2, j'orientais vers les autres opérateurs [...] Quand on signe des conventions avec des institutionnels, on est obligés, on ne peut pas mettre leur langage carrément de côté en leur disant : "Effacez tout, on marque un nouveau langage." Donc on est obligés de parler de jeunes "politique de la ville", on est obligés de parler de jeunes "bas niveau de qualification"... » (André, directeur de mission locale.)

⁶⁴ Cette définition varie toutefois d'une collectivité à l'autre. Par exemple, certaines collectivités apportent une aide financière à l'accompagnement des jeunes n'ayant pas réussi l'examen du baccalauréat, tandis que d'autres ciblent les jeunes jusqu'au niveau bac + 2 non validé.

⁶⁵ CAP-BEP.

⁶⁶ Sans diplôme ou brevet des collèges.

Les critères régissant l'accès à des politiques publiques écartent ainsi systématiquement certains profils de jeunes qui entrent pourtant dans la catégorie d'action publique « jeunes avec moins d'opportunités » telle que la définit la Commission européenne⁶⁷. Par exemple, des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur victimes de discriminations, en situation de handicap ou qui souffriraient de problèmes de santé ne pourraient intégrer ces dispositifs d'accompagnement ou projets particuliers.

Dans ces conditions, si des configurations spécifiques – généralement locales – ont pour objectif de favoriser le départ en mobilité internationale des jeunes vulnérables, elles peuvent renfermer un effet pervers en créant des inégalités au sein même de ce public. En France, la tendance des acteurs des politiques publiques semble vouloir associer les jeunes avec moins d'opportunités aux jeunes des quartiers dits « sensibles » ou aux jeunes à faible niveau de qualification⁶⁸. Par conséquent, un jeune aura d'autant plus de chance de bénéficier de dispositifs spécifiques d'accès à la mobilité internationale qu'il remplit l'un de ces critères. Les autres problématiques et obstacles qui peuvent marquer de leur empreinte les situations et les parcours des jeunes sont rarement pris en considération.

Ces configurations institutionnelles se basent également sur un paradoxe. Elles font entrer des critères issus de l'éducation formelle – le niveau de diplôme – dans des dispositifs situés dans le monde de l'éducation non formelle qui n'exigent par essence aucune condition préalable de diplôme.

Des processus de sélection au sein des structures

• Des profils d'emblée écartés

Des structures interrogées écartent d'emblée certains jeunes de toute action liée à la mobilité internationale quel que soit le cadre – individuel/collectif, court terme/long terme, formel/non formel. Le fait d'être en grande précarité ou sans domicile fixe, d'avoir des soucis de santé, de souffrir de problèmes psychologiques ou psychiatriques (dépression, addictions, etc.), le fait d'être mineur ou majeur⁶⁹, ou encore d'avoir (eu) des démêlés avec la justice peuvent constituer des critères d'exclusion de l'accompagnement dans une expérience de mobilité, voire même de l'information sur les opportunités disponibles. Le parcours biographique des jeunes et les difficultés qu'ils rencontrent – ou ont rencontré – peuvent ainsi constituer des obstacles à l'accès à la mobilité internationale.

Si les justifications formulées par les professionnels sont variées, la plupart partent du principe que la mobilité internationale n'est possible qu'à partir du moment où le jeune a satisfait des besoins de première nécessité (logement, santé, nutrition)⁷⁰ et a résolu certaines des difficultés rencontrées dans sa vie

⁶⁷ Voir encadré 1, p. 10.

⁶⁸ Ce constat confirme d'autres travaux réalisés sur l'accès à la mobilité internationale des jeunes avec moins d'opportunités. Voir sur ce point Carel S., Déloye F., Mazouin A., *op. cit.*

⁶⁹ Certaines structures – centres sociaux et socioculturels, notamment – préfèrent accompagner en mobilité internationale des jeunes mineurs, voire des adolescents, considérés comme plus « gérables ». D'autres – principalement les missions locales – n'envoient au contraire que des majeurs, responsables de leurs actes et nécessitant une surveillance moins rapprochée à l'étranger.

⁷⁰ D'autres acteurs avancent des justifications liées à l'absence d'effet positif de la mobilité internationale pour ces publics, au manque de temps voire de compétences pour accompagner des jeunes en situation de grande précarité ou de vulnérabilité.

quotidienne. Ces pratiques de sélection excluent dès lors les jeunes les plus précaires, qui font face à des problématiques lourdes de santé ou en situation de handicap.

« Des gens qui sont dans de trop grosses difficultés de santé pour des raisons d'addiction, ou de santé morale ou mentale. Ou des gens qui sont dans des situations de justice très compliquées aussi. [...] Voilà, oui, des gens en trop grande difficulté, on se dit : "Ce qu'il va pouvoir y gagner va rien changer parce qu'il a d'autres trucs à bosser avant. Ses priorités, elles sont ailleurs." On a envoyé un jeune qui était sans domicile fixe, mais là de manière consciente en se disant : "Il a besoin d'une respiration, il a besoin de se poser, il est trop stressé, il est plus en capacité d'envisager quoi que ce soit. Il a besoin d'un moment de repos." Et là, on l'a fait. Pour autant, je pense que je le referai pas parce que je pense que c'est des difficultés telles qu'il faut aller ailleurs quoi, il y a d'autres choses à régler avant. Et c'est dommage parce que parfois, on se fait avoir. On rencontre le jeune, on se dit : "Mais ça pourrait permettre ça, ça lui donnerait un petit truc en plus, une respiration." Mais en fait, il est dans un axe descendant, et tant qu'il est dans cet axe descendant, ce qu'on peut proposer ne sert à rien ; ce seront que des ralentisseurs. Parce que nous, nous ne sommes pas en mesure d'accompagner sur des difficultés sociales, et ce qu'on propose n'est pas de l'accompagnement social, c'est de l'accompagnement dans un projet de mobilité qui peut apporter des choses, mais qui va pas solutionner le problème. Et du coup, parfois il faut qu'on dise Non à des jeunes qui sont en situation descendante. » (Philippe, coordinateur de projets de mobilité internationale, structure intermédiaire.)

« Il n'y a pas vraiment de critère. On va vraiment le sentir à sa manière d'exprimer ses obstacles... Alors ce n'est pas des jeunes trop fragilisés non plus. Ce sont des jeunes... on sent qu'ils ont besoin de changer d'air, qui ont envie d'autre chose. Mais pas trop fragilisés. [...] Alors, ça va être le jeune que j'ai vu la semaine dernière : suivi psy, lourd traitement. Il me dit qu'il veut partir à l'international mais quand je lui parle de son handicap, il ne supporte pas les situations de stress, le changement... Donc, là, je me dis que ça peut ne pas coller. Quand on part en mobilité, l'avion n'est pas toujours à l'heure, des fois on loupe le train, on ne comprend rien parce qu'on ne parle pas la langue. Ce jeune, je l'ai senti trop fragile pour vivre tout ça. [...] En dehors de ces problèmes là et d'autres problèmes... on va dire "judiciaires" qui font qu'ils ne peuvent pas quitter le territoire. Souvent ils ont envie de quitter le territoire... À part ces problèmes psy, j'envoie volontiers toutes les personnes. Mais une fragilité psy... je trouve que c'est compliqué. On a eu beaucoup de jeunes qui ont décompensé à l'étranger... des rapatriements sanitaires. » (Pauline, conseillère de mission locale.)

• Des prérequis en termes de socialisation et d'intégration

Au-delà de l'exclusion de ces profils particuliers, de nombreuses structures de l'insertion sociale et professionnelle interrogées sensibilisent, informent et accompagnent des jeunes qui satisfont un certain nombre de prérequis.

Dans certains cas, les jeunes doivent avoir fait la démonstration de leur participation régulière à la vie de l'institution qu'ils fréquentent – aux activités et services proposés – et de l'acquisition d'un ensemble d'attitudes et de comportements sociaux (autonomie, responsabilité, respect des règles et de l'autorité, capacité à s'intégrer à un groupe, etc.). Ainsi les jeunes considérés comme non – ou pas suffisamment – impliqués ou « désocialisés » pour reprendre un terme employé par un acteur de l'insertion sont écartés de toute mise en relation avec une expérience de mobilité internationale et principalement des projets élaborés en interne par la structure. L'orientation vers une expérience de mobilité internationale qu'elle soit formelle ou non formelle peut s'apparenter ainsi, dans certaines circonstances, à une récompense pour des jeunes répondant aux attentes de l'institution.

« C'est des jeunes pas désocialisés (qui partent en mobilité internationale), qui sont déjà... enfin qui savent ce que c'est des règles et qui les respectent, et qui sont prêts à s'investir sur un certain temps, qui sont pas juste consommateurs. [...] Bons, ils n'ont pas besoin d'être étudiants. Il faut qu'ils soient débrouillards, qu'ils soient pas renfermés sur eux-mêmes, encore que ça ce n'est pas une limite, ça peut se travailler s'ils sont dans un groupe. Voilà, qu'ils soient dans le respect des règles un minimum, un minimum de vie en collectivité. Parce que si on emmène des groupes qui foutent la zone, ça le fait vraiment pas, et ça nuit à tout le monde. [...] Pour nous et pour les partenaires qui nous reçoivent. Ça serait dommage. Il vaut mieux surseoir, ne pas perdre de vue qu'un jour, il peut y arriver. Mais il faut aussi qu'il fasse un effort. [...] Il faut qu'ils arrivent au moins à saisir le concept qu'il faut qu'ils donnent un peu de leur temps et un peu d'énergie, et qu'ils aient le respect de l'encadrant, de ce que dit l'encadrant, de pas aller contre. Tout se discute, ça se discute. Tout se met en débat, mais une fois qu'une décision est prise... Enfin voilà, c'est des règles de base. Pas besoin non plus d'être ingénieur pour aller en mobilité, mais... [...] En fait, c'est leur savoir-être qui est bloquant. Ce n'est pas lié à leur statut. Ce n'est pas parce qu'ils vivent des difficultés là ou là. Au contraire, si dans leur savoir-être, ils

passent un petit stade, en disant : "Ok, je m'intègre au groupe, je respecte les règles du groupe" ; à partir de là, c'est le minimum nécessaire. » (Benjamin, directeur d'un centre socioculturel.)

« Mais je pense que ce qui est intéressant, c'est quand à un moment donné chaque conseiller s'en empare et pense à un jeune qu'il connaît avec qui il y a une bonne relation et qu'il pense que ça peut être une bonne chose pour lui. [...] Mais moi, les plus exclus, c'est des jeunes avec qui je n'arrive pas à construire une relation très saine et claire et régulière. Donc à un moment donné, je ne les ai même pas sélectionnés. Ils ne sont même pas dans la demande de faire un truc avec nous. Ils viennent : "Vous avez un boulot ? – Non. – Ouais bon, ok, il y rien en ce moment. – Beh, il faut peut-être d'abord qu'on vérifie votre projet, préparer un peu les outils. Préparez-vous un peu parce que la dernière fois que je vous ai envoyé, vous avez dit ça lors de l'entretien, il faudrait peut-être un peu régler ça." Non, mais des trucs de base, je suis pas dans des trucs à la mord moi le nœud. Mais rien que ça, ils ne veulent pas quoi. Alors bien sûr que les emmener, ça peut être un outil. Mais après, non plus, on ne part pas au casse-pipe. [...] Vous savez, il y en a certains... Je vais vous donner des exemples de comportements à l'accueil par exemple. Il y a rien de grave, ici, ce n'est pas non plus... mais quand même. Il m'arrive aussi de faire l'accueil, de remplacer. Voilà, on arrive à 14 h, l'ouverture, il y a plusieurs personnes qui ont rendez-vous, et ça s'agglutine sur la borne que vous avez vue en bas. [...] Celui qui ne supporte pas que je lui dise gentiment : "Excusez-moi, je finis de répondre à machin, qui était déjà là, et je répondrai à votre question après." Bon après, c'est à nous aussi de ne pas traîner deux heures avec une personne, de s'arranger et de faire une fluidité. Ça, c'est autre chose. Ça, c'est une question d'organisation. Mais on va dire celui qui commence déjà à maugréer et qui ne supporte pas simplement que je lui rappelle un truc basique de vie en société qui est : la personne qui est arrivée devant, vous la laissez terminer et c'est votre tour, celui-là, on va avoir du mal quand même tout de suite. » (Bernard, directeur de mission locale.)

• Des exigences fortes liées à la logique de projet

Par ailleurs, les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle exigent fréquemment que les jeunes soient capables de s'inscrire dans une démarche de projet. Ceux qui ne parviennent pas à s'investir dans la durée dans une action déclinée en plusieurs étapes, à rester mobilisés et à différer leur plaisir lié au résultat ne sont généralement pas orientés ni accompagnés dans une expérience de mobilité à l'étranger. La norme du projet – « nouvelle norme de l'action publique » – s'est en effet diffusée à l'ensemble des univers sociaux⁷¹ dont celui de la mobilité internationale.

« On part jamais avec des enfants qui sont là depuis un an ou deux. Ça a toujours été des jeunes positionnés sur des projets depuis trois ou quatre ans, parce que de toute façon, pour avoir cette capacité à nourrir un projet interculturel – parce qu'au-delà de la mobilité, on est dans des projets interculturels, c'est une notion qui va au-delà de simplement sortir du territoire français – ça nécessite des jeunes qui ont bien intégré la notion de projet, qui ont bien intégré l'interculturalité. » (Pascal, responsable jeunesse d'un centre socioculturel.)

D'autres professionnels conditionnent toute aide à la formulation par le jeune d'un « projet ». En préalable à l'accompagnement, les jeunes sont enjoins de clarifier leur engagement et leurs motivations, de préciser le contenu de l'expérience souhaitée, d'explicitier leurs attentes, etc. Autrement dit, ils doivent avoir dépassé le stade de l'idée et s'inscrire dans un « projet programme⁷² ». En d'autres termes, pour qu'il y ait recours à la mobilité, c'est d'abord l'affaire de l'individu, c'est au jeune d'exprimer une demande et de se responsabiliser dans cette perspective, si nécessaire, en étant accompagné⁷³.

« Alors c'est toujours la même chose, c'est dire au jeune : Une mobilité pour quoi faire ? Qu'est-ce que vous allez chercher ? Et qu'est-ce que vous pensez que ça va vous apporter et comment vous pensez intégrer ça dans votre parcours ? [...] Et donc on voit les jeunes, vous savez, ils s'adaptent. Et je vois des jeunes qui vont nous parler d'apprentissage linguistique ou de découverte culturelle, de découverte culinaire, en fait et ils vont nous trouver le

⁷¹ Boutinet J.-P., *Anthropologie du projet*, Paris, Presses universitaires de France, 2012.

⁷² Pour J. Ardoine, le « projet programme » procède d'une logique mécanique avec la construction préalable d'un cadre, d'objectifs précis et d'un échéancier. J. Ardoine cité par Bier B., « L'accompagnement des JAMO : clarifier les notions, penser l'action », in Lesaunier B., Gavarini L. (dir.), avec la collaboration de C. Le Roy, *L'accompagnement des jeunes ayant moins d'opportunités. L'exemple du programme Envie d'agir*, INJEP, coll. « Les Cahiers de l'action », n°33, Paris, 2011, p. 11-20.

⁷³ Sur cet aspect, voir notamment Vial B., *op. cit.*

projet professionnel qui va bien avec. Donc en fait, parfois, les jeunes, avant d'entrer dans le cursus de sélection, et quand quelqu'un avance un métier comme ça, on lui demande comment ce projet lui est arrivé, pourquoi il nous parle de ce projet, et on lui demande d'apporter des éléments qui démontrent que ce projet a été un minimum travaillé. [...] Alors ça nous arrive souvent de dire aux jeunes de refaire un tour sur quelque chose, sur la construction du projet, ou quand il y a une problématique du type logement, on demande à son conseiller de retravailler avec lui la question du logement, la sécurisation du parcours pour que le jeune, en revenant ne se retrouve pas SDF. Donc en fait, on essaye de prévoir ces problèmes-là.» (André, directeur de mission locale.)

Dans la même veine, quand les acteurs prônent une « mobilité d'insertion professionnelle » (voir *supra*), il n'est pas rare que les jeunes doivent montrer l'adéquation entre leur envie de partir à l'étranger et leur projet professionnel. Certains accompagnateurs orientent les jeunes vers une expérience de mobilité – notamment dans le cadre formel – uniquement lorsque leur projet de métier implique une ouverture vers l'international et nécessite pour cela la maîtrise de la langue anglaise. Dans certains cas, des procédures formalisées peuvent être mises en œuvre (examen de la demande de séjour en commission, entretiens individuels, etc.) pour vérifier la cohérence du projet de mobilité avec le parcours professionnel envisagé, mesurer la motivation du jeune, voire évaluer la maîtrise de certaines compétences⁷⁴.

« Là aujourd'hui, ce projet sur lequel on travaille, c'est l'Ecosse... on n'a pas encore défini au niveau du métier. La difficulté, c'est que si on met trop de critères, on va avoir du mal à trouver des jeunes. Il ne faut pas croire que les jeunes se bousculent à l'entrée pour partir en projets à l'international en collectif. Il n'y en a pas tant que ça. [...] En général, on met des critères très larges. Donc, en priorité des jeunes de basse qualification, jeunes qui ont un projet professionnel dont la maîtrise de l'anglais est importante, etc. » (Édith, directrice de mission locale.)

« En fait, en gros, [avec les conseillères en mobilité internationale] on a préparé mon dossier, j'ai dû faire une lettre de motivation. On a fait le budget et en gros, beh après, mon dossier est passé devant les jurés et il y avait Marie qui était présente en Finlande avec nous et Aude qui m'ont défendu. Et donc voilà, elles m'ont bien défendu apparemment vu que j'ai été pris. [...] Beh, elles sélectionnaient de base ceux qu'elles voulaient, enfin ceux qu'elles pensaient sélectionner, présenter en fait aux jurés. Et après, du coup, les dossiers sont passés devant les jurés. Mais ce n'est pas encore fini. Il y a encore... Beh, justement Sophie, elle ne est pas encore sûre, mais elle va faire exactement la même chose que moi. Et donc à partir de là, par rapport au projet professionnel, ce que ça peut apporter, etc., et donc du coup, on passe devant des jurés, enfin pas personnellement, mais juste mon dossier. Donc Marie et Aude étaient présentes et elles ont défendu mon dossier. À partir de là, j'ai appris le lendemain que j'étais sélectionné. [...] En entretien individuel, elle m'a fait parler en anglais et en espagnol, parce qu'au départ, je comptais partir à Grenade. Finalement, je me suis dit que je préférerais partir en Angleterre ou en Irlande. Et donc ouais, elle m'a interrogé plusieurs fois, elle m'a fait parler plusieurs fois en anglais avec elle et en espagnol. Et elle a dit : "Ouais, bon, ça a l'air d'aller. T'as à peu près un bon niveau." Elle m'a dit que j'avais un bon niveau, que ça devrait aller. Enfin elle m'a dit : "Il y a pas de soucis." Elle a dit qu'elle ferait tout entre guillemets pour que je sois pris. Vu qu'elle m'a dit que ça s'était bien passé en Finlande. » (Stéphane.)

Partant de ces constats, il faut rappeler que tous les jeunes ne se situent pas sur le même pied d'égalité face à cette « figure emblématique de la modernité » que constitue la norme du projet⁷⁵. Le rapport au temps des individus en difficulté ou vivant dans la précarité est marqué par l'incertitude et la menace⁷⁶, les empêchant de se projeter dans l'avenir sereinement, de construire un cadre temporel d'activités, de s'inscrire dans une logique prévisionnelle, de s'engager sur un temps plus ou moins long, etc. Éric Le Breton parle d'« achronie » pour désigner cette perte de la capacité de se repérer dans le temps, la difficulté à séquencer le temps et à l'agencer⁷⁷. Ces difficultés rencontrées par les jeunes à s'inscrire dans une

⁷⁴ Dans la plupart des cas toutefois, la sélection des jeunes en vue de l'information, l'orientation ou l'accompagnement dans un projet de mobilité internationale résulte de processus informels et subjectifs ; les professionnels se basent généralement sur leurs connaissances des jeunes et font confiance à leurs intuitions.

⁷⁵ Boutinet J.-P., *op. cit.*

⁷⁶ Sur ce point, voir entre autres Castel R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 1995.

⁷⁷ Le Breton E., *op. cit.*

dynamique de projet peuvent également être propres à l'âge de la jeunesse, période transitoire où l'avenir comporte de nombreuses indéterminations anxiogènes⁷⁸.

Dès lors, en considérant comme prérequis la capacité des jeunes à s'inscrire dans une dynamique de projet – ou le fait d'avoir un projet clarifié –, les acteurs de la mobilité et de l'insertion ont toutes les chances de favoriser ceux qui possèdent les aptitudes à s'inscrire dans des logiques institutionnelles et qui rencontrent le moins de difficultés sur le chemin de leur insertion sociale et professionnelle. Ces procédures temporelles liées au projet peuvent dès lors exercer un effet de filtre chez certains jeunes qui n'auraient pas les dispositions requises⁷⁹.

L'usage de critères de sélection pour l'accompagnement des jeunes dans une expérience de mobilité à l'étranger reste toutefois variable. Ces pratiques, généralement plus fréquentes dans le cas des mobilités individuelles notamment de longue durée – pour lesquelles les exigences requises par les professionnelles en termes d'autonomie et d'inscription dans une logique de projet sont plus importantes⁸⁰ –, ne s'observent ni dans l'ensemble des structures de l'insertion sociale et professionnelle, ni au sein de toutes les associations interrogées spécialisées dans la mobilité internationale. Partant du principe que le plus grand risque qu'ils prendraient pour les jeunes en difficulté serait de ne pas en prendre, certaines structures n'écartent pas d'emblée certains profils de jeunes aux problématiques particulièrement lourdes et s'interrogent sur la possibilité de mettre en place un accompagnement plus rapproché ou renforcé.

« Handicap, peu, voire pas. [...] Des problèmes de santé psychologique, oui. Souvent, on sent chez plusieurs jeunes une fragilité. Maintenant, une fragilité veut ne pas dire qu'on a un problème psychologique. Donc, nous, ça nous pose pas de problème de les envoyer. Sauf que des fois, ça se déclenche à ce moment-là. C'est arrivé que... un jeune a fini en hôpital psychiatrique en Grèce, où il a fallu le rapatrier. Ça a été assez dur pour le jeune, mais il est revenu nous voir parce qu'ils l'ont rapatrié et interné directement ici. Il est venu nous voir et il nous a remercié, que maintenant, c'était clair, il savait et il savait comment faire pour se soigner. Même si pour nous, c'est pfff... [soupir émotion] [...]. Après, voilà, c'est un cas particulier. Il y en a d'autres où ça n'a pas été une fin forcément aussi positive. [...] On en a eu pas mal en début d'année en fait. On essaye de travailler avec les missions locales qui les connaissent justement plus sur ça : "Si vous entendez quoi que ce soit, qu'on soit prévenus." Parce que ce n'est pas un frein pour nous. Si le jeune il a envie de partir, on ne voit pas pourquoi lui n'aurait pas le droit de partir. Par contre, on cadre différemment, c'est-à-dire qu'on prévient le tuteur là-bas, on le suit beaucoup plus régulièrement en entretien Skype, au téléphone, par mails. Et on a besoin de le savoir. Mais après, c'est toujours un peu délicat. » (France, coordinatrice de projets de mobilité internationale, structure intermédiaire.)

« Par exemple, on avait emmené un des gamins qui avait un handicap, une famille vraiment démunie. C'est des gamins qui sont étiquetés "gosses à problèmes" quoi. [...] Même dans le cadre du petit projet qu'on a dans le cadre de l'OFAJ [Office franco-allemand pour la jeunesse] avec l'Allemagne, on a emmené des gamins dont les parents sont vraiment drogués de chez drogués. On les a emmenés, ça s'est bien passé. Bon, ils nous ont brûlé des matelas, ils ont cassé un mur. Mais il y a quand même eu une vraie relation avec les Allemands. Et quand ils le racontent un an après, ils sont contents. Et peu importe si on en emmène quatre-cinq, il y a toujours un peu des soucis de discipline, et il y en a un ou deux qui va rester, qui va revenir l'année prochaine. Et, je veux dire, c'est déjà pas mal un ou deux sur cinq. C'est pas mal... qui va en fait peut-être s'investir davantage dans le projet, qui va avoir envie de se dégager un petit peu de... [...] On a eu un projet OFAJ où ils sont partis, on a dû les rapatrier au bout de huit jours. Il y avait bagarre incessante entre les Allemands et les nôtres. » (Christiane, directrice d'un centre socioculturel.)

⁷⁸ Lesaunier B., Gavarini L. (dir.), avec la collaboration de Caroline Le Roy, *L'accompagnement des jeunes ayant moins d'opportunités. L'exemple du programme Envie d'agir*, INJEP, coll. « Les Cahiers de l'action », n°33, Paris, 2011.

⁷⁹ Bouchaud, *op. cit.*

⁸⁰ En règle générale, les mobilités individuelles, notamment de long terme, sont rarement proposées aux jeunes avec moins d'opportunités. Les acteurs de l'insertion et de la mobilité considèrent fréquemment les expériences collectives et de courte durée comme étant les plus adaptées à leur public, *a minima* dans un premier temps. Le cadre collectif construit autour d'un réseau d'interconnaissance agirait en fait comme un garant de la sécurité relationnelle pour des jeunes peu familiers des séjours à l'étranger et des programmes institutionnels.

Dans la même perspective, d'aucuns ne font pas de la clarification d'un projet un préalable à la construction d'une expérience de mobilité internationale. Ils soutiennent et accompagnent volontiers des jeunes désorientés, perdus dans leur insertion sociale et professionnelle, ne savant pas dans quelle direction aller, etc., mais ayant formulé l'idée ou l'envie de partir à l'étranger lors d'une discussion plus ou moins formelle.

« Mais, ça peut aussi être le conseiller qui sent que le jeune patauge un peu et qu'il lui faudrait un bol d'air et ils me les envoient. Et les jeunes disent : "On m'a dit de venir vous voir... pour l'international mais je ne sais pas trop." Et là, je leur présente les programmes. Et on a un conseiller qui a vraiment un feeling avec ça et qui dit : "Ça serait bien pour ce jeune." Et on a déjà envoyé des jeunes un peu sur ce feeling, comme ça et ça leur a fait beaucoup de bien. [...] Ce sont des jeunes qui ne savent plus quoi faire, qui n'arrivent pas trop à... soit le boulot ça ne débouche pas, la formation ils ne savent pas trop. Des jeunes qui disent qu'ils en ont marre du quartier, de la famille... voilà. Qui évoquent ce genre de problématique. C'est intéressant de leur proposer de faire une grosse coupure. » (Pauline, conseillère de mission locale.)

« On a beaucoup de jeunes qui partent avec nous en ayant un haut niveau d'études plus comme une expérience professionnelle, même si c'est un engagement volontariat ou autre plus qu'une expérience professionnelle, mais il y a quand même une autre réflexion derrière un départ. [...] Alors que sur les jeunes JAMO, ce n'est pas le cas. Il y a beaucoup de jeunes qui arrivent, qui n'ont aucune envie professionnelle spécifique, peut-être un peu ça ou peut-être un peu ça. Je pense que ça, c'est une grosse différence. » (France, coordinatrice de projets de mobilité internationale, structure intermédiaire.)

Ces acteurs associent généralement à la norme du projet, la notion de parcours. L'accompagnement pour eux ne revient pas uniquement à réfléchir sur le moyen de se conformer à un dispositif (échange de jeunes, SVE, etc.) mais à imaginer avec le jeune comment une expérience de mobilité peut être un moyen au service de son parcours, le projet étant considéré ici comme « un opérateur harmonieux entre un usager et le dit parcours⁸¹. » Dans cette perspective, c'est moins le résultat qui compte que la dynamique engendrée par la mobilisation du jeune autour de la mobilité internationale.

Quoi qu'il en soit et à l'instar de certaines logiques d'action et configurations institutionnelles, les processus de sélection mis en œuvre par certaines structures limitent le principe d'accessibilité des jeunes à la mobilité internationale. Ils réduisent non seulement le nombre de jeunes susceptibles de partir à l'étranger mais également la diversité de leurs situations et de leurs parcours. Une forme d'homogénéité des profils semble se dessiner, conduisant certains professionnels à avouer que les jeunes partant en mobilité internationale dans le cadre de dispositifs constituent « la crème des JAMO ». Ces processus de sélection sont généralement justifiés par la volonté d'éviter les échecs potentiels ou les risques liés aux conduites des jeunes vulnérables ainsi que par le souhait de préserver les relations partenariales avec les structures d'accueil à l'étranger.

Si les résultats de l'étude dévoilent l'existence d'obstacles institutionnels ancrés dans les manières de faire et de penser la mobilité internationale pour les jeunes vulnérables pouvant conduire à une « non-proposition » et, par-là, à un « non-recours » des jeunes à ce type de pratique, c'est paradoxalement au cœur des structures (insertion sociale et professionnelle, animation socioculturelle, éducation spécialisée, mobilité internationale, etc.) que l'on retrouve les principaux outils – la coordination d'acteurs au niveau local et, principalement l'accompagnement – considérés comme des leviers propices pour faciliter l'accès des jeunes à une expérience de séjour à l'étranger. C'est à l'analyse de ces leviers que s'attellent les deux parties suivantes.

⁸¹ Giuliani F. E., « Les conseillers face à la norme des parcours d'insertion : entre expérimentation et stratégies de survie », *Informations sociales*, n° 56, 2009, p. 59.

4. L'ACCOMPAGNEMENT : UN FACTEUR CRUCIAL DE L'ACCES AU PRISME DES EXPERIENCES INDIVIDUELLES ET DES LOGIQUES D'ACTION INSTITUTIONNELLES

La grande majorité des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle ainsi que de la mobilité interrogés s'accorde sur le fait que la simple diffusion d'informations auprès des jeunes vulnérables ne suffit pas pour déclencher un engagement dans une expérience de mobilité internationale quelle qu'elle soit – individuelle ou collective, de courte ou de longue durée, formelle ou non formelle. D'une manière générale, les jeunes avec moins d'opportunités sont considérés comme un public nécessitant d'être accompagné, en raison des difficultés qu'ils rencontrent dans leurs situations et leur parcours de vie, ainsi que de leur éloignement des expériences de mobilité internationale et de leurs dispositifs. Cette intervention professionnelle d'un adulte, en posture de médiation entre le jeune et la mobilité, serait d'autant plus nécessaire et rapprochée dans le cadre des séjours individuels à l'étranger – notamment quand ils sont réalisés sur plusieurs mois – et pour les jeunes en grande vulnérabilité (problèmes de santé, addictions, grande précarité, etc.).

« Aujourd'hui, la difficulté n'est pas d'apporter de l'information. Mais cela ne suffit pas. Auprès d'un public JAMO, ce n'est pas suffisant. Ce n'est pas le manque d'information qui fait qu'ils ne partent pas, c'est qu'il faut faire un vrai travail d'accompagnement. Sans cette préparation, sans un accompagnement jusqu'au bout, jusqu'au moment du départ, au retour, etc. L'impact ne sera jamais le même, ou ils ne partiront pas à la dernière minute. [...] Si on veut que ce public parte, il faut mettre les moyens. Parce que c'est un public qui a besoin de plus d'accompagnement qu'un public étudiant. [...] Les autres publics ne sont pas forcément accompagnés. Ils ont l'information, ils prennent l'information et sont en mesure ensuite de faire les démarches. Les nôtres ne peuvent pas le faire. » (Jeanne, directrice de mission locale.)

« Il y a des jeunes qui poussent la porte, qui viennent nous voir. On discute un peu avec eux, et puis on se rend compte qu'ils sont en attente de beaucoup d'accompagnement, ou en tout cas, si on leur donne juste l'info et qu'on leur dit « voilà les démarches », rien ne va se passer. Du coup, on se dit bon là, il y a besoin d'un accompagnement complémentaire. » (Philippe, coordinateur de projets de mobilité internationale, structure intermédiaire.)

L'outil de mise en œuvre des politiques et actions visant une équité d'accès aux opportunités disponibles dans le domaine de la mobilité internationale est quasiment systématiquement l'accompagnement.

Cette partie analyse les pratiques d'accompagnement à la mobilité internationale telles qu'elles sont mises en œuvre par les institutions (missions locales, centres sociaux et socioculturels, structures supports de la mobilité internationale, etc.) et vécues par les jeunes. Après avoir fait l'état des lieux des peurs et craintes individuelles à l'entame des projets de mobilité – permettant de situer les enjeux de l'accompagnement –, les expériences vécues des jeunes seront explicitées puis questionnées au regard des logiques d'action institutionnelles et, plus particulièrement, des différentes postures de l'accompagnateur. Cette mise en relation permettra de révéler la portée, mais également les limites et les obstacles des pratiques d'accompagnement.

Les craintes des jeunes à l'entame de leur projet de mobilité internationale

Les craintes formulées par les jeunes au moment de leur engagement dans un séjour à l'étranger varient en fonction du type d'expérience envisagée. Entre partir en échange collectif de jeunes, quand on connaît ses condisciples, et partir en mobilité individuelle dans le cadre d'un service volontaire européen, les

appréhensions divergent tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif ; le départ en séjour collectif semble de ce point de vue beaucoup moins anxiogène pour les jeunes. Sous cette apparente diversité, émergent toutefois deux principales craintes : l'obstacle de la langue avec, en creux, la crainte de ne pas parvenir à nouer des relations sociales à l'étranger et la peur de l'inconnu.

L'obstacle de la langue et l'angoisse relationnelle

L'obstacle de la langue et la peur de ne pas parvenir à communiquer avec leurs pairs, leur tuteur et les autres professionnels dans le pays étranger apparaissent en premier dans les discours des jeunes quand il s'agit d'évoquer leurs craintes au moment du choix de partir en mobilité internationale. Estimant leur niveau d'anglais insuffisant, la plupart des jeunes interrogés n'ont pas confiance dans leurs capacités à interagir avec autrui dans cette langue.

« Tu vas dans un autre pays en dehors de la France, c'est une peur, c'est une crainte parce que tu ne sais pas si tu vas pouvoir communiquer avec les autres. [...] Je connais que quelques mots, mais sinon, franchement, côté anglais, j'ai jamais réussi à apprendre... Oui, je n'ai jamais appris l'anglais. » (Natacha.)

« Dans le programme, il y avait d'autres jeunes à la base, etc., du coup, voilà, c'est le fait peut-être que les autres soient pas comme nous, ils vont peut-être pas nous comprendre, surtout l'anglais, voilà... Est-ce qu'on va savoir parler ? Le vocabulaire, ça va être difficile de savoir parler au début, surtout que moi, j'avais un vocabulaire vraiment qui manquait quoi. Du coup, je me disais : "Est-ce que je vais savoir entamer une discussion ?" Du coup, voilà, c'était ça plus. [...] Plus la peur de pas savoir parler ou voilà, ne pas comprendre ou être mal compris. Ça fait peur. » (Florence.)

« Ouais, ouais complètement. J'avais peur de ne pas pouvoir m'intégrer, en fait, de ne pas pouvoir échanger avec les gens. » (Stéphanie.)

Cet obstacle de la langue soulève en réalité, en creux, une angoisse plus profonde liée à la création de liens sociaux et à l'intégration sociale dans le pays d'accueil. La peur de ne pas réussir à nouer des relations sociales et l'inquiétude de se retrouver face à des sociabilités défailantes se traduit par la crainte de l'isolement – dans le cas des échanges collectifs – et par la peur de la solitude dans le cas des mobilités individuelles. Les jeunes partant en SVE, par exemple, craignent avant tout de ne pouvoir bénéficier de relations de soutien et d'entraide bienveillantes en cas de problème.

La peur de l'inconnu

La méconnaissance du lieu de vie à l'étranger, des missions et des activités à réaliser, des pairs et des professionnels avec qui l'expérience sera vécue, autrement dit, la crainte de l'inconnu, constitue un autre frein important au départ des jeunes avec moins d'opportunités en mobilité internationale. « Comment cela va-t-il se passer ? » est une question qui revient à de très nombreuses reprises dans les propos des jeunes interrogés.

Se projeter dans un futur plus ou moins lointain, dans un espace géographique jusque-là inexploré, s'adonner à des activités et des missions nouvelles, tout en étant éloigné de son environnement relationnel habituel sont sources d'inquiétudes et d'angoisses pour de nombreux jeunes. Partir en mobilité internationale, c'est en effet expérimenter pour une durée déterminée un lieu, des sociabilités et des activités largement inconnus.

« Un peu la peur de ne pas savoir ce qu'il y a en fait. C'est plus ça en fait. Parce qu'on est partis, on avait un peu une idée en tête, mais ce n'était pas vraiment... on ne savait pas exactement ce qui allait se passer à chaque fois, à chaque moment, etc. [...] Je pense que c'était plus le fait de ne pas savoir à quoi on allait s'attendre. On ne peut pas réfléchir, on ne peut pas penser à ce qui va arriver là-bas puisqu'on n'y est pas. On est obligé d'attendre le jour même pour découvrir. Donc, c'est plus cette peur-là pour moi. » (Florence.)

« Qu'est-ce que je vais trouver face à moi ? Quel type de gens je vais rencontrer ? Ça me faisait peur parce qu'on était que six Français et eux étaient à trente Irlandais. C'est ça qui me faisait peur. » (Hélène.)

Un cadre relationnel sécurisant aux différentes étapes de l'expérience de mobilité

Dans l'expérience vécue des jeunes, la création d'un cadre sécurisant basé principalement sur l'aménagement d'un environnement relationnel positif constitue non seulement un levier décisif pour déclencher l'engagement dans une expérience de mobilité internationale, mais également un facteur de prévention des ruptures et des retours anticipés lors du séjour à l'étranger. Construit par les interactions sociales, ce cadre sécurisant est une clé de compréhension de l'accès des jeunes vulnérables à la mobilité internationale et du bon déroulement de l'expérience dans le pays d'accueil, notamment dans le cas des mobilités individuelles.

À l'entame du projet de mobilité, l'accompagnement est principalement institutionnel. La réduction des incertitudes pratiques et relationnelles – permettant de remédier aux craintes liées à l'isolement et la solitude, et à la peur de l'inconnu –, et notamment l'établissement d'une relation de confiance avec un accompagnateur institutionnel « attentionné » ont été déterminants dans la concrétisation de l'expérience de mobilité internationale chez la grande majorité des jeunes interrogés⁸².

Les jeunes insistent également sur l'importance de pouvoir s'appuyer sur un environnement relationnel positif – fait de relations d'entraide, de soutien et de bienveillance – au cours du séjour à l'étranger. Sur ce point, un glissement des personnes supports semble s'opérer. Les résultats de l'étude montrent en effet le passage progressif d'un accompagnement à dominante institutionnelle à la prégnance d'accompagnement horizontal basé sur les interactions entre pairs. La transition ne consiste toutefois pas en la substitution d'un cadre relationnel d'accompagnement par un autre.

Un accompagnateur « attentionné »

Sur le chemin qui conduit les jeunes avec moins d'opportunités vers la mobilité internationale dans un cadre non formel, la présence d'un « accompagnateur attentionné » avec lequel le jeune a établi une relation de confiance a, dans tous les cas, été décisive aussi bien dans le choix de s'engager dans ce type d'expérience que dans le maintien de la mobilisation aux différentes étapes dans la démarche. Ce climat de confiance, construit progressivement par les interactions autour de la construction du projet, se cimente tout autant par des aspects professionnels que par des supports affectifs, les deux pouvant s'entremêler dans l'expérience vécue par les jeunes.

⁸² Cet accompagnateur « attentionné » issu de l'environnement institutionnel (conseiller mission locale, éducateur, conseiller mobilité internationale, travailleur de jeunesse, etc.) peut être ou non un expert de la mobilité internationale. Dans certains cas, l'accompagnement peut être coordonné entre des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle et des experts de la mobilité internationale. Sur ce point, voir p. 79.

L'instauration d'une relation de confiance peut tout d'abord se baser sur la légitimité professionnelle de l'accompagnateur et de la structure d'appui, et la reconnaissance de leur expertise technique dans le soutien des jeunes dans une expérience de séjour à l'étranger⁸³.

« Mais en même temps, je me disais : C'est une "assoc", ils ne vont pas faire n'importe quoi. Faut arrêter. C'est une assoc. En plus, ils étaient plus que sérieux, donc j'avais entièrement confiance en eux. Donc s'ils [a mission locale] m'ont mis en contact avec eux, c'est que forcément ce n'était pas non plus n'importe quoi. [...] Et donc, je m'étais dit : "Dis donc, ils sont vraiment bien organisés, je sais combien je vais recevoir ; je ne connais pas la personne qui va venir me chercher, mais voilà, il y a quelqu'un qui va venir me chercher, etc." [...] Et sinon, à part ça, je n'avais pas de peur particulière étant donné que je m'étais dit : "Beh voilà, ils sont préparés, ils savent dans quoi je vais mettre les pieds. Il y a l'association qui est derrière moi, donc bon voilà." » (Marc.)

« Et puis, voilà, Marie, elle s'est bien occupée de nous. Enfin on va dire il y a rien à dire quoi, elle sait ce qu'elle fait et je trouve qu'elle le fait plutôt bien. » (Stéphane.)

D'autres jeunes insistent sur l'établissement de relations sociales bienveillantes empruntées d'écoute et de considération – voire d'affection – avec les personnes qui les ont accompagnés dans la construction et la concrétisation de leur projet. En d'autres termes, le sentiment d'être entendu, compris et accueilli a souvent été la condition première pour que l'engagement dans une expérience de mobilité internationale soit possible.

« Ce qui est bien, c'est qu'elle est présente tout le temps. Elle est gentille, elle est souriante, elle a voyagé. [...] Oui, voilà, c'est ça, elle sait ce qu'elle fait. Beh, elle veut qu'on s'en sorte quoi au final, c'est ça qui est bien. Elle nous accompagne dans notre vie entre guillemets. [...] C'est un peu notre ange-gardiennne quoi. » (Stéphane.)

« Stéphane, ça a été un pilier... Juste avant de partir, on avait beaucoup discuté sur mon projet, sur ce que moi je faisais personnellement et tout ça. Et du coup, je ne sais pas, avec Stéphane, on a tissé des liens. Donc du coup, c'était un plus de me dire : je vais partir avec cette personne-là, donc si ça se passe déjà comme ça, là, maintenant, ça va bien se passer là-bas. [...] Beh, après, ce n'était pas vraiment des aides qu'il nous a apportées, c'était plutôt des... Comment je peux dire ça ? Plutôt nous montrer pourquoi partir et à quel point ça allait être bien pour nous. C'était plus de la motivation que de l'aide. Ce n'était pas dans l'objectif de nous dire : « On va partir. Ça va être comme ça. Vous allez voir, ça va être bien. » Il nous a mis en confiance. » (Julie.)

« S'il faudrait mettre quelque chose en avant, c'est la mission locale. Voilà, les mecs, ils se démènent pour toi. T'as l'impression de vraiment compter. » (Paul.)

Ce climat de confiance fonctionne comme un vaste système de réassurance. Les jeunes partis en mobilité internationale – individuelle ou collective – étaient rassurés non seulement sur les capacités de leur accompagnateur à répondre à leurs attentes, à remédier à leurs craintes et à résoudre leurs obstacles, mais également dans leurs propres capacités et ressources pour réussir leur projet. Ils sont partis à l'étranger avec cette idée que l'expérience allait bien se passer.

« La Garantie jeunes m'a beaucoup aidée. [...] Ils m'ont boostée. Ils m'ont dit que ça allait bien se passer, que je ne dois pas m'inquiéter. Ils m'ont beaucoup boostée. Donc en fait, moralement, oui, ils m'ont beaucoup aidée. [...] Ils avaient totalement confiance en moi. Ils m'ont dit : "Tu peux le faire. Vas-y." [...] Rassurée ? Ah oui. Oui, ils m'ont rassurée. » (Marianne.)

« Il y a Stéphane et la dame qui était avec nous... [...] Clémence, qui nous a aidés aussi. Et franchement, il était vraiment bien comme moniteur. [...] Beh, [il m'a apporté] beaucoup de choses. Par exemple, la confiance, plein de choses comme ça. [...] Oui, voilà, plein de choses comme ça, que ça allait bien se passer. Et moi, tout ce qui m'importait, c'est que ça allait bien se passer. » (Romain.)

La construction de cette relation de confiance s'inscrit généralement dans la durée et la régularité. À ce propos, les jeunes cherchent à trouver dans l'accompagnateur « attentionné » un appui constant et prévisible face aux tumultes de leurs affects et aux craintes qu'ils pourront rencontrer. Celui-ci doit faire

⁸³ Dans ce cas, les accompagnateurs sont généralement des conseillers mobilité internationale travaillant dans les associations intermédiaires ou dans les structures de l'insertion sociale et professionnelle.

preuve d'une grande disponibilité et être accessible à tout moment pour répondre dans les plus brefs délais à leur besoin de réassurance – principalement pendant la phase de préparation du projet mais également, dans une certaine mesure, lors du séjour à l'étranger⁸⁴.

« Pendant tout le suivi, elle était disponible [la conseillère en mobilité internationale]. Si on avait des questions, on pouvait la joindre. » (Marc.)

« Et voilà. Mais sinon, non, après, je n'avais pas forcément besoin de préparation parce que si j'avais une question, je leur demandais par mail et ils me répondaient dans la semaine et voilà. Ils ont répondu à toutes mes questions. » (Paul.)

La réduction des incertitudes pratiques et relationnelles

Au-delà de la création d'une relation de confiance avec un accompagnateur « attentionné », les jeunes accordent une grande importance à la réduction des incertitudes pratiques et relationnelles relatives à leur expérience de mobilité internationale. Cette réduction des incertitudes – par l'intermédiaire des pratiques institutionnelles (réunions diverses, séances de préparation au départ, etc.) mais surtout des interactions sociales – leur permet de remédier à leurs angoisses et leurs peurs – isolement, solitude, peur de l'inconnu, etc. – et d'envisager sereinement leur futur séjour à l'étranger. Rappelons à ce sujet que les personnes vulnérables éprouvent généralement de grandes difficultés à se projeter dans l'avenir, le futur étant pour elles particulièrement angoissant, voire menaçant.

Les jeunes interrogés attendent tout d'abord de l'accompagnement institutionnel une clarification des aspects pratiques de leur expérience de mobilité internationale. Pendant toute la phase de construction du projet et de préparation au départ, ces futurs jeunes mobiles cherchent très fréquemment à bénéficier d'informations pratiques – plus ou moins nombreuses et détaillées selon leur profil – permettant de se construire une représentation précise de leur séjour à l'étranger ; « Qu'est-ce que je vais faire ? » ; « Quel est le programme ? » ; « Quelles sont les missions ? » ; « Où les activités seront-elles exercées ? » ; « Où allons-nous loger ? » ; « Comment vais-je me rendre dans le pays et la structure d'accueil ? » ; « Quels modes de transports seront-ils utilisés ? », etc., sont des interrogations qui reviennent fréquemment dans leurs propos. L'important pour eux – et principalement pour ceux partis en mobilité individuelle – est que tout soit organisé et bien organisé : le séjour doit laisser une place minimale à l'aléatoire et aux incertitudes.

« Beh, disons que j'ai eu quand même toutes les informations pour partir dans de bonnes conditions en fait. Je savais un peu à quoi m'attendre entre guillemets. Enfin je ne sais pas comment dire... [...] Après, sinon, je suis partie sereinement dans le sens où j'ai vu que l'association c'était quand même hyper sérieux. Voilà, j'avais tous les documents, après j'avais eu une préparation. Enfin je n'avais pas de doutes, de questions en fait avant de partir. Je ne me demandais pas : "Où est-ce que je vais atterrir ? Avec qui ? Avec quoi ? Comment ?" Non, non, tout était bien dans ma tête quoi. Je me disais : "Ça va se passer comme ci, comme ça, et puis voilà quoi." [...] Globalement, ça m'a permis de partir sereinement en fait. Voilà, j'étais vraiment bien préparée à partir, je savais à quoi m'attendre. Je savais même qu'au retour, j'allais avoir un accompagnement. » (Stéphanie.)

« Ensuite, voilà, on a fait une séance de découverte tous ensemble, ceux qui allaient partir. On était que des filles ; c'était plutôt bien. Et voilà, on a parlé un peu de comment ça allait se passer, des démarches et tout à suivre, administratives ou des bagages, de quoi mettre dans la valise et tout. » (Florence.)

« Beh, l'organisation, c'était important. Se préparer avant de partir, savoir tout ce qui peut se passer pendant ces deux semaines : l'heure qu'on part, l'heure qu'on arrive, les heures quoi, par exemple, pour prendre le train parce qu'on

⁸⁴ Au cours de la mobilité internationale, les pairs prennent le relais de l'accompagnement et constituent la majeure partie du réseau de soutien et d'entraide à l'étranger ; l'accompagnement institutionnel passant au second plan (voir p. 55 et suivantes).

avait quand même deux heures de train après. Les horaires de train, on avait deux trains à prendre, donc... Enfin voilà quoi.» (Romain.)

Les personnes en situation de précarité ou rencontrant des difficultés s'inscrivent généralement dans un rapport de proximité à l'espace géographique. Là où les territoires du proche sont ceux de l'autonomie et vécus sur le mode de l'assurance, les déplacements dans des territoires lointains non familiers et mal connus sont souvent expérimentés sur le mode de l'aventure et nécessitent d'être planifiés, prévus et organisés à l'avance⁸⁵. Cette tendance à l'organisation et à la réduction des incertitudes semble ainsi exacerbée dans le cas d'une mobilité transnationale qui dépasse très largement les frontières de l'environnement géographique habituel.

Par ailleurs, les jeunes interviewés attendent également de l'accompagnement d'être rassurés sur le cadre relationnel dans lequel va se dérouler leur expérience à l'étranger. De nombreuses sources d'angoisse proviennent en effet des sociabilités inhérentes à la mobilité et, principalement, des relations entre pairs.

Dans le cas des mobilités s'inscrivant dans une logique collective (échanges de jeunes, SVE réalisés en groupe, etc.), les sessions de préparation au départ organisées par les opérateurs semblent avant tout être un prétexte non seulement pour échanger entre pairs sur leurs craintes et leurs peurs – parce que « ça rassure » – mais également pour réduire l'incertitude relationnelle liée au départ à l'étranger : apprendre à se connaître entre jeunes qui partageront une expérience commune et se rassurer sur le fait de pouvoir s'appuyer sur des relations de soutien et d'entraide dans le pays d'accueil. À ce propos, les jeunes se posent de nombreuses questions sur les caractéristiques de leur environnement relationnel et la qualité des liens entre pairs qui pourront être noués sur place : « Qui sont les jeunes avec qui je vais partir ? », « Y aura-t-il des garçons ? Des filles ? », « Seront-ils gentils ? », « Pourront-ils m'aider en cas de problème ? », « Est-ce que je pourrais compter sur eux ? » Etc. Le cadre collectif de la préparation au départ permettant, par les interactions sociales, des apprentissages entre pairs et le développement de l'interconnaissance semble ainsi fondamental.

« Je me suis préparée au départ déjà psychologiquement en anglais parce que je savais qu'on allait tous parler anglais, donc je me suis préparée. Ensuite, je me suis dit : "Sur quel groupe je vais tomber ?", enfin le groupe de Français. Donc, ça aussi, je me suis préparée : "Est-ce qu'il va y avoir des filles ? Des garçons et tout ?" Donc ça aussi, je me suis pas mal préparée. [...] Beh oui, moi, je trouve ça intéressant de savoir avec qui on part quoi. Je n'ai pas eu l'occasion pour l'Allemagne, mais je me languissais de savoir avec qui j'allais partir quoi. Mais après, moi j'aime bien la préparation au départ, parce qu'au moins, tu vois avec qui tu pars. [...] Oui, là, pour la Sicile, on a fait la préparation au départ. Par contre, pour la Lettonie, non, on n'a pas fait la préparation au départ. Je ne savais pas avec qui je partais et du coup ça me stressait un peu. Je ne savais pas du tout avec qui je partais. Donc, du coup, en fait, c'étaient que des garçons, j'étais la seule fille, donc je me suis dit : "Est-ce qu'ils vont être gentils ou pas ? Est-ce qu'ils vont bien m'aider et tout ?" Mais au final, je suis tombée sur un bon groupe, et on s'est beaucoup soutenus en fait. » (Marianne.)

« Oui, quand même [la préparation est importante]. Déjà pour voir les autres, enfin avec qui on va partir. Déjà, ça, c'est quelque chose qui nous rassure parce qu'on les connaît d'avance. [...] Voilà. Comme ça, on n'est pas là-bas... Déjà que là-bas, on les connaît pas. Ici, si on les connaît pas, ça va être difficile un peu. Du coup, voilà, connaître les autres avant de partir, ouais, c'est mieux. » (Florence.)

« J'en connaissais déjà quelques-uns [avant de partir], ceux qui étaient déjà à l'association. Et après, ceux qui sont arrivés, beh, j'ai appris à les connaître, il y avait un bon feeling. [...] Il y en a qui étaient pas partis, enfin qui n'avaient jamais pris l'avion, donc eux aussi, ils avaient un peu peur, mais même eux ils m'ont rassuré. » (Romain.)

Les jeunes engagés dans une mobilité individuelle recherchent également, dans le cadre de leur accompagnement au départ, à pouvoir anticiper les aspects relationnels, et notamment l'environnement

⁸⁵ Le Breton E., *op. cit.*

institutionnel qui prendra le relai de l'accompagnement réalisé par la structure d'envoi : Qui va venir les chercher à l'aéroport ? Quelles sont les personnes avec lesquelles ils vont travailler ? Qui sera leur tuteur sur place ? Etc. Néanmoins, les principaux enjeux des mobilités individuelles résident, à l'arrivée dans le pays étranger, dans la poursuite des relations de confiance avec l'accompagnateur « attentionné » et l'organisme d'envoi et, surtout, dans la reconstruction des sociabilités et des réseaux de soutien entre pairs⁸⁶.

A *contrario*, un cadre relationnel sécurisant déficient peut avoir des conséquences importantes sur la concrétisation d'une expérience de mobilité internationale. L'absence d'une relation de confiance avec un accompagnateur « attentionné » et/ou un accompagnement qui n'a pas permis de réduire les incertitudes pratiques et relationnelles – de se projeter précisément et sereinement dans un autre espace géographique avec d'autres personnes, de diminuer les craintes liées aux sociabilités défaillantes et à la peur de l'inconnu – peut conduire à un abandon de la démarche après la phase de sensibilisation, à un désengagement au cours de la préparation (voir encadré 10) ou encore à l'émergence de difficultés sur place (voir encadré 11).

ENCADRE 10 : « PEUR GENERALISEE » ET DESENGAGEMENT

À l'été 2015, Samantha avait envie de partir vivre une expérience à l'étranger et a été aiguillée par la référente « mobilité internationale » de sa mission locale vers un SVE de six mois en Espagne. Les missions proposées l'intéressaient et elle s'est attelée à élaborer un CV et une lettre de motivation pour faire acte de candidature auprès de la structure d'envoi. Cette étape de la construction de son projet a été difficile, même si elle a pu bénéficier de l'aide de son environnement familial et, plus particulièrement, de sa sœur.

Samantha a déposé sa candidature hors délai, ce qui s'apparente clairement à un acte manqué. En effet, à la question de savoir s'il y avait des choses qui lui faisaient peur à l'idée de partir en SVE, elle a répondu : « Oui, tout... Enfin oui, moi, j'avais très peur à la base de partir. Ça a été dur pour commencer à faire tout ça [son CV et sa lettre de motivation]... la peur de savoir si ça allait bien se passer, si la langue, ça allait pas être une barrière, si arrivée là-bas, c'était vraiment comme je l'imaginais. Puis être toute seule dans un autre pays, vraiment toute seule, ça me faisait peur. J'avais peur de partir, déjà à la base. [...] Peur de l'inconnu... C'est une peur généralisée. Peur de ce qui va arriver quoi, de ce qui va se passer là-bas, les doutes : est-ce que ça va vraiment être ce que je veux quoi et voilà. [...] Est-ce que je vais réussir à m'en sortir toute seule dans un autre pays six mois loin de tout le monde ? »

En dépit du fait qu'elle entretient de bonnes relations avec sa conseillère de mission locale, Samantha ne semble pas avoir pu s'entourer d'un accompagnateur institutionnel « attentionné » pour l'aider dans ses démarches, la rassurer sur ses capacités à réussir son projet et réduire les incertitudes pratiques et relationnelles liées au départ en mobilité internationale ; aucun contact avec la structure d'envoi n'avait été encore pris à ce moment du projet. Elle a toutefois essayé de trouver des informations sur leur site Internet, mais sa démarche s'est révélée infructueuse : « En fait, je trouve que le site [de la structure d'envoi] n'est pas assez mis à jour. Et moi, j'ai découvert les SVE pas sur le site justement. Quand je suis allée sur le site, j'ai pas spécialement vu grand-chose. [...] Sur le site, c'est vrai que il manque d'informations sur les propositions de mobilité en fait. »

⁸⁶ Voir p. 55 et suivantes.

ENCADRE 11 : UNE PROJECTION INSUFFISANTE DANS L'EXPERIENCE DE MOBILITE INTERNATIONALE PENDANT LA PREPARATION ET DES DIFFICULTES SUR PLACE

Anais est partie en SVE à Lisbonne au Portugal en 2015. Sa préparation au départ a été très courte ; entre le moment où elle a pris sa décision de partir en mobilité internationale et son arrivée à Lisbonne, il ne s'est écoulé que quinze jours. « C'était assez rapide en fait. J'ai eu peut-être trois rendez-vous avec Marie (conseillère mobilité internationale de la structure d'envoi) et puis je suis partie. »

Anais avait pleinement confiance dans son éducatrice de rue, Sylvie, avec laquelle elle a tissé une relation longue de plus de six ans. Elle l'a accompagnée à la réunion d'information collective sur la mobilité internationale organisée par la structure d'envoi et l'a rassurée sur ses capacités à réussir son projet et sur le bon déroulement de son séjour à l'étranger : « Il y avait mon éducatrice Sylvie, qui m'a dit : "T'inquiète pas, ça va bien se passer. De toute façon, on parle sur Skype." [...] Enfin, je sais déjà que Sylvie, elle me mettrait pas dans une situation très compliquée. » Forte de la confiance portée à son éducatrice, elle est partie pleine d'enthousiasme en mobilité internationale et avait très peu de craintes au moment de prendre l'avion pour Lisbonne : « Je me suis dit c'est bon, ça va aller. On verra bien là-bas. »

Les difficultés sont survenues à son arrivée dans le pays d'accueil : « Et en fait, c'est arrivée là-bas, parce que du coup, on parlait tous français, et puis arrivée à Lisbonne, bloum, plus de Français... Quand j'ai vu la première personne du projet, elle me parle en anglais, je lui fais : "Stop !" » Sa préparation au départ ne lui a pas permis de se projeter suffisamment dans le pays étranger et d'anticiper les différences linguistiques ; elle n'avait pas clairement conscience qu'au Portugal, les personnes ne parleraient pas forcément français. Aujourd'hui, elle regrette de ne pas avoir eu une préparation plus longue qui lui aurait permis de progresser en langue anglaise et d'anticiper les difficultés de communication liées à l'obstacle de la langue. « C'était un peu compliqué de se dire déjà, dans deux semaines, bon, je pars au Portugal. Et puis j'aurais pu apprendre un peu plus l'anglais, un minimum pour avoir un peu plus de bases quand même. [...] C'est sûr que pour une personne qui parle pas anglais, qui part pour la première fois, c'est peut-être mieux d'attendre un mois minimum parce que bon, c'est un peu compliqué sinon... pour bien réaliser qu'on part, qu'on part dans un autre pays, qu'on parle pas la langue. »

La poursuite de l'accompagnement institutionnel et la (re)création de solidarités sur place

Les jeunes avec moins d'opportunités partis en échange de jeunes ou en séjour collectif rencontrent rarement des difficultés ou des situations délicates durant leur séjour à l'étranger. Bénéficiant d'une forme de transposition du cadre relationnel sécurisant construit pendant la phase de préparation, ils peuvent s'appuyer sur la présence d'un ou plusieurs accompagnateurs issus de la structure d'envoi (leader, animateur, éducateur, conseiller de mission locale, etc.) et sur un réseau d'entraide et de soutien entre pairs déjà constitué.

« Il y avait deux leaders parce que vu qu'on était huit je crois, huit Français, donc du coup il y avait deux leaders. Du coup, ça s'est bien passé, je veux dire ils m'ont beaucoup aidée, ils m'ont beaucoup traduit. Ils étaient très bien. [...] Oui, ils étaient beaucoup disponibles pour moi, parce qu'ils voyaient que j'avais beaucoup de difficultés. Donc ils étaient disponibles, et ça, franchement, je trouve ça génial. » (Marianne.)

« On savait qu'on allait rester ensemble. [...] Oui, ça faisait moins peur. Je sais comment elle est, elle sait comment je suis. Ce n'est pas une nouvelle personne. Alors que les autres ce sont des nouvelles personnes qu'on doit les apprendre, qu'elles doivent nous apprendre. Alors que là on se connaissait déjà, donc ça facilitait les choses. [...] Déjà, avant qu'on parte, on avait Céline [la conseillère mobilité] qui était derrière nous. Une fois partis pour le trajet, on avait quelqu'un avec nous. Là-bas on avait quelqu'un avec nous. On avait quelqu'un avec nous tout le temps. On n'avait pas de raison de stresser ou d'avoir peur du coup, de ne pas être rassuré. On avait tout le temps quelqu'un pour nous accompagner. » (Hélène.)

Les choses ne sont toutefois pas aussi simples pour les jeunes engagés dans une mobilité individuelle qui ne peuvent compter sur cette transposition du cadre relationnel sécurisé. Plusieurs volontaires partis en SVE

ont en effet relaté avoir rencontré des difficultés pendant leur séjour à l'étranger. Concentrées généralement dans les tous premiers jours après leur arrivée, elles concernent principalement la communication en langue étrangère – en anglais –, le manque de leur environnement quotidien – conséquence de la perte de leurs repères matériels et relationnels –, et plus rarement des difficultés liées à la mission et à l'organisation dans la structure d'accueil (changement dans les activités, modification de l'environnement relationnel, etc.). Quoi qu'il en soit, ces désagréments s'estompent en règle générale rapidement avec l'appui de l'environnement relationnel.

Sur ce point, la poursuite des relations de confiance nouées avant le départ avec l'accompagnateur « attentionné » est considérée par les jeunes comme un facteur indispensable – dans les premiers jours ou semaines –, le temps de reconstruire des liens sociaux dans le pays étranger. Pouvoir continuer à compter sur l'appui de son accompagnateur en cas de problème, à tout moment et ce, même s'il est à distance, permet aux jeunes pour résoudre leurs difficultés à l'arrivée dans le pays étranger et éviter ainsi les tentations de désengagements et de retour prématuré.

« Je savais où je mettais les pieds, j'avais déjà fait des voyages, mais c'est toujours quelque chose qu'on apprécie, c'est de savoir que derrière, voilà, il y a quelqu'un, t'es pas largué non plus, et tu te démerdes. Non, il y a quelqu'un s'il y a un problème. Voilà, tu sais que tu peux compter sur eux. Et ça, c'est vraiment quelque chose de vraiment appréciable, de vraiment agréable. [...] Voilà. C'est ça. C'est s'il y a un problème, beh je sais que je peux en parler, je sais qu'ils me diront quoi faire et compagnie. » (Marc.)

« Beh, disons que j'étais encadrée du début à la fin. Enfin j'ai eu une formation : Voilà, tu vas partir faire de l'animation avec telle et telle personne, on te donne des cours d'anglais pour pas que tu sois trop perdue. Enfin tous les moyens ont été mis en œuvre pour que j'arrive dans les meilleures conditions en fait. Voilà. Et une fois, avant de partir, ils m'ont dit : "Ecoute, si t'as le moindre souci, t'en fais pas, tu nous appelles. T'es pas toute seule quoi." Vraiment j'ai été rassurée dans le sens où voilà, je ne partais pas seule. En fait voilà, je ne partais pas seule quoi. J'étais vraiment entourée, accompagnée et au moindre pépin, voilà, j'appelais l'association et voilà, il y avait pas de soucis quoi. [...] Ah non, je n'avais pas l'impression d'être seule. C'est pour ça que tout à l'heure, je disais que je partais seule, mais entre guillemets, parce que j'étais quand même hyper bien encadrée quoi. Je savais que s'il m'arrivait une galère, voilà, je contactais l'association et puis... » (Stéphanie.)

Partant du fait que la solitude, l'isolement, l'incapacité à s'intégrer et la peur de l'inconnu constituent les principales craintes à l'entame d'un projet de mobilité internationale, il n'est pas surprenant que les jeunes recherchent dès leur arrivée dans le pays d'accueil à recréer un environnement relationnel positif et à s'entourer de personnes bienveillantes leur offrant soutien, entraide et affection. Dans ce nouvel environnement relationnel à construire et à apprivoiser, les pairs jouent un rôle central.

Le fait que les relations nouées avec le tuteur de la structure d'accueil soient peu suivies, inexistantes ou ne correspondent pas aux attentes – ce qui s'observe dans de nombreux cas (voir encadré 12, p. 65) – ne semble pas désorienter ni affecter les jeunes interrogés. Ce défaut de relations « institutionnelles » dans le pays d'accueil ne semble pas non plus être un obstacle de taille au bon déroulement du séjour à l'étranger ni un facteur favorisant l'arrêt de la mobilité internationale et le retour en France.

En revanche, les jeunes accordent une grande importance à la création de relations symétriques avec des personnes de même âge et/ou de même statut, autrement dit à reconstituer un réseau de pairs. En règle générale, c'est plutôt vers les pairs – et notamment ceux parlant français dans un premier temps – que les jeunes se tournent quand ils font face à des difficultés ou ont besoin d'être soutenus dans le cadre de leur engagement ou dans leur vie quotidienne (réalisation des missions, communication en langue anglaise ou

dans la langue du pays, problème de logement, etc.). Les pairs font souvent office de réseau d'entraide multidimensionnel.

« Non, sincèrement, [le fait de ne pas avoir de tuteur] ce n'est pas un point négatif, parce qu'encore une fois, je suis quelqu'un d'autonome. Mais s'il y avait quelqu'un par exemple qui avait besoin de repères, là, par contre, il serait largué. Là, il serait largué en pleine nature. Après, voilà, moi, je suis quelqu'un d'autonome, j'ai fait des connaissances italiennes, des amis même. Mais voilà, quand j'avais un problème, c'est vers eux que je me tournais. J'ai voulu acheter des souvenirs, c'est vers eux que je me suis tourné. Ce n'était pas vers l'autre, parce que je savais que le tuteur, beh, il n'était pas trop là. [...] Voilà, moi, ça m'a pas empêché. Voilà, j'allais voir des connaissances italiennes. Ouais, on passait des soirées ensemble, on mangeait des pizzas et tout. Et ça m'allait très bien. [...] Il y avait une autre volontaire française qui était de Grenoble avec qui je parlais et qui travaillait aussi avec des gens handicapés. Donc quand vraiment il y avait un truc que j'avais jamais vu et compagnie, j'en parlais à elle, et elle me disait : "Non mais t'inquiète pas. Ça, c'est normal. – Oui, va-y, fais ça. – Ouais, non, ça, fais gaffe." Voilà, et donc de là, beh je me suis démerdé. [...] Entre volontaires français, on s'est soutenus. On parlait entre nous. On se soutenait. » (Paul.)

« On se débrouillait sans [le tuteur]. On allait juste les voir pour la bouffe. Les amis italiens, ce sont eux qui nous ont aidés. On n'a jamais compté sur l'association. Sauf pour l'argent... [...] Dès qu'on avait un petit souci, ils nous aidaient, on venait les voir... Ils se démenaient pour nous. Ils sont vraiment sociables, généreux... » (Maria.)

« Comment ça s'est résolu [ses problèmes de langue et d'intégration] ?... Beh disons qu'après, j'avais quand même d'autres filles, enfin d'autres étudiantes qui venaient de République tchèque ou Slovaquie et qui étaient là-bas avec nous avec qui j'ai fini par créer des liens... Enfin voilà, c'était un peu avec eux que je discutais à table... Mais c'est vrai qu'au début, je le vivais mal en fait. Je n'arrivais pas à m'intégrer. Et puis après, je me suis dit bon, écoute, de toute façon, t'es là, autant vivre ton expérience. J'ai un peu relativisé. J'ai pris sur moi en disant bon écoute, ce n'est pas dramatique. Les gens qui ont envie de te parler, ils te parlent. Les autres, tant pis quoi. Je ne voulais pas m'arrêter à ça non plus quoi. [...] Donc après, j'ai créé des liens avec d'autres filles, justement deux filles qui m'ont donné des cours d'anglais là-bas. Comme il y avait deux filles qui venaient de là-bas qui étaient étudiantes, voilà, j'ai appris l'anglais avec elles en fait. Et j'ai vraiment bien fait quoi. [...] Les filles m'ont quand même bien aidée pour échanger, pour apprendre l'anglais. Donc je me dis oui, heureusement qu'elles étaient là aussi parce qu'elles m'ont vachement aidée dans l'aventure. [...] Les cours d'anglais, ou alors quand je faisais une activité et qu'elles voyaient que je n'allais pas avoir le temps de terminer et qu'elles faisaient rien, alors qu'à la base, elles n'étaient pas dans le projet, elles venaient m'aider et tout. Enfin je trouvais ça super cool quoi. Des choses comme ça quoi, des petites choses. » (Stéphanie.)

Dans ces conditions, des sociabilités défailtantes dans le pays étranger et/ou un isolement relationnel – objectif ou ressenti – dû à des difficultés pour renouer des relations avec des pairs peuvent entraîner des conséquences considérables sur le déroulement du séjour. Elles peuvent même constituer un facteur d'abandon de la mobilité internationale (voir encadré 13, p. 66).

ENCADRE 12. LE TUTEUR DANS LE PAYS D'ACCUEIL, UNE FIGURE PERIPHERIQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Les dispositifs de mobilité internationale individuelle dans le cadre non formel proposés par le programme Erasmus + Jeunesse – le SVE notamment – prévoient un accompagnement dans le pays étranger. Un tuteur est désigné par la structure d'accueil pour faciliter l'intégration du jeune dans le cadre de ses missions et de sa vie quotidienne, répondre à ses questions, remédier à ses difficultés et s'assurer, plus généralement, du bon déroulement de la mobilité.

Cependant, dans les propos des jeunes interrogés, le tuteur ne semble pas avoir occupé une fonction déterminante dans la recreation d'un environnement relationnel bienveillant à l'étranger. Si c'est bien le tuteur qui les a accueillis et leur a présenté la structure, son rôle et sa présence ont souvent été limités. La plupart des jeunes rencontrés relatent une expérience peu positive avec leur tuteur en raison de relations inexistantes, de l'absence de suivi régulier et structuré ou encore d'une qualité du lien social qui ne correspondait pas à leurs attentes en termes d'attention, d'aide et de support. Le transfert du soutien institutionnel de l'accompagnateur « attentionné » de la structure d'envoi vers le tuteur dans le pays d'accueil ne s'effectue pas dans la grande majorité des cas.

Stéphanie raconte ainsi son expérience vécue avec son tuteur lors de son SVE en Azerbaïdjan : « J'avais peur de pas pouvoir m'intégrer en fait, de pas pouvoir échanger avec les gens. Et au final, ça s'est avéré un peu vrai dans le sens où mon référent là-bas en fait, clairement, voilà, lui, il a entre guillemets pas fait d'efforts pour que je puisse m'intégrer, communiquer avec eux en fait. [...] Les premiers jours, moi, j'étais là pour faire de l'animation, donc des jeux, des activités et tout, et au début, je ne pouvais pas parce qu'en fait, il n'y avait personne. Parce que là-bas, en Azerbaïdjan, les jeunes, après l'école, voilà ils rentrent tout de suite ; les mamans elles ne veulent pas qu'ils restent au centre, enfin généralement. Donc déjà que le cadre n'est pas idéal pour proposer des activités et, en plus, là, j'arrive en pleine période d'examens, les gamins n'ont pas le temps. Donc voilà, du coup, j'étais là : "Écoute. Enfin Jérôme, qu'est-ce que je peux faire ? Concrètement, qu'est-ce que je peux faire ?" Et puis là, il m'a dit : "Écoute, cherche pas à aller trop vite. Là, ils sont en période d'examen. On verra le mois prochain. – Mais oui, mais qu'est-ce que je vais faire pendant toutes ces semaines quoi ?!" [...] Surtout qu'en plus je n'arrivais pas du tout en gros à m'intégrer au niveau de la langue, la barrière de la langue. Il ne cherchait pas à me comprendre en fait. Quand je parlais avec des jeunes de là-bas, au pire, s'ils ne me comprenaient pas, ils me demandaient de répéter, on arrivait toujours à me comprendre. Alors qu'avec lui, non il ne me comprenait jamais en fait quoi. Donc il fallait toujours que je passe par Élodie [une autre volontaire] pour communiquer avec Jérôme. Il s'est un peu foutu de ma... Il m'a saoulé dans mon expérience en fait. [...] Moi, je ne l'ai pas vu comme un tuteur. Enfin voilà, à la base, il ne s'est pas présenté comme tuteur. Même Élodie, qui était là-bas, qui était française avec moi, au début, je me confiais un peu à elle... que je n'étais pas très bien, je n'arrivais pas très bien à m'intégrer, et qu'avec Jérôme en fait, les relations, elles étaient hyper froides quoi. [...] Il ne s'est pas présenté à moi en me disant : "Voilà, moi, je suis là pour t'aider dans ton projet." Non non, pas du tout. Après, enfin c'est Élodie qui m'a expliqué qu'il n'avait pas non plus apparemment que ça à faire, qu'il était entre guillemets directeur du centre et qu'il avait d'autres choses à faire et tout. En fait, il n'avait pas que ça à faire que de s'occuper de Stéphanie qui venait d'arriver quoi ! C'était un peu ça le message en fait. [...] Vraiment je n'arrivais pas à lui parler. Et puis je ne voyais vraiment pas ce que je faisais là. Lui, voilà, il était là, il continuait sa petite vie. C'est un mec que j'arrivais pas du tout à cerner quoi. »

ENCADRE 13. SOCIABILITES DEFAILLANTES ET ABANDON DE LA MOBILITE INTERNATIONALE

Partie en SVE au Portugal pour une durée initiale de huit mois, Anaïs a rencontré des difficultés pour construire un réseau de sociabilité sur place.

Ses relations avec sa tutrice dans la structure d'accueil étaient quasiment inexistantes ; la communication était compliquée et aucun lien ne s'est réellement tissé entre elles : « Et puis bon, avec ma tutrice, voilà, ça se passait pas énormément bien avec elle, me livre Anaïs. [...] Je n'arrivais pas en fait à parler avec elle. [...] Ouais. Je ne sais pas, je n'étais pas bien. Déjà, j'ai du mal un peu à faire confiance. [...] Moins je la voyais, mieux je me portais en fait. » Cette situation ne l'a toutefois pas véritablement affectée et n'a pas pesé sur le déroulement de son séjour à l'étranger. Il faut dire qu'elle pouvait compter sur le soutien et la bienveillance du responsable de la structure d'accueil et des autres volontaires qui y étaient engagés. Le fait qu'ils parlaient français était pour elle un facteur important permettant d'atténuer l'obstacle lié à la communication dans une langue étrangère ; elle ne parlait pas le portugais et maîtrisait peu la langue anglaise : « Je n'avais pas réalisé en fait que avec la barrière de la langue, ça allait être vraiment un décalage total comme ça. [...] Après, je me suis dit ouais, ça va aller. En fait, c'est quand j'ai commencé à travailler, je me suis dit ça va aller, parce qu'au travail, ça allait en fait, vu qu'ils parlaient quelques mots français, donc on faisait en fait du français-anglais-portugais, tout ensemble. On essayait de se comprendre avec les trois langues. Et non, au travail, ça allait. Mais c'était à la maison en fait, ça allait pas. J'arrivais pas en fait à parler. »

Si dans le cadre de son engagement, les choses se passaient relativement bien, la vie quotidienne était beaucoup plus délicate d'un point de vue relationnel. Anaïs vivait en colocation avec d'autres volontaires – des Italiens, une Espagnole et un Turc – engagés dans d'autres structures d'accueil à Lisbonne. Parlant très peu anglais, elle rencontrait beaucoup de difficultés à communiquer avec eux. Anaïs s'est rapidement renfermée sur elle-même et m'a confié s'être sentie « hyper seule » en dehors de ses heures d'engagements, les soirs et les week-ends. « Beh c'est vraiment la barrière de la langue quand même en fait, en dehors du travail. C'était vraiment ça en fait, parce que j'arrivais pas à aller vers les autres. J'étais vraiment tout le temps dans ma chambre en fait. [...] J'étais isolée dans ma chambre. J'étais sur mon PC, sur Skype. [...] En fait, je ne savais pas quoi leur dire. Je me suis dit : ouais, je vais aller avec eux, mais je leur dis quoi ? Je ne sais pas parler anglais. Qu'est-ce que tu veux que je leur dise moi ? [...] Beh, ça me pesait en fait la barrière de la langue et d'être isolée le week-end et tout ça. [...] Donc je me suis dit : il faut que je rentre, j'en peux plus... J'ai besoin de rentrer là ».

Cette grande solitude ressentie dans sa vie quotidienne à Lisbonne a été renforcée par la dislocation de son environnement relationnel quotidien en France. Lors de son séjour à l'étranger, elle a en effet rompu avec son petit copain et s'est éloignée de sa « meilleure amie » : « Elle m'a dit en fait que... : "Ouais, mais de toutes façons, t'es ma meilleure amie mais là, t'es au Portugal" Et en fait, ça, ça m'a vraiment choquée comme phrase, parce qu'en gros, ça veut dire : t'es ma meilleure amie, mais bon t'es au Portugal, donc tu l'es plus. Donc voilà quoi. [...] Et je pense qu'il y a un petit peu de ça aussi qui a fait que ça m'a donné envie de partir. Parce que bon, je vivais avec ça depuis le début, après, bon, ça me pesait énormément, je vais ne pas le cacher. Mais je pense que ça, on va dire que c'était peut-être la goutte qui a fait déborder le vase. »

Des sociabilités entre pairs défailantes dans le pays d'accueil et la dislocation de son réseau amical et amoureux en France ont conduit à l'instauration d'un environnement relationnel extrêmement délicat, voire invivable. Ces deux facteurs ont eu raison de son expérience de volontariat à l'étranger ; ils ont constitué des éléments déclencheurs de son retour prématuré en France.

L'analyse de l'expérience vécue des jeunes vulnérables aux différentes étapes de leur projet de mobilité permet de comprendre le sens attribué aux pratiques d'accompagnement, mais également leurs besoins et leurs attentes lors de la phase de construction du projet, de préparation au départ et au cours du séjour à l'étranger (présence d'un accompagnateur « attentionné », réduction des incertitudes pratiques et

relationnelles, poursuite des relations avec la structure d'envoi à l'étranger, reconstruction d'un réseau de sociabilité entre pairs dans le pays d'accueil...). Ces enseignements peuvent questionner l'adéquation de certains outils, modes de faire et pratiques institutionnelles habituellement utilisés pour l'accompagnement : préparation culturelle et linguistique, désignation d'un tuteur dans le pays d'accueil, etc. Ils interrogent également les postures de l'accompagnateur tenues par les professionnels.

Deux postures institutionnelles dans l'accompagnement en tension

Si, dans les discours communs, l'accompagnement renvoie généralement à l'accompagnateur c'est-à-dire à quelqu'un qui soutient, aide à franchir les obstacles et indique le chemin, les résultats de l'étude révèlent une diversité des « postures » professionnelles dans l'accompagnement des jeunes avec moins d'opportunités vers l'accès à la mobilité internationale dans un cadre non formel ; la « posture » renvoyant avec M. Paul à la manière dont un professionnel s'acquitte de sa fonction, en d'autres termes, à la façon dont il exerce ses attributions⁸⁷.

On observe ainsi chez les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle et les conseillers de mobilité internationale une tension entre deux postures idéal-typiques dans l'accompagnement⁸⁸ : « guider » et « escorter ». Ces deux postures individuelles peuvent être positionnées sur un continuum par rapport à l'autonomie supposée des jeunes et renvoient non seulement à un choix personnel du professionnel relevant de l'éthique mais également à des contextes et des injonctions institutionnels. Dans certains cas, elles peuvent se combiner chez le même professionnel, en fonction du profil et des caractéristiques du jeune accompagné.

« Guider⁸⁹ »

Cette première posture professionnelle se situe dans le registre du conseil et de l'orientation. L'accompagnateur guide le jeune vers une expérience de mobilité internationale en indiquant ce qu'il doit faire, en l'aidant à se repérer et à choisir une orientation, sans se substituer à lui, en aucun cas.

Certains professionnels mettent ainsi un point d'honneur à ce que les jeunes restent « acteurs » de leur expérience de mobilité internationale. Même si les jeunes en difficulté sont considérés comme une population à accompagner de manière plus rapprochée – pour un ensemble de raisons déjà évoqué –, ils refusent de tomber dans l'assistanat qui reviendrait à faire les démarches à leur place. Ils prônent au contraire la participation, la prise d'initiative et l'engagement des jeunes non seulement dans l'élaboration de leur projet mais également pour l'ensemble des aspects pratiques, administratifs et logistiques liés à la préparation du séjour et du voyage. Dans cette posture professionnelle, le jeune est supposé autonome aux différentes étapes de son projet.

⁸⁷ Paul M., *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, Paris, L'Harmattan, 2004.

⁸⁸ Les deux postures professionnelles dans l'accompagnement des jeunes révélées par l'enquête de terrain sont des constructions idéales-typiques au sens de Max Weber.

⁸⁹ Paul, *op. cit.*

« Donc on va dire un parcours de mobilité réussi, pour moi, c'est quelqu'un qui s'investit dans son projet [...]. Donc voilà, déjà venir [aux rendez-vous]. Puis entre chaque rendez-vous, avoir réfléchi à son projet. Voilà, acquérir de l'autonomie déjà dans la construction de son projet. Des jeunes viennent, n'annulent pas les rendez-vous, viennent toutes les trois semaines... mais quand ils viennent, ils ont pas réfléchi, et on est obligés de tout faire ensemble tout le temps et ils n'avancent pas de leur côté, même au bout de cinq rendez-vous... Pour moi, la mobilité, tant qu'elle ne sera pas active, elle ne sera pas positive. C'est vraiment de l'engagement personnel dans son projet. » (Aurélié, conseillère en mobilité internationale, structure intermédiaire.)

« Pour l'Irlande, avec la conseillère, les partenaires ont quasiment tout fait... si les jeunes ont fait l'expo photo en rentrant... mais sinon ils (les jeunes) n'ont pas fait grand-chose ou très peu. C'était un défaut dans notre organisation et dans notre processus... ce ne sont pas les seuls responsables. Du coup, moi derrière, c'est difficile d'évaluer ce que ça leur a apporté. Ils ont rencontré plein de professionnels sur place mais ils ne se sont pas posé comme question : qu'est-ce qu'il faut comme papier pour aller en Angleterre, ils ne se sont pas posé comme question : qu'est-ce que je vais manger ? Combien ça coûte ? Comment je m'héberge ? Comment je fais pour trouver des partenaires qui vont me faire visiter leur truc ? Ça n'a pas été formateur sur toute la partie connaissances, compétences transversales. [...] Le reproche qu'on peut faire : on leur a livré un projet qui était déjà tout boudé, tout prêt par la conseillère et les jeunes... on n'a pas à ce moment-là, on n'a pas investi les jeunes suffisamment dans le projet, on en a trop fait pour eux. [...] On est clair maintenant. Maintenant quand on organise quelque chose, on ne veut pas leur livrer un truc tout fait. On veut qu'ils soient pris dans la construction du projet avec nous et la préparation au départ. [...] Pour Montréal, on a dû demander une participation aux jeunes et on a dû trouver du mécénat. Aller taper aux portes des entreprises pour avoir de l'argent. Il y a eu également bénéfices pédagogiques... Ce n'est pas gratuit pour le jeune. Il y a un processus : ça s'inscrit dans un processus de préparation en amont, il va découvrir des compétences sans s'en rendre compte et il y a l'investissement financier du jeune (mécénat, bénévolat, petits boulots...). On ne veut pas être dans du tout gratuit. Il ne faut pas que ça soit trop facile. [...] Donc, ça, ça peut être compliqué pour les jeunes. Mais, en même temps, c'est l'école de la vie ! Tout n'est pas gratuit, rien n'est gratuit. Tout ne tombe pas du ciel, on n'est pas dans le monde des bisounours et il faut se retrousser les manches... c'est un peu toute cette pédagogie-là.

Moi, je pense que le plus facile c'est l'individuel. Parce que l'individuel, on va lui donner des conseils, des pistes, on va lui donner une feuille de route. Et l'accompagner sur sa feuille de route. Et après, s'il ne le fait pas, c'est son problème. Voilà, ok, vous voulez partir en jeune fille au pair. Ok, il y a tels et tels pays, il y a telles et telles démarches à faire. Après, les démarches, on ne les fera pas à sa place. S'il ne les fait pas, c'est son problème et il ne partira pas. » (Édith, directrice de mission locale.)

« En général, on en propose plus [de jeunes]. Pour en faire partir dix, il en faut une bonne vingtaine. Il y a une info-co [information collective] au départ. Donc, on présente le cadre général. Et puis après, il y a un écrémage naturel souvent. C'est-à-dire que je ne sais pas si j'ai eu l'occasion de dire niet (=non). Après, des fois, le niet, c'est plutôt... rien que la question de faire un passeport et toutes les démarches et tout ça. Et donc à travers ça, pédagogiquement, c'est intéressant, à travers le montage d'un départ, on remet d'équerre la situation juridique de la personne souvent. On a refait des passeports, des machins, ou vérifier une carte qui était pas à jour de résident, des trucs comme ça. [...] On a fait une demande de carte médicale européenne à tout le monde, donc ce qui a permis de remettre à jour les questions de santé. Donc c'est ça qui est intéressant aussi. [...] Celui qui en gros n'est même pas capable de ça, dehors quoi. D'ailleurs, dans la Garantie jeunes, c'est pareil : celui qui ne peut pas me filer ses trucs d'impôts et compagnie, il n'y aura pas droit. Il y a un écrémage par celui qui se mobilise quand même pour faire les démarches, qui revient en réunion, enfin voilà. Celui qui en gros dit oui je veux y aller, et puis qui vient pas à la préparation un peu, qui ne fait pas les démarches... Parce que ce n'est pas : bonjour, je veux y aller, et puis rendez-vous à l'aéroport. » (Bernard, directeur de mission locale.)

Néanmoins, l'autonomie n'est pas un donné naturel, mais résulte de processus de socialisation et d'acculturation aux règles sociales et des institutions. Il existe ainsi de grandes disparités entre les jeunes dans leur capacité à s'inscrire dans des démarches institutionnelles et à s'approprier des dispositifs de façon autonome⁹⁰. L'injonction à être autonome peut dès lors constituer une « injonction paradoxale⁹¹ » pour des jeunes qui n'auraient pas intériorisé les normes institutionnelles ou qui ne posséderaient pas les dispositions nécessaires pour agir de façon autonome en suivant ces normes. Dans ces conditions, la posture « guider » peut faire de l'accompagnement un processus sélectif et conduire à une exclusion – ou à une auto-exclusion – des jeunes qui ne pourraient satisfaire à ce prérequis d'autonomie.

⁹⁰ Voir notamment Bouchaud N., *op. cit.*

⁹¹ Duvoux N., *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, Paris, Presses universitaires de France, 2009.

Cette norme d'autonomie est en outre étroitement liée à l'éthique de la responsabilité. Dans ce type d'accompagnement, les jeunes sont généralement renvoyés à eux-mêmes, aux choix et aux décisions qui leur appartiennent, à leur investissement pour construire et concrétiser leur projet de mobilité. Certains professionnels s'inscrivent ainsi dans une croyance dans la liberté et la rationalité des choix et des actions des jeunes, et partent du principe qu'un jeune qui finalement ne s'engagerait pas dans une expérience de mobilité ou abandonnerait son projet au cours de la préparation serait finalement un jeune insuffisamment motivé.

« Et donc peut-être que la différence entre les JAMO, elle va se faire là. Clairement, entre celui qui est capable d'entendre, de comprendre sereinement tout simplement qu'on avance ensemble... De toutes façons, la question ce n'est pas... on n'est pas dans le jugement, c'est : il faut appuyer sur tel bouton pour que ça marche. Tu ne veux pas appuyer, tant pis. Tu restes chez toi, c'est tout. À un moment donné, on ne peut pas faire le bonheur des gens malgré eux. Et ça, c'est toujours le problème sur la notion de JAMO et d'aller chercher les plus en difficulté. Oui, il y a une sélection, et la sélection, c'est la sélection de l'engagement. Mais je ne sais pas comment faire autrement. Moi, j'ai jamais pu forcer quelqu'un à travailler s'il ne voulait pas. » (Bernard, directeur de mission locale.)

« Pour moi, on maternise beaucoup trop les gamins. On les assiste trop, etc. Un coup de pied au cul, ça n'a jamais tué personne. Et moi, c'est vrai qu'il y a des moments, je leur dis : "Attends, tu vas réfléchir ailleurs mais pas dans mon bureau parce que là, on perd un temps fou tous les deux. La porte, elle restera toujours ouverte, mais quand tu seras prêt, tu reviendras." Et c'est tout. Et c'est ok comme ça. Il y a des gens, comme je dis souvent en rigolant : "Sur un arbre, il y a des fruits qui mûrissent plus vite que d'autres." Et puis c'est comme ça. Il faut l'accepter quoi [...] Parce qu'on en revient à ce qu'on disait : il y a trop d'assistés. Des fois, moi, je m'énerve, surtout avec les centres sociaux en disant : Mais vous allez bientôt leur donner à manger, mâcher pour eux, digérer, recracher, leur redonner quoi ? Il y a peut-être un moment il faut les laisser responsable aussi quoi. » (Michèle, conseillère de mission locale.)

Dans ces conditions, cette posture professionnelle « guider » vient en partie en contradiction avec l'éthique de l'accompagnement socioprofessionnel. Pour N. Duvoux, si l'autonomie est un référentiel présent dans de nombreuses politiques publiques, l'accompagnement socioprofessionnel a justement pour objectif d'éviter le renvoi à la responsabilité, voire à la culpabilisation des personnes en situation de vulnérabilité⁹².

« Escorter⁹³ »

Contrairement au cas précédent, la posture « escorter » ne postule pas comme préalable que le jeune soit autonome dans son projet, qu'il sache effectuer les différentes démarches le conduisant à partir en mobilité. Le professionnel consent par-là à s'investir davantage dans l'accompagnement.

« (Ils sont partis) parce qu'on leur a vendu le truc ! Parce qu'on leur dit que c'est bien, que ça peut leur apporter des choses, qu'ils vont rencontrer des gens très intéressants, qu'ils vont découvrir. Par contre, le souhait de sortir de leur territoire, il est très présent. [...] Ils ont envie de partir, clairement. Mais il faut qu'on les prenne par la main, qu'on leur tienne la main. » (Benjamin, directeur d'un centre socioculturel.)

Cette posture se déploie dans l'accompagnement des jeunes avec moins d'opportunités sur les registres de l'aide – voire de l'assistance – et de la protection (dans certains cas de la surveillance, voir encadré 14, p. 70)⁹⁴. Il s'agit principalement non seulement de s'adjoindre au jeune pour le seconder dans sa démarche mais également de s'opposer à ce que fait ou pourrait faire obstacle dans la concrétisation de son projet⁹⁵.

⁹² Duvoux N., *op. cit.*

⁹³ Paul M., *op. cit.*

⁹⁴ *Id.*

⁹⁵ *Id.*

L'accompagnement vise ainsi à se prémunir contre les risques d'échecs et d'abandon à chaque étape de l'expérience de mobilité internationale.

ENCADRE 14. VEILLER SUR ET SURVEILLER⁹⁶

Certains opérateurs de la mobilité mettent en œuvre des processus de surveillance des jeunes lors de la phase de construction et de concrétisation de leur projet de mobilité internationale. Ils vérifient la bonne réalisation des démarches effectuées par le jeune en sollicitant les partenaires ou mettent en place des procédures pour formaliser l'implication des jeunes et sanctuariser leur engagement. Ces processus peuvent prendre la forme de cérémonies rituelles d'engagement vis-à-vis des professionnels et des familles, comme le raconte Pascal, le référent jeunesse d'un centre socioculturel : « Avant chaque départ de séjour à l'étranger ou ailleurs, il y a une réunion qui est faite auprès des familles, pour donner le trousseau. Mais ça, c'est un peu l'alibi parce que, derrière, on parle du contenu, des objectifs. Et les jeunes et les familles ont l'obligation de venir. Donc on propose plusieurs dates, il y a pas de soucis, mais il faut que au moins à une de ces dates, le jeune et sa famille viennent, sinon le jeune part pas. Et là, le jeune prend l'engagement devant sa famille. C'est-à-dire qu'une fois là-bas, il y a pas de : "Je ne savais pas, On m'avait pas dit ça." On est d'accord, et en plus, on a la famille comme témoin ».

D'autres structures d'envoi de jeunes en séjour collectif ou en service volontaire européen demandent aux futurs bénéficiaires de fournir un chèque de caution au cours de la préparation du projet. Ces pratiques restent toutefois peu avouables comme le confesse André, directeur de mission locale : « Alors il y a quelque chose que je n'ai pas avoué. [Rires.] Au départ, la participation à Erasmus est totalement gratuite pour les jeunes, sauf que à un moment donné, comme on a eu un peu de déperdition, on a intégré une notion de chèque de caution. » C'est également une pratique observée au sein des structures intermédiaires de la mobilité internationale : « En général, exprime France, coordinatrice de projets de mobilité internationale, tant que les billets ne sont pas pris, on peut avoir des désistements. Quand les billets sont pris, les jeunes se désistent beaucoup moins parce qu'ils savent que leur chèque de caution est encaissé s'ils ne partent pas. Après, ils réfléchissent à deux fois. »

Si ces logiques d'action ont pour finalité, entre autres, de se prémunir contre les risques de défaillance et de désengagement des jeunes aux différentes étapes de leur expérience de mobilité internationale, elles restent contestables. En effet, elles maintiennent les jeunes dans une situation de dépendance vis-à-vis généralement de leurs parents et ne leur permettent pas de se construire en être autonome et d'avancer sur le chemin vers l'âge adulte.

En amont du départ à l'étranger, l'action de l'accompagnateur ne consiste pas uniquement à faciliter l'inscription des jeunes dans des dispositifs et à les aider à se familiariser avec des normes et une logique institutionnelles inconnues ou éloignées de leurs modes de faire habituels. Certes, les professionnels de la jeunesse et de la mobilité soutiennent les jeunes dans leur réflexion et la formalisation de leur projet, les appuient dans l'élaboration des éléments de leur candidature et les familiarisent avec les aspects culturels et linguistiques inhérents à une expérience à l'international. Mais ils les accompagnent également dans toutes les démarches administratives et logistiques liées au voyage et au séjour à l'étranger (passeport, assurances, carte de sécurité sociale européenne, réservation de l'hébergement, achat des billets d'avion,

⁹⁶ Pour M. Paul, la posture « escorter » se situe à l'articulation de deux tendances : la première consiste à « veiller sur » et la seconde à « surveiller ». Voir Paul M., *op. cit.*

etc.). Si les démarches sont généralement faites « avec » les jeunes, il n'est pas rare que pour certaines d'entre elles l'accompagnateur fasse « à leur place ».

« Si je prends Romain il y a trois ans, il est dans vos critères. Mais avant, on y aurait même pas pensé [à la mobilité internationale]. Puis de toute façon, il serait venu une fois à la réunion et puis il n'aurait jamais ramené son passeport et machin. Là, aujourd'hui, on est arrivés à faire ça. Mais qu'est-ce que j'ai fait pour ce jeune avec moins d'opportunités ? Oui, j'ai fait un peu du paternalisme, j'ai été le dirlo, je l'ai pris sous mon aile. Son passeport, j'ai appelé la mairie pour qu'il l'ait plus vite. J'ai payé le passeport. Je l'ai emmené faire sa photo. Donc je pense que sur ce type d'actions, oui, si je n'avais pas fait ça, il ne serait jamais parti. [...] Là, j'ai fait du : Je suis le patron. Alors ça l'a valorisé en même temps. "Allez, c'est moi qui te le paye, je te fais le chèque." Si on prend cet exemple-là, donc on peut quand même faire partir en mobilité internationale, mais il faut mettre le paquet. [...] Il a fallu que je le prenne en charge, comme un éducateur. Je l'ai emmené faire sa photo, il l'a faite avec moi. Je l'ai emmené attendre son passeport. [...] J'avais même oublié tout ça. Oui, quand on dit les jeunes très éloignés, lui, on l'a sélectionné justement peut-être pour ça, en se disant : Oui, et on fait un pari. J'ai dit : Il n'est toujours pas casé, mais on travaille bien avec lui. On lui a dit : Tu mérites de l'importance, oui, t'as le droit d'y aller et tout ça. On savait qu'il y avait des étapes et des contraintes qu'il ne pouvait pas tout seul... [...] Oui. Il le voulait [partir à l'étranger]. Mais on savait qu'il pouvait ne pas partir de lui-même comme ça. Enfin si je lui donnais les mêmes contraintes qu'aux autres... [...] Et là, on est dans une notion de discrimination positive sur ces JAMO. Là, vraiment, sur cette histoire que je vous raconte... C'est vrai qu'on parle de trucs généraux, mais c'est bien de parler des gens en même temps. L'expérience de vie, l'expérience de Romain, c'est vraiment ça : si je n'avais pas tordu la règle, si je n'avais pas oui fait du favoritisme un peu sur quelques jeunes comme ça, ou laissé passer certaines choses... il ne serait pas parti. » (Bernard, directeur de mission locale.)

« Déjà l'accompagnement prévoit aussi un accompagnement sur les démarches administratives, qu'ils sont pour beaucoup très loin d'être en capacité de pouvoir gérer. [...] On est pas JAMO parce qu'on ne s'intéresse pas. Et l'étiquette ne disparaît pas parce qu'on a un intérêt. On peut avoir un intérêt mais ne pas avoir les capacités à le mettre en œuvre. Et pour le moment, ça, ça marche bien. L'accompagnement qu'on peut mettre en place fonctionne. Je dis pas qu'on n'a pas des retours anticipés, ça arrive parfois. » (Philippe, coordinateur de projets de mobilité internationale, structure intermédiaire.)

« Je vais faire un travail en amont. Je le reçois une première fois et tout ça. Après, on va retravailler sur les offres. On regarde les offres existantes, pour qu'ils sentent les thématiques, qu'ils sentent les différences entre les trois programmes, qu'ils choisissent vraiment le programme qui les intéresse. Après, ça m'est arrivé de les envoyer sur une info collective ici. Parce qu'il n'y avait rien qui l'intéressait mais qu'il avait envie quand même de prendre contact avec l'assoce. Le plus souvent, on postule ensemble de la mission locale et on envoie tout à l'assoce. C'est souvent que je postule avec les jeunes dans le bureau, qu'on traduit les lettres. [...] On regarde toutes les offres. On voit déjà combien de temps il est prêt à partir. Ça c'est un grand travail. Est-ce qu'il est prêt à partir longtemps ? Une fois qu'on a choisi le type de programme, on se met à fond sur chaque offre et on voit les thématiques, les dates. Et quand on postule, c'est vraiment qu'on est arrêté sur une offre précise. » (Pauline, conseillère de mission locale.)

Les opérateurs de la mobilité internationale entreprennent également un travail sur les peurs et les craintes rencontrées par les jeunes à l'idée de partir en mobilité internationale et anticipent celles susceptibles de survenir dans le pays d'accueil. L'idée est de rassurer les jeunes, de réduire l'influence de leurs affects et trouver les moyens de remédier à leurs difficultés quand ils seront à l'étranger. Ce travail contribuerait ainsi à éviter les désengagements avant le départ et les retours prématurés.

« La première étape, c'est la relaxation, c'est-à-dire c'est lui donner l'impression que ce qu'il veut entreprendre, ce n'est pas si énorme, on va le faire tranquillement. Ça va bien se passer. On naturalise d'une certaine manière. On rend les choses moins effrayantes. » (Philippe, coordinateur de projets de mobilité internationale, structure intermédiaire.)

« On essaye de faire prendre conscience aux jeunes... Parce qu'il y a des jeunes qui pour eux, il y a jamais de problèmes, ça pose jamais problème, tout va bien. Mais après, une fois qu'ils ont à peine franchi l'aéroport, les angoisses qui montent. Et on a des gens qui se sont rendus malades, malades pour de vrai, et en fait, le médecin ne trouvait rien. [...] Ils se sont totalement rendus malades. Donc on leur explique ce type de chose. On leur dit : "C'est normal que vous ne puissiez pas le voir. Mais nous, on vous parle d'expériences, de ce qui s'est passé de façon à ce que vous puissiez savoir que ça existe. Et le fait de savoir que ça existe, vous pourrez, quand vous vous sentirez un peu isolés, au lieu d'abandonner et de dire : Je rentre, vous nous passez un coup de fil et on en parle." » (André, directeur de mission locale.)

« Après, je leur cache pas que ça va être difficile aussi parce que d'arriver dans un pays qu'on ne connaît pas, avec personne, quand on a des difficultés dans la langue, ce n'est pas toujours tout beau tout rose. Donc on réfléchit en amont : "À quoi tu t'accroches là-bas quand t'es au plus mal ? Parce que tu seras au plus mal à un moment donné."

Donc le fait de leur dire aussi qu'ils vont être mal là-bas, je pense que quand ils y sont, ils se disent : "Ah beh ça y est, là, je suis mal, Ok, c'est normal." On leur dit : "N'hésitez pas, appelez-nous. On va essayer de trouver une solution pour vous motiver." (France, coordinatrice de projets de mobilité internationale, structure intermédiaire.)

Les obstacles à la mobilité internationale sont aussi passés en revue tout au long de la phase de construction du projet et de la préparation au départ dans l'optique de trouver des solutions. À titre d'exemple, la famille – frein à la mobilité pouvant entraîner un abandon ou une absence d'engagement⁹⁷ – peut être accompagnée, voire « escortée » au même titre que les jeunes. À partir du moment où l'environnement familial constitue un obstacle réel à l'engagement dans une expérience à l'étranger, certains professionnels de l'insertion et de la mobilité vont chercher à créer le contact et à instaurer un lien de confiance avec les parents. Ils tentent ainsi de les rassurer sur le cadre dans lequel s'inscrit la mobilité pour diminuer les sources d'angoisse et éviter qu'ils ne dissuadent ou empêchent leur jeune de partir à l'étranger.

« On avait une jeune qui était en SVE. On ne connaissait pas exactement les détails de l'histoire familiale, en tout cas, il y avait pas ses parents, on en avait jamais entendu parler, c'était sa tante qui s'occupait d'elle, qui à mon avis avait des problèmes psychiatriques. Elle devait rester un an, elle est quand même restée six mois. Mais tous les jours, elle l'appelait pour qu'elle rentre. Et on a plus de nouvelles parce qu'à chaque fois qu'on téléphone, c'est le téléphone de sa tante et c'est sur elle qu'on tombe. Donc oui, il y a des choses comme ça où des fois c'est plus qu'un frein, mais des barrières, des murs à dépasser. Bon là, c'est des cas extrêmes. Et après, on essaye aussi pour trouver des solutions à ça. On a des jeunes, on leur dit : "Venez avec vos parents." Et on voit les parents et on essaye au mieux de les rassurer, et ça marche aussi. [...] Après, il y a des parents qui sont juste angoissés, ce qui se conçoit aussi. [...] Voilà. Donc ça, on leur dit : "Venez, venez nous rencontrer." On est ouverts sur ça aussi. Ou il y a des parents qui le font : "On peut venir faire une info collective ? – Pas de problème, venez." ». (France, coordinatrice de projets européens, structure intermédiaire.)

Dans cette posture professionnelle « escorter », les accompagnateurs sont certes attentifs aux craintes, aux peurs et aux obstacles rencontrés par les jeunes mais également à leur besoin d'informations sur l'organisation et le déroulement de leur séjour à l'étranger. Ils les aident ainsi à se familiariser avec cette expérience qui laisse une grande place à l'inconnu (espace géographique, culture, relations humaines, missions, activités, etc.). Cette démarche passe par des interactions sociales nombreuses entre le jeune et son accompagnateur ainsi que par différentes pratiques : la diffusion d'informations diverses sur le séjour, des réunions de présentation du projet, des photos des lieux d'hébergement et d'activité, des échanges via Skype avec le personnel de la structure d'accueil, etc.

« On a certains partenaires à qui on demande de venir rendre visite aux jeunes pendant la phase de préparation. Et ils le font. Et il y en a d'autres, en fait, on organise un Skype entre le partenaire et les jeunes. Et donc le partenaire a déjà eu le CV, a déjà eu les préconisations de placement et ainsi de suite. Et en plus, il y a cette rencontre à travers Skype qui permet, en fait, quand le jeune arrive et quand le partenaire vient le chercher à l'aéroport, le lien est déjà là. Et donc lui-même, il est rassuré... Il va y aller et il a déjà visualisé la personne qui va l'accueillir. Donc rassurer, rassurer, rassurer, c'est le premier vecteur de réussite de la mobilité, pour que le jeune puisse sentir la mobilité comme une opportunité. » (André, directeur de mission locale.)

« Et puis après, on accompagne en travaillant sur le projet en lui-même. Enfin du coup, on entre plus dans le lien entre la personne et le projet. Et là, ça nous permet de rentrer sur des éléments très concrets de la vie de tous les jours. [...] Et après, on travaille sur la préparation du voyage, c'est-à-dire : "Bon, beh, il faut y aller, comment t'y vas ? En train ? En avion ? – Beh, bon, j'ai jamais pris l'avion, comment je fais ? – Est-ce que t'as besoin de quelqu'un qui t'accompagne ?" On a fait quelque part le plein de bonnes nouvelles au début sur ses motivations, on a un peu boosté le jeune sur ce qu'il avait envie de faire, on a trouvé le cadre dans lequel il pourrait le réaliser et on l'a projeté dans une vision quotidienne de ce cadre-là. Et puis après, on s'attaque à des choses qui sont moins personnelles mais paradoxalement, des choses sur lesquelles parfois le jeune met le plus d'enjeux en termes de difficultés, c'est-à-dire :

⁹⁷ Sur cet aspect, voir p. 30.

“Mais moi, j’ai jamais pris l’avion”, “J’ai peur dans l’avion”, “J’ai peur dans le train”, “Je parle pas l’anglais, comment je vais faire dans l’aéroport ?”, ou “Comment je fais une fois que j’arrive à l’aéroport ? Moi, ma mère elle va jamais vouloir me laisser partir s’il y a personne qui vient me chercher à l’aéroport.” Et là, du coup, on prépare le voyage, et en préparant le voyage, on essaye de faire sauter, en partie ou complètement, certains freins qui restent. Et à la fin, on lui dit : “Bon, on achète le billet ?” Et c’est à lui de nous dire si on achète le billet ou pas. Et puis on achète le billet et on part. Ça, c’est la manière dont on essaye de fonctionner. Selon les jeunes, ça prend du temps, selon les jeunes, ça en prend moins. Certaines étapes vont plus vite que d’autres.» (Philippe, coordinateur de projets de mobilité internationale, structure intermédiaire.)

Dans certains cas, les accompagnateurs organisent des pré-visites reproduisant avant le départ les conditions quasiment réelles de la mobilité internationale ; la posture « escorter » prend ici tout son sens (voir encadré 15).

ENCADRE 15. PRE-VISITE ET REDUCTION DE L'INCONNU

Quelque temps avant le départ d’un groupe de jeune en SVE court terme (deux semaines), la structure d’envoi a organisé une pré-visite d’une durée de trois jours. Cette pré-visite, qui s’inscrivait en complément de l’exposé réalisé par le groupe en guise de préparation culturelle au départ, a rassemblé les deux accompagnateurs ainsi qu’un futur volontaire. Ce dernier a eu l’opportunité de vivre « en avant-première » et dans les conditions réelles l’expérience du SVE.

Au retour, le jeune volontaire a été chargé de faire un compte rendu de la pré-visite auprès de ses pairs. Ceux-ci ont particulièrement apprécié le fait de pouvoir découvrir un certain nombre d’aspects pratiques et relationnels et de réduire ainsi en partie l’inconnu de leur futur voyage à l’étranger. Pour certains, ces informations étaient même essentielles pour pouvoir se projeter et envisager leur séjour de mobilité internationale. « Jean avait fait la pré-visite avec Vincent et puis avec une accompagnatrice qui était avec nous là-bas, livre une jeune volontaire. Du coup, on a pu voir des photos de où on allait dormir et travailler, des gens qu’on allait rencontrer. On a vu à peu près tout quoi, enfin on nous a donné les bases, donc l’essentiel pour pouvoir partir en fait. » La pré-visite a permis pour d’autres de se rassurer sur le fait que « tout était bien calé, organisé avant de partir ».

Les accompagnateurs s’inscrivant dans cette posture ne cessent pas leur action avec le départ du jeune à l’étranger et le transfert de l’accompagnement à un autre professionnel (leader, tuteur dans la structure d’accueil, etc.) ; ils « escortent » le jeune tout au long de son séjour de mobilité. L’accompagnateur maintient une disponibilité totale et le jeune a la possibilité de l’appeler à tout moment en cas de problème, quels que soient le jour de la semaine et l’heure du jour ou de la nuit. Quand les difficultés sont particulièrement sérieuses et menacent la poursuite de l’expérience à l’étranger, des visites sur place peuvent être envisagées. Certains opérateurs de la mobilité bénéficient en effet de subventions spécifiques pour réaliser ce type d’accompagnement.

« Dans le cadre d’un SVE, il y a pas de leader, forcément, le jeune est plus autonome. Donc on précise au jeune qu’on est joignable, qu’il n’attende pas que ça n’aille pas au dernier moment, mais qu’il y a aussi un tuteur là-bas, et qu’il peut se retourner et aller le voir et essayer de trouver des solutions, et que si ça va pas avec le tuteur-là-bas et qu’il y a pas de solution, on est aussi là et qu’il hésite pas à nous contacter. Ça, c’est en cas de problème. [...] Et puis il y a des jeunes qui ont besoin de contacts avec nous, donc on ne va pas leur dire : “Bon maintenant, tu arrêtes.” C’est : “Si tu as besoin et que ça peut faire que ça se passe bien, appelle-nous tant que tu veux.” » (France, coordinatrice de mobilité internationale, structure intermédiaire.)

« Les jeunes, le week-end, les jours fériés, ils ont mon portable. Tout jeune qui bouge de la mission locale a mon portable. Ils peuvent me joindre. C’est arrivé, j’ai déjà eu des appels le soir de jeunes angoissés. Et puis parfois, juste une discussion. Et quand parfois, quand je vois que j’ai du mal, ce n’est pas suffisant le téléphone, je dis : “Ne bougez pas, je vais appeler le partenaire. – Ah oui mais je ne voulais pas le déranger. – Ne vous inquiétez pas, je vais appeler le

partenaire." Et c'est arrivé qu'on ait dérangé des partenaires au milieu de la nuit, qu'ils aillent voir le jeune, qu'ils puissent le rassurer ou qu'ils puissent l'emmener à l'hôpital ou qu'ils puissent... Et du coup, pour les jeunes, de voir qu'on est en mesure soit de les appeler soit parfois de faire ce saut sur place... ça les rassure [...]. Avec le conseil général, on a mis en place un dispositif de sécurisation des parcours. Dans la sécurisation des parcours, il y a d'abord en fait pour faire en sorte qu'il y ait pas de rupture, qu'on puisse faire revenir le jeune, travailler avec lui un petit peu, ou aller le voir sur place pour travailler avec lui un petit peu et faire en sorte qu'il puisse reprendre. Parce que les jeunes, une fois qu'on est allé les voir sur place, ça repart tout seul. » (André, directeur de mission locale.)

Pour conclure, la posture professionnelle « escorter » – mêlant aide, voire assistance, et protection vis-à-vis des obstacles – se rapproche nettement des attentes des jeunes en ce qui concerne leur accompagnement dans une expérience de mobilité internationale (voir *supra*). Néanmoins, elle nécessite de veiller aux effets pervers des processus de surveillance et implique de questionner la durée du chemin que l'accompagnateur devra parcourir avec le jeune. En effet, cette posture est gourmande en temps ; elle s'inscrit dans un temps long et nécessite généralement une grande proximité temporelle. Nombreux sont les professionnels interrogés qui ont insisté sur le temps important à consacrer aux jeunes avec moins d'opportunités pour les « escorter » vers la mobilité internationale. Les contacts entre l'accompagnateur et le jeune sont généralement nombreux et s'effectuent parfois à un rythme soutenu – permettant de confronter le jeune à des espaces moins anxiogènes – afin de préciser les contours de son séjour à l'étranger, d'identifier et de résoudre ses freins et ses craintes, de passer d'une étape à l'autre dans la construction et la mise en œuvre de son projet, de maintenir son niveau d'engagement, etc. Le travail de l'accompagnateur peut également être décuplé en raison de l'assistance du jeune dans ses démarches administratives, techniques et logistiques liées au voyage dans un pays étranger.

« Après, je pense que les autres [les jeunes avec moins d'opportunités], sur la durée, s'intéresseraient aux mêmes choses. Je veux dire, il y a juste des caps à franchir au départ, qui sont plus des caps émotionnels et types de comportements. [...] Après, la volonté, je pense qu'elle est la même chez les gens démunis. Il faut juste plus de temps parce qu'il y a d'autres barrières à franchir avant [...] Elles sont plus liées aux savoir-être. Alors que les jeunes plus favorisés arrivent avec une vision, une estime de soi et puis un savoir-être qui est déjà relativement structuré et construit. » (Christiane, directrice d'un centre socioculturel.)

« Justement, on essaie à ce que les jeunes qui ont un tout petit niveau scolaire soient aussi informés de ce qui existe et partent aussi. Mais, ça prend beaucoup plus de temps. Je vais mettre beaucoup plus de temps à faire partir un jeune qui a un petit niveau, qui n'a jamais vécu de mobilité qu'un jeune qui a déjà un vécu. Mais mon public, principalement, c'est le public qui n'est jamais parti. Et c'est très très long, parce qu'ils tournent autour du pot... ils veulent partir mais ça leur fait peur... Des fois, c'est en nombre d'années. Il ne faut pas les brusquer. Ils viennent voir les offres, parfois très souvent... ils disent : "Ah, c'est intéressant, je reviendrai !" Mais ils ne reviennent pas et, petit à petit, un jour, ils partent. C'est long. [...] Il faut prendre du temps, il faut prendre beaucoup plus de temps. Il faut leur réexpliquer très souvent les trois programmes de mobilité. Les autres qui ont plus l'habitude, qui ont un niveau d'études plus élevé, ils postulent et ils partent. Là, ce n'est pas pareil, on les informe encore et encore... jusqu'à ce qu'on attrape le bon moment. [...] Je pense que ça reste quand même fragile jusqu'au bout... jusqu'au moment du décollage. Le nombre de désistements de dernière minute est quand même important. D'où l'importance du suivi, quand un jeune doit partir, il faut vraiment qu'on le suive quasiment quotidiennement, répondre à toutes ses questions, le rassurer et jusqu'au jour où il doit partir. [...] En fait, il faut surtout arriver dans cet accompagnement de décoder tous les freins, ce qui sont dits, ceux qui ne sont pas dits... c'est important de prendre ce temps de les voir, de réaborder les difficultés... Ça prend du temps. » (Pauline, conseillère de mission locale.)

« Après, tous les jeunes ont des difficultés, tous les jeunes ont leurs problèmes, ont besoin d'accompagnement. Le SVE en garantit un minimum. Mais pour certains, il y a besoin de quelque chose de plus important, d'une relation plus personnelle, plus affective, plus impliquée. Et ça, c'est du temps de travail des équipes d'accueil. Toutes n'ont pas les capacités. Aujourd'hui, tous les partenaires SVE n'ont pas cette capacité en termes de compétences et, si c'est pas financé, le temps n'existe pas ». (Philippe, coordinateur de projets de mobilité internationale, structure intermédiaire.)

Cette temporalité longue de la posture « escorter » peut constituer un obstacle à son usage par les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle et de la mobilité internationale car elle vient percuter les règles des dispositifs et agiter les logiques d'action et les représentations institutionnelles⁹⁸. En effet, comment offrir à chaque jeune le temps qui lui est nécessaire, lorsque l'accompagnement à la mobilité internationale n'est pas financé par les programmes (voir encadré 16), limité par des règles inhérentes aux financements, impacté par le contexte de raréfaction des ressources publiques, ou encore, lorsque les professionnels ne sont pas convaincus de l'utilité de ce type d'expérience dans le parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes ? Comment prendre le temps d'« escorter » les jeunes avec moins d'opportunités sachant que l'expérience d'un séjour à l'étranger n'est pas considérée comme une « sortie positive » de certains dispositifs d'accompagnement renforcé ?

Cet obstacle du temps de l'accompagnement inhérent à ce type de posture renvoie, plus généralement, au « malaise » qui marque depuis de nombreuses années le champ de l'accompagnement socioprofessionnel et aux difficultés, de plus en plus grandes pour les professionnels, de voir plus régulièrement les jeunes, d'être plus réactifs et de répondre plus rapidement à leurs demandes⁹⁹. En effet, les changements organisationnels inéluctables en cours dans les différents réseaux (insertion sociale et professionnelle, animation socio-éducative, etc.) et, plus particulièrement, le renforcement de la logique de la rentabilité économique, de l'efficacité et de la culture du chiffre – notamment dans le champ de l'emploi et de l'insertion professionnelle – sont peu compatibles avec l'utilisation de cette posture professionnelle.

ENCADRE 16. LA PROBLEMATIQUE DU FINANCEMENT DU TEMPS D'ACCOMPAGNEMENT

Les structures de l'insertion sociale et professionnelle – les missions locales à titre d'exemple – se disent confrontées à des obstacles de taille quand elles souhaitent accompagner les jeunes vers la mobilité internationale, au-delà de l'information sur les dispositifs existants ou de l'orientation vers des interlocuteurs spécialisés. Susciter l'envie de partir à l'étranger, être proactif, aider les jeunes à construire, à concrétiser et à valoriser leur expérience de mobilité dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle – voire élaborer des projets en interne – représentent un temps de travail considérable qui n'est généralement pas financé par les dispositifs et les programmes dédiés. « D'autant plus que les missions locales, précise Jeanne, directrice de mission locale, ne sont pas payées pour le travail qu'elles font autour de ça [de la mobilité internationale]. C'est vraiment du travail de volontariat, d'investissement... C'est du volontariat, de la conviction de ce que la mobilité peut apporter aux jeunes. Ce n'est pas une sortie positive en plus... [...] Donc, si ça reste un travail minimal d'information, on voit que ça a ses limites. Ça n'a pas le même impact. Il y a plus de travail à faire qu'à diffuser une offre et à mettre en contact avec la structure intermédiaire de la mobilité internationale et de revoir le jeune au retour. Faire cela, ça ne suffira pas. »

Ce temps de travail est également rarement valorisable auprès de leurs financeurs habituels. Au-delà de la faible reconnaissance institutionnelle de la mobilité internationale – qui n'est pas considérée comme une « sortie positive » dans certains cas –, les structures de l'insertion sociale et professionnelle sont aujourd'hui de plus en plus soumises à une logique de rentabilité quantitative et aux injonctions de (re)mise à l'emploi des jeunes ou de leur intégration dans une formation qualifiante, dans un contexte marqué notamment par un plus grand contrôle du temps de travail des salariés. C'est ce qu'explique Bernard, directeur d'une mission locale au sujet de l'élaboration de projets de mobilité internationale en interne : « Quand je fais ma CPO, ils adorent mes projets, et tout ce que je

⁹⁸ Voir chapitre 3, p. 37.

⁹⁹ Voir notamment sur ces aspects : Trindade-Chadeau, *op. cit.*

raconte : « Ah, vous avez fait ci. Ah, vous faites plein de trucs. » Mais ils ne se posent pas la question. Parce que la réalité, c'est que l'État me finance quoi ? Trois conseillers pour 1 500 jeunes... Mais après, il m'en demande des tonnes sur les EAV (emplois d'avenir), les machins... De toute façon, ils ne veulent pas savoir. Les technocrates qui inventent ça, ils ne veulent pas savoir combien ça coûte et ce que c'est réellement. Il faut que ça rentre dans les chiffres. La CPO, c'est quoi ? La convention pluriannuelle des objectifs des missions locales. C'est simplement pour que ça rentre dans la LOLF [loi organique relative aux lois de finances], pour que dans le budget, ça soit mis dans des cases. [...] Ah beh, si j'arrive à le faire avec ça [monter un projet de mobilité internationale], ils disent "bravo", sauf que je ne peux pas. Trois mois de conseiller, c'est combien de jeunes en moins je reçois ?... Pour dix jeunes [qui partent en séjour], ce n'est pas rentable. [...] Je perds du chiffre entre guillemets. Enfin voilà, si vous mettez le ratio dix jeunes sur trois mois, donc on va dire c'est comme si j'avais un conseiller à temps plein pour dix jeunes pendant trois mois, alors sur une année, c'est pour, on va dire, quarante jeunes. La Garantie jeunes, c'est un pour cinquante. Donc, on a des ratios avec des coûts horaires et structurels énormes. Je ne parle pas du voyage. Là-dessus, c'est vrai que c'est pris en charge, il y a plein de dispositifs. C'est ce qu'on me dit : « Ah mais il y a de l'argent ! » Oui, mais pendant ce temps-là, moi, il n'est pas payé le conseiller. Il doit accueillir des jeunes, faire du civisme, faire de l'entrée en emploi... [...] Il garde son portefeuille, mais bon après, il a un emploi du temps de merde pendant ce temps-là. Il ne fait plus de premiers accueils. Eh bien, on rebascule sur les autres. Beh oui, le conseiller que j'affecte pendant l'action ou les conseillers, pendant ce temps-là, ils accueillent pas de nouveaux pour réduire un peu leurs charges, ce qui est normal, je veux dire il faut être cohérent. Et donc pendant ce temps-là, c'est les autres collègues qui se récupèrent tout le package. Donc, c'est l'ensemble qui en souffre ».

Dans ces conditions, certains opérateurs se tournent vers des partenaires locaux [les collectivités territoriales principalement] pour financer le temps de travail des professionnels ou créer un emploi dédié au sein de la structure ou mutualisé à l'échelle d'un territoire. Ces financements, soumis à des critères d'éligibilité, inscrivent généralement la mobilité internationale dans un processus sélectif limitant l'accès des jeunes et la diversité de leurs profils¹⁰⁰.

Les structures intermédiaires de la mobilité internationale sont également fréquemment confrontées à la problématique du financement du temps de travail pour accompagner les jeunes aux différentes étapes de leur expérience de mobilité internationale. Soumises à des subventions fluctuantes d'une année sur l'autre, certaines sont contraintes de revoir à la baisse la durée de leur accompagnement – et souvent leurs modes de faire – que cela soit au niveau de la préparation au départ ou du soutien au retour.

Ainsi, « guider » et « escorter » sont deux façons de faire idéales-typiques non neutres de l'accompagnement des jeunes avec moins d'opportunités, dans le cadre d'une expérience de séjour à l'étranger. Bien que l'accompagnement soit considéré par l'ensemble des professionnels interrogés comme un levier, ces deux postures professionnelles renferment en effet des limites et des obstacles pouvant freiner les jeunes sur le chemin de la mobilité internationale.

En partant du postulat que les jeunes sont en grande partie autonomes et en prônant l'éthique de la responsabilité individuelle, la posture professionnelle « guider » peut conduire à une forme de sélectivité de l'accompagnement : certains jeunes n'ayant pas les dispositions pour s'inscrire dans ces normes risquent de ne pas s'engager ou de se désengager de leur projet de mobilité.

De son côté, la posture « escorter » semble répondre davantage aux besoins et aux attentes des jeunes en termes d'accompagnement – la présence d'un accompagnateur attentionné et disponible, un travail de réduction des incertitudes pratiques et relationnelles permettant de remédier à leurs craintes relatives au

¹⁰⁰ Sur cet aspect, voir p. 47.

séjour à l'étranger (obstacle de la langue, angoisse relationnelle, peur de l'inconnu), la poursuite du soutien à l'étranger, etc. Cependant, cette posture peut renfermer des formes de surveillance contestables du point de vue de la quête d'autonomie des jeunes et entrer en contradiction avec certaines configurations, représentations, logiques institutionnelles et tendances d'évolution du secteur de l'accompagnement socio-professionnel. La posture « escorter » peut ainsi être délaissée ou difficile à mettre en place et à défendre, au grand dam de certains professionnels dont l'éthique correspond à cette façon de faire de l'accompagnement.

À l'instar de l'accompagnement institutionnel, la coordination d'acteurs au niveau local est également considérée comme une solution permettant de favoriser l'équité d'accès à une expérience de mobilité à l'étranger dont il s'agit d'analyser la portée et les limites.

5. LES COORDINATIONS D'ACTEURS AU NIVEAU LOCAL, QUELS LEVIERS POUR LA MOBILITE INTERNATIONALE DES JEUNES AVEC MOINS D'OPPORTUNITES ?

À partir de la fin des années 1970, le territoire est progressivement devenu l'espace pertinent pour définir les problèmes publics au détriment des logiques descendantes, sectorielles et centralisées de l'action publique nationale sur les administrations locales¹⁰¹. Depuis quelques années, émerge ainsi une tendance à développer des politiques publiques largement volontaristes dans tous les domaines, basées sur la mise en réseau d'instances locales habituellement cloisonnées. Cette tendance au décroisement institutionnel et à la coopération territoriale contribue à l'apparition de ce que politistes et sociologues appellent des « territoires de l'action publique », terrains et configurations d'acteurs particuliers portant une politique publique.

Les politiques de jeunesse et notamment le traitement des questions de mobilité internationale ont été influencés par ce contexte favorable à la territorialisation de l'action publique¹⁰² et par les enjeux liés à une meilleure coordination, à une nécessaire continuité et à une plus grande cohérence de l'action publique locale. Des collaborations entre acteurs se sont progressivement développées dans les territoires, à la faveur des expérimentations réalisées dans le cadre du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) et de la dissémination progressive des plateformes régionales de la mobilité internationale sur le territoire français¹⁰³. En inscrivant l'action publique territoriale dans un rapport de proximité propice à une plus grande lisibilité des dispositifs et à une meilleure prise en compte des besoins et attentes des jeunes et des problématiques qu'ils rencontrent, les coordinations locales sont considérées comme un ingrédient essentiel pour favoriser la mobilité internationale des jeunes avec moins d'opportunités. Les publics défavorisés se mobilisant principalement pour des projets de proximité, l'action coordonnée des opérateurs locaux représente une approche pertinente qui a déjà obtenu des résultats significatifs¹⁰⁴.

Après avoir explicité les dangers des stratégies individuelles des professionnels pour développer la mobilité internationale des jeunes avec moins d'opportunités, les modes de coordinations locales révélées par l'enquête de terrain seront analysés au regard notamment de leurs opportunités et de leurs limites.

Les limites de la mobilité internationale comme stratégie individuelle de professionnels

Dans la plupart des structures d'aide à l'insertion sociale et professionnelle (missions locales, centres sociaux et socioculturels, structures de la prévention spécialisée, etc.), la mobilité internationale réalisée

¹⁰¹ Sur ces questions, voir notamment Duran P., Thoenig J.-C., « L'État et la gestion publique territoriale », *Revue française de science politique*, n° 4, vol. XLVI, 1996, p. 580-623 ; Faure A., « Territoires/territorialisation », in L. Boussaguet, S. Jacquot, P. Ravinet (dir.), *Dictionnaire de politiques publiques*, Les Presses de Sciences Po, Paris, 2014, p. 623-632.

¹⁰² Voir notamment Donzelot J., Estèbe P., *L'État animateur : essai sur la politique de la ville*, Esprit, Paris, 1994.

¹⁰³ www.experimentation.jeunes.gouv.fr

¹⁰⁴ Carel S., Déloye F., Mazouin A., *op. cit.*

dans un cadre non formel s'apparente à un outil dont se saisissent – ou non – les professionnels dans leur offre de service ou leurs pratiques d'accompagnement. Elle est très rarement une dimension centrale des stratégies institutionnelles et encore peu fréquemment un axe de développement à l'échelle d'un territoire.

Dans ces conditions, l'accès à la mobilité internationale dépend surtout de l'acteur institutionnel qui fait face au jeune. Seuls les conseillers, animateurs, éducateurs... convaincus de l'utilité des séjours à l'étranger vont informer, orienter les jeunes vers ce type d'expérience, voire élaborer des projets en interne. À ce sujet, les résultats de l'étude montrent que l'influence des parcours personnels est prépondérante ; tous les acteurs de la jeunesse interrogés et impliqués dans les questions de mobilité internationale possèdent un « capital migratoire », autrement dit une expérience antérieure de séjour à l'étranger dans le cadre professionnel, scolaire/universitaire, associatif ou personnel. Ils ont développé un goût pour les voyages et les séjours à l'étranger et sont convaincus des bénéfices d'une mobilité internationale en général, et pour les jeunes vulnérables en particulier. Dans ces conditions, accompagner ce public sur le chemin d'une expérience à l'étranger s'apparente à une pratique « naturelle ».

« Dans mon histoire personnelle, un peu originale peut-être, je pense que j'ai développé une appétence. Quand j'étais petit, de l'âge de 9 ans à 14 ans, j'étais dans les Petits chanteurs à la croix de bois, et donc j'ai visité trente pays, j'ai passé six mois de ma vie par an sur les routes de France, mais aussi tous les continents, au moins, à vivre chez des gens différents, hébergé chez l'habitant. J'ai vécu chez des gens aux États-Unis, en Afrique. [...] Et puis on va dire que naturellement, pendant un temps, j'avais pas le moyens, maintenant, je suis directeur, donc ça va, c'est quasiment ma discipline et ma respiration annuelle, c'est un pays étranger par an minimum. Tous les ans, à l'étranger, mes vacances sont à l'étranger. [...] Vraiment, c'est mon truc. C'est même ma seule respiration. Comment je fais le break du boulot ? C'est : je vais voir un pays que je ne connais pas. [...] Après, j'ai aussi un responsable de secteur qui est aussi en charge un peu de ça avec moi, qui a aussi cette appétence. Non, mais aussi parce que, dans une équipe, vous savez, les projets, ils se montent aussi en fonction des gens qui sont là, de ce qui se construit, de ce pour quoi ils sont forts. Et c'est vrai que je pense à Philippe qui aurait pu faire l'entretien avec nous parce que c'est lui qui est en charge de ça, qui est responsable de secteur accueil. Philippe, qui est en mission locale aussi depuis longtemps, qui est ici depuis 15 ans, il fut un temps, il a fait un congé sabbatique pour faire un genre de tour du monde pendant six mois. [...] Donc si vous prenez les deux, les Petits chanteurs à la croix de bois et le conseiller qui a fait un congé sabbatique pour faire un tour de plein de pays du monde, vous avez déjà une explication sur l'envie. » (Bernard, directeur de mission locale.)

Dans le cas d'une mobilité comme stratégie individuelle d'acteurs, si le capital migratoire et les représentations positives de la mobilité internationale des professionnels de la jeunesse constituent un réel atout, ils conduisent cependant à la création d'importantes inégalités entre jeunes. Rappelons à ce sujet qu'un jeune aura moins de chances d'être aiguillé vers une mobilité à l'étranger, si son conseiller, animateur, éducateur ou si la direction de la structure ne croit pas dans la pertinence et les vertus de ce type d'expérience¹⁰⁵.

Ensuite, des difficultés de continuité de l'action se posent également quand la mobilité internationale repose uniquement sur une sensibilité et des pratiques individuelles. Quand la ou les personne(s) ressource(s) au sein de la structure quittent leur emploi, elle(s) parte(nt) généralement avec leurs savoir-faire, leur réseau de partenaires et leurs idées. Leur départ entraîne bien souvent l'arrêt ou la mise en sommeil pour une période plus ou moins longue des projets de mobilité internationale. C'est le cas actuellement d'un centre socioculturel d'Alsace. À la suite du départ de la personne référente, les actions européennes et internationales de la structure ont été en partie suspendues. Même si la directrice qui a repris le dossier est convaincue des bienfaits de la mobilité internationale pour son public – en raison de son parcours personnel et des expériences antérieures menées au

¹⁰⁵ Sur les représentations institutionnelles, voir p. 37.

sein du centre –, elle avoue manquer de savoirs et de savoir-faire dans ce domaine. Elle ne se sent pas capable, pour le moment, de repartir dans le montage de projets de mobilité en interne.

Ces problématiques d'inégalités entre jeunes et de continuité des actions semblent beaucoup moins fréquentes quand la mobilité internationale constitue un axe du plan d'action des structures mais surtout lorsqu'elle est intégrée à une stratégie de développement au niveau local, portée par un réseau d'acteurs travaillant en collaboration. La mobilité ne s'inscrit plus, dans ce cas, dans des logiques individuelles de professionnels ou d'institutions mais dans une logique territoriale.

Des collaborations ponctuelles...

L'étude réalisée sur trois régions française – Alsace, Île-de-France et PACA – révèle que travailler ensemble entre structures de l'insertion sociale et professionnelle et, le cas échéant en partenariat avec les associations spécialisées dans la mobilité internationale, dans l'optique de favoriser le départ de jeunes pour un séjour à l'étranger, n'est pas un mode de faire universellement répandu. Certains professionnels de l'insertion travaillent de manière isolée sur les questions de mobilité internationale ; ils élaborent leurs propres projets sans rechercher l'appui des structures implantées sur le territoire local.

Par ailleurs, quand elles existent, ces interactions et collaborations entre acteurs se déclinent au pluriel, plus ou moins formalisées, durables et étendues dans leur contenu. Sur ce point, les structures de l'insertion sociale et professionnelle sont particulièrement nombreuses à nouer des relations ponctuelles – souvent construites à partir d'affinités entre personnes – permettant principalement à intervalle plus ou moins régulier d'informer et de sensibiliser les jeunes aux différents dispositifs et programmes – par l'intermédiaire de permanences, ateliers, conférences, journées découverte, etc. – et/ou de les orienter vers les opérateurs spécialisés. Ce premier niveau de collaboration – basé davantage sur une interconnaissance entre acteurs que sur des pratiques communes – se caractérise par son informalité et son instabilité.

... à la structuration de réseaux locaux d'acteurs

Deux types de coordinations plus poussées ont été observés en régions, basés sur la volonté d'acteurs locaux d'engager une approche territoriale de la mobilité internationale et de s'inscrire dans une logique de réseau. Bien que ceux-ci présentent des points de divergence significatifs au niveau de leur mode de construction – entre logique *top-down* (descendante) et *bottom-up* (ascendante) –, de la manière d'envisager le travail collaboratif – entre logique intrasectorielle et logique intra et intersectorielle –, de leur positionnement par rapport à l'objet – prégnance de la mobilité dans le cadre non formel ou dans le cadre formel –, de leur échelle d'intervention – départementale ou régionale – et de leurs modes de faire (voir encadrés 17 et 18), ils ont tous deux pour finalité de favoriser le « basculement » des jeunes en difficulté vers une expérience de mobilité internationale en systématisant les relations entre acteurs dans la durée et en conjuguant leurs compétences.

Quel que soit leur niveau de formalisation et de structuration, les coordinations et réseaux d'acteurs engagent généralement un travail collaboratif basé sur une mutualisation des savoirs et savoir-faire entre des professionnels

au contact des jeunes vulnérables, qui ont des compétences dans l'accompagnement socioprofessionnel et un haut niveau de connaissance des publics en difficulté – les conseillers emploi-formation des missions locales par exemple –, et ceux qui disposent d'une expertise dans les dispositifs et programmes de mobilité internationale à destination des jeunes. Il s'agit de s'appuyer sur la diversité des compétences présentes dans les territoires pour développer la mobilité internationale sans pour autant démultiplier les structures porteuses de projets. Dans ces cas de figures, le territoire – développé et enrichi – devient une ressource mobilisable pour les parcours des jeunes.

« Ça sert à rien. On a tous des compétences différentes, eh bien, autant qu'on se mette tous ensemble et qu'on avance tous ensemble. [...] Moi, je dis toujours aux jeunes : "La mission locale, c'est une grande caisse à outils. Tu peux te saisir de tous les outils à ta disposition. Si tu les saisis pas, moi, ça ne va pas changer ma vie, mais ça peut changer la tienne." Donc ça [la mobilité internationale] en fait partie. C'est plutôt Marie qui est en contact avec eux en permanence. [...] C'est Marie. Moi, je ne m'occupe de rien. Du moment où je les oriente vers l'association, s'il y a quelque chose à mettre en place, c'est Marie qui prend le relais. Et c'est là que je me dis : "C'est comme ça qu'on devrait arriver à bosser. Toi, t'as ces compétences, moi je les ai pas bon sang de bonsoir !" [...] Pour moi, c'est un peu paradoxal parce qu'effectivement je ne connais pas tous les dispositifs et je les maîtrise pas, par contre, expliquer à un jeune les possibilités d'aller rejoindre l'association, oui. Mais je file le bébé à Marie quoi, clairement. Je lui dis : "Voilà, il y aurait une possibilité de partir." Alors j'ai toujours ces petites choses sous le nez : le service civique européen, jeune fille au pair, etc. Je vais leur en parler comme ça. Et puis je vais leur dire : "Mais le mieux, c'est d'aller voir la personne qui s'en occupe. Si vous voulez, je l'appelle tout de suite. On fixe un rendez-vous ?" Je fais comme ça. Parce que sinon, l'Erasmus, le machin, le truc, non, je ne maîtrise pas. Je sais qu'on peut partir seul, en groupe... ça, je le sais. Mais elle le présente vachement mieux que moi, Marie, donc je lui laisse le bébé. » (Michèle, conseillère de mission locale.)

« Et on fait confiance aussi aux conseillers des missions locales, aux référents mobilité. Parce que nous, les jeunes, on les connaît pas finalement, donc on n'essaye pas non plus d'être catégoriques sur : Ce jeune-là, il ne peut pas partir, ce n'est pas possible ! Donc on discute aussi avec leurs référents mobilité de la mission locale qui, eux, les suivent depuis plus longtemps que nous, qui peuvent nous dire comment ils le sentent, eux. On demande qu'eux-mêmes nous conseillent. Donc, ça nous permet d'avoir deux avis. Et de dire : "Toi oui ; toi non ; toi, on verra plus tard." [...] L'idée, c'est qu'ils nous envoient les jeunes. Non, [la mobilité internationale] c'est pas du tout leur métier ». (France, coordinatrice de projets de mobilité internationale, structure intermédiaire.)

ENCADRE 17. UNE COORDINATION INTRA-SECTORIELLE A L'ECHELLE D'UN DEPARTEMENT

Au sein d'un département, une mission locale est tête de réseau et centre de ressources et de projets sur la mobilité internationale pour les missions locales implantées dans tout le département. Cette mission locale s'apparente véritablement à un opérateur de la mobilité : elle informe et oriente les jeunes, et monte des projets de séjours à l'étranger, principalement dans le domaine de l'éducation formelle (stages professionnels, découvertes du monde de l'entreprise, formations, etc.).

Les conseillers implantés dans les territoires de proximité sont invités à envoyer leurs jeunes intéressés par une expérience de mobilité à la mission locale chef de file et à s'investir dans la construction et la mise en œuvre de projets communs. En cas de départ pour un séjour à l'étranger, les échanges d'information sont constants entre les missions locales structurées en réseau pour garantir la continuité du suivi des jeunes. La mission locale référente propose également des sessions de formation et d'échange de pratiques à destination des professionnels.

Cette collaboration est née de la volonté d'une structure locale et d'acteurs militants particulièrement convaincus des effets positifs de la mobilité internationale pour le parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Si la mission locale tête de réseau a rencontré de nombreuses difficultés financières au lancement de ses actions de collaboration, elle bénéficie aujourd'hui du soutien du conseil départemental principalement pour le financement d'un poste de référent mobilité internationale et d'un dispositif qui permet notamment aux conseillers de rendre visite aux jeunes à l'étranger en cas de problème.

Enfin, ce réseau est construit selon une logique clairement intra-sectorielle, marquée par l'absence de partenariat formalisé avec les structures intermédiaires spécialisées dans la mobilité internationale. La mission locale chef de file souhaite envoyer elle-même les jeunes les plus en difficulté, revendiquant par-là une forme de légitimité et d'expertise dans l'accompagnement de ce public.

ENCADRE 18. UNE COORDINATION INTRA ET INTERSECTORIELLE A L'ECHELLE D'UNE REGION

Impulsée par les politiques publiques locales – le conseil régional et les services déconcentrés de l'Etat en région –, une structuration en réseau des missions locales à l'échelle régionale autour des questions de mobilité internationale s'est progressivement mise en place, animée par la coordination régionale des missions locales.

Des référents « mobilité internationale » ont été installés dans chaque structure implantée sur le territoire et des partenariats ont été noués avec les associations supports spécialisées dans les séjours à l'étranger pour les publics vulnérables, les missions locales n'envoyant pas directement de jeunes en mobilité internationale. Cette coordination d'acteurs locaux s'est ainsi positionnée plus particulièrement sur les expériences réalisées dans le cadre non formel (échanges de jeunes, SVE, services civiques à l'international, etc.).

Le travail en collaboration entre les structures de l'insertion sociale et professionnelle et les opérateurs de la mobilité internationale s'applique non seulement aux jeunes bénéficiaires mais également aux professionnels. Il se compose d'un large éventail d'actions : diffusion régulière d'informations sur la mobilité internationale et les opportunités de séjour, organisation de réunions à destination des jeunes, coconstruction d'outils, interventions dans les missions locales pour sensibiliser les directions et le personnel, formation des référents « mobilité internationale », échange de pratiques, etc.

Ce travail de coordination intra et intersectoriel concerne également l'accompagnement des jeunes aux différentes étapes de leur projet, de la prise de décision au retour en France. Le(la) conseiller(ère) « mobilité internationale » de la mission locale informe les jeunes individuellement et les appuie dans l'élaboration de leur candidature. Le relai est ensuite pris par les professionnels de la mobilité internationale dans les structures supports qui effectuent la préparation au départ et l'accompagnement lors du séjour à l'étranger. Au retour en France, les jeunes reprennent contact, en théorie, avec leur mission locale¹⁰⁶. Les échanges d'informations entre les acteurs restent toutefois constants au cours des différentes phases du projet.

Au-delà des divergences illustrées ci-dessus, ces deux exemples de coordinations d'acteurs mettent en évidence la portée de la structuration en réseau pour favoriser l'accès des jeunes avec moins d'opportunités à la mobilité internationale. Les acteurs interrogés observent généralement une augmentation des effectifs des jeunes partant en séjour à l'étranger, depuis la mise en place de leurs actions collaboratives. À titre d'exemple, le travail en réseau entamé depuis 2011 dans une région étudiée a permis le départ de plus de 500 jeunes en mobilité internationale.

La structuration en réseau des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle, et de la mobilité internationale, permet en effet de rapprocher l'information des publics et de contribuer ainsi à la réduction des disparités territoriales et des inégalités entre jeunes. Sur ce point, il faut rappeler que la variable géographique est particulièrement influente dans l'accès des jeunes aux expériences de mobilité internationale. Les structures intermédiaires spécialisées dans ce domaine – et les services proposés – étant souvent situées dans les grandes agglomérations, les habitants de milieu rural et ceux des périphéries

¹⁰⁶ Les jeunes ne retournent pas forcément rapidement vers leur conseiller mission locale au retour de leur expérience de mobilité. À ce sujet, l'accompagnement au retour reste un point critique pour l'ensemble des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle et de la mobilité, les structures peinant fréquemment à trouver des solutions financières pour le mettre en place.

urbaines se trouvent souvent pénalisées¹⁰⁷. Par ailleurs, généralement éloignés des dispositifs de mobilité internationale, les jeunes vulnérables s'orientent rarement directement vers ce type d'acteurs¹⁰⁸.

En outre, la nomination de référents « mobilité internationale » dans les structures de l'insertion sociale et professionnelle, les formations et les réunions régulières de sensibilisation des acteurs de proximité constituent une clé pour garantir la continuité des actions mises en place dans le champ de la mobilité européenne et internationale (information et orientation des jeunes, élaboration de projets, etc.) ; elles contribuent en effet à atténuer l'impact des changements de personnel – que cela soit au niveau des conseillers/animateurs ou de la direction. Ces actions, en produisant une forme d'acculturation globale et diffuse à la mobilité internationale, permettraient enfin de remédier à la problématique de l'influence des représentations et des trajectoires individuelles dans l'information, la sensibilisation et l'orientation des jeunes¹⁰⁹, un des obstacles au creuset des inégalités.

Des opportunités jalonnées d'obstacles

Si les coordinations d'acteurs constituent une approche institutionnelle pertinente pour remédier à certaines difficultés d'accès des jeunes avec moins d'opportunités à la mobilité internationale, elles ont généralement nécessité de longues – voire laborieuses – années de travail et impliquent souvent de composer avec des obstacles de nature et de statut différents.

Les opérateurs de la mobilité ont dû – et doivent encore aujourd'hui – faire face à des vues contradictoires sur les stratégies à adopter, des oppositions techniques sur la nature du travail collaboratif, mais surtout à des représentations divergentes de l'utilité d'une expérience à l'étranger pour des jeunes avec moins d'opportunités¹¹⁰. Un travail important de déconstruction des croyances et de sensibilisation – voire d'administration de la preuve – est souvent nécessaire pour convaincre les acteurs de l'insertion les plus réfractaires de s'engager dans cette nouvelle configuration institutionnelle (libérer du temps de travail chez leur personnel, participer aux projets, etc.) et les partenaires financiers d'accorder des subventions. Développer la mobilité internationale à l'échelle d'un territoire dans une logique de réseau nécessite souvent de s'inscrire dans une logique militante.

« Notre force, c'est en fait une volonté individuelle. J'aurais pu rester fermé sur la mission locale en disant : "Les autres... allez hop !" Parce que parfois, vraiment, des fois, des phrases très difficiles, je les ai entendues de la part des autres missions locales. [...] En fait, les gens, au départ, avaient un petit peu ce regard : on fait du tourisme ; on aide les jeunes à mieux se promener. Ce n'est pas faux, mais ce n'est pas que ça. C'est peut-être l'emballage extérieur, et après, à l'intérieur, il y a de la vraie acquisition de compétences, souvent informelles mais aussi bien souvent formelles. [...] Clairement, oui [cela a pris du temps]. Et je crois qu'en fait, on dit bien Paris s'est construit pierre par pierre ; là aussi, on a fait de la construction pierre par pierre. Et on était au départ quasiment dans la marginalité totale parce que on était en train de monter des projets, ça a fait sourire, j'ai eu même des postures d'officiels du territoire qui : "Ça, ce n'est pas le travail de la mission locale !" [...] Et donc il a fallu que je résiste et que je continue à porter la mobilité, tout en apportant finalement à ces officiels la réponse qu'ils attendent : "Votre problème, c'est quoi ? C'est que les gens aient un travail. Ok. Regardez, vous attendiez combien d'entrées en emploi ? Vous attendiez à 900. Moi, j'en fais mille. Ok.

¹⁰⁷ Carel S., Déloye F., Mazouin A., « La mobilité internationale des "jeunes avec moins d'opportunités" : retour d'expérience », *op. cit.*

¹⁰⁸ Voir p. 14.

¹⁰⁹ Sur ce point, voir l'analyse des représentations institutionnelles, p. 37.

¹¹⁰ *Ibid.*

Donc voilà, comparez aux autres structures qui ne font pas de la mobilité, vous voyez que je fais mieux.” [...] Et puis j’ai eu la chance de recruter également des gens sur la mobilité qui étaient des fadas de la mobilité également, et qui pareil ne comptaient ni leurs samedis ni leurs dimanches. [...] Et donc il y a eu un volet militant pro-mobilité qui a fait que on a réussi à avoir des résultats, on a réussi à avoir des jeunes qui rentraient plus que satisfaits de leur mobilité et qui allaient parler dans leurs missions locales. Et on a fait la mobilité également pour les professionnels, qui a fait que ça a circulé, et à force de circuler, et à force qu’il y ait des recoupements, de dire : “Mais c’est génial ce qu’il fait ! Mais waouh, qu’est-ce qu’il a dû faire comme travail pour arriver à de telles choses !” » (André, directeur de mission locale.)

« On a aussi un gros travail à sensibiliser les éducateurs et les missions locales parce que la plupart, quand on envoie le premier mail en se présentant : “Voilà, on aimerait vous rencontrer pour parler des actions qu’on mène. – Ah non ce n’est pas pour notre public. Non, non, les jeunes ruraux, les jeunes de quartier, ils sont trop loin de la mobilité.” Donc il faut déjà réussir à casser le premier mur qui est l’éducateur ou en tout cas la structure, pour lui montrer que, oui, ce n’est pas fait pour tout leur public, mais qu’il y en a peut-être certains pour qui c’est fait et ils le savent pas, parce qu’ils se sont pas permis l’envie de rêver. Donc ça, c’est quand même déjà un premier frein. » (Aurélié, conseillère en mobilité internationale, structure intermédiaire.)

En outre, la structuration en réseau des acteurs locaux – insertion sociale et professionnelle, animation socioculturelle, éducation spécialisée, mobilité internationale –, pour faciliter l’accès des jeunes les plus en difficultés à une expérience de séjour à l’étranger, peuvent remettre en question les frontières sectorielles, bouleverser les cloisonnements institutionnels et perturber les logiques d’acteurs. Les coordinations intersectorielles peuvent être, de ce point de vue, délicates et complexes à installer dans les territoires.

Certains professionnels revendiquant leur légitimité et leur expertise dans l’accompagnement des jeunes en difficulté peuvent en effet être réfractaires à l’idée de travailler en réseau avec les structures intermédiaires de la mobilité internationale. S’estimant les plus à même de conduire les jeunes vulnérables vers une expérience à l’étranger, certains préfèrent ne pas envoyer leurs jeunes vers ces structures. D’autres envisagent d’être formés par les professionnels de la mobilité internationale et de bénéficier de leurs ressources, dans l’optique d’élaborer leurs propres projets de séjour à l’étranger.

« Et les jeunes qui ont moins d’opportunités. Et c’est nous qui sommes à même de les encadrer, de les mobiliser. [...] [Quand on a commencé à travailler sur la mobilité internationale], on les a direct contactés [les associations intermédiaires de mobilité internationale] parce que c’est dans la dynamique, clairement... Parce qu’ils ont le réseau... Ça serait idiot, nous, de perdre du temps à créer un réseau qui existe déjà. [...] Mais c’est un peu plus difficile pour eux. Encadrer les jeunes... Si je leur envoie le groupe des jeunes diplômés, ça ne poserait pas de problèmes. Mais je leur envoie un groupe intermédiaire, ça risque d’être un peu chaud. C’est dangereux. [...] Enfin dangereux, on se comprend. Dangereux pour la réussite totale du projet. Donc ils ont plus intérêt à prendre des étudiants... qui peuvent aussi avoir moins d’opportunités. Mais ça sécurise totalement l’échange. [...] Ils ne sont pas positionnés sur les territoires où ces jeunes vivent, du coup, ils n’ont pas créé de liens. [...] Il y a une relation de confiance qui s’est créée avec nous. Enfin, nous, on peut se permettre de prendre des jeunes qui par ailleurs paraîtraient hyper turbulents. Nous, on leur dit “calme-toi”, et ils se calment, enfin ils écoutent. Et ces jeunes-là pourraient pas partir si l’un de nous, pas moi mais l’un de mes collaborateurs, n’accompagnait pas. » (Benjamin, directeur d’un centre socioculturel.)

« Moi, je vous avoue que des fois, je reçois des propositions : “Cherche quatre jeunes de 18 ans pour partir en Allemagne dans quatre jours. Envoyez les candidatures.” Je fais jamais suivre l’info parce que je ne sais pas qui encadre ce projet, je ne sais pas comment ça a été monté. » (Pascal, responsable jeunesse d’un centre socioculturel.)

« Ce qui fait que dès que j’ai des jeunes qui ont validé un bac + 2, j’orientais vers les autres opérateurs. [...] Et puis maintenant, on a évolué un petit peu à travers les différents bilans parce qu’on a vu que certaines mobilités, pour des jeunes diplômés, s’étaient mal passées... Parce que le diplôme en soi n’est pas suffisant, et c’était ce qu’on se disait : on a des jeunes non diplômés mais qui ont beaucoup de débrouillardise, et qui sont des caméléons et ils s’adaptent partout, et on a des jeunes diplômés qui, malheureusement en fait, dès qu’ils sont sortis de chez papa-maman, sont perdus. Et du coup, maintenant, on a réussi à ouvrir également une fenêtre sur le département, ça reste une petite minorité, mais quand on sent qu’un jeune

diplômé reste fragile, on va pas l'orienter vers un partenaire, on va quand même lui proposer nos services... Parce qu'on a un accompagnement très renforcé.» (André, directeur de mission locale.)

Enfin, les deux exemples typiques de coordination révélés par l'enquête de terrain montrent que la structuration et l'animation de réseaux d'acteurs sont fortement dépendantes du soutien de la puissance publique et, principalement, des politiques publiques locales. Les démarches partenariales mettent certes en évidence la nécessité d'un réseau de professionnels qualifiés et coordonnés, mais elles insistent également sur l'importance d'un soutien par une volonté institutionnelle forte.

Si la coordination entre acteurs locaux – publics et privés – associée à la recherche de transversalité¹¹¹ est aujourd'hui un mode d'intervention souhaité dans le domaine de la mobilité internationale, elle connaît des déclinaisons variables en fonction des territoires et reste sujette, dans la réalité des pratiques et des représentations, à des obstacles, des tensions, voire des controverses. Des efforts semblent devoir encore être consentis pour que ce mode de faire de l'action publique en faveur de la mobilité internationale des jeunes soit véritablement un levier pour favoriser l'accès des plus vulnérables.

¹¹¹ La question de la transversalité s'est progressivement renforcée dans le domaine des politiques de jeunesse, notamment avec la multiplication des acteurs et des niveaux territoriaux de décision et la recherche de nouveaux modes de gouvernance, mais également avec la mise à l'agenda des questions de jeunesse accompagnée d'une série de dispositifs partenariaux, transversaux et territoriaux, destinés notamment à favoriser l'insertion sociale des jeunes. Voir Dumollard M., Loncle P., « Politiques locales de jeunesse et transversalité : quels apports pour les territoires ? », in F. Labadie (dir.), *Parcours de jeunes et territoires. Rapport de l'Observatoire de la jeunesse 2014*, La Documentation française/INJEP, Paris, 2014, p. 238-251.

CONCLUSION

Les freins rencontrés par les jeunes avec moins d'opportunités pour vivre une expérience de mobilité internationale dans un cadre non formel – enjeu actuellement central de l'action publique nationale et européenne au nom de l'équité d'accès – ne peut se comprendre qu'à l'articulation des individus et des structures, des pratiques et des représentations, des facteurs individuels et collectifs. En d'autres termes, c'est l'entremêlement des mécanismes institutionnels – représentations, configurations et logiques d'action – et des situations et parcours de vie des jeunes venant marquer de leur empreinte leurs dispositions et la signification de leur expérience de mobilité internationale qui permet de comprendre la plus faible représentation de ce public parmi les bénéficiaires des programmes et des dispositifs.

L'environnement institutionnel, un facteur déterminant pour l'accès à la mobilité internationale...

En premier lieu, l'environnement institutionnel qui entoure les jeunes vulnérables constitue une clé de compréhension centrale de l'engagement et de la concrétisation de leur expérience de mobilité internationale.

Les structures de l'insertion sociale et professionnelle (missions locales, centres sociaux et socioculturels, structures de la prévention spécialisée, etc.) avec lesquelles les jeunes sont régulièrement en interaction s'apparentent, dans tous les cas de figure, à un maillon essentiel pour leur mise en relation avec la mobilité internationale et ses dispositifs. L'information, l'accompagnement – quand elles sont elles-mêmes opérateurs de la mobilité internationale – ou l'orientation vers des associations spécialisées s'effectuent par leur intermédiation. De ce point de vue, la coordination des acteurs au niveau local au sein de territoires d'action publique bâtie sur une logique de réseau – en dépit de la forte dépendance au soutien de la puissance publique et des difficultés liées aux collaborations intersectorielles – constitue un levier central pour favoriser l'accès. Elle permet de rapprocher les jeunes des professionnels et des pratiques (information, orientation, accompagnement, etc.), de réduire les disparités territoriales et d'envisager la mobilité internationale dans des stratégies de développement plus stables et durables.

En outre, les opérateurs de la mobilité internationale jouent un rôle considérable dans la concrétisation des envies de séjour à l'étranger des jeunes. Les jeunes avec moins d'opportunités insistent sur l'importance du processus d'accompagnement et sur la présence d'un professionnel aux différentes étapes de leur projet, au moment où l'idée émerge mais également lors du séjour dans le pays étranger. Leurs principaux obstacles et craintes (peur de l'inconnu, crainte de la solitude, manque de confiance dans leurs capacités à se débrouiller en langue étrangère, etc.) sont généralement remédiés par le soutien institutionnel et l'instauration d'une relation de confiance avec l'accompagnateur, véritable catalyseur de la concrétisation de la mobilité internationale. À l'inverse, un appui institutionnel insuffisant à l'entame de la démarche ne permettant pas de résoudre les craintes et difficultés rencontrées par les jeunes et un environnement familial peu favorable constituent des freins considérables à la réalisation d'un projet de mobilité. Contrairement au réseau amical qui constitue plus souvent une force positive d'encouragement qu'une

force négative de dissuasion, des parents hostiles au départ du jeune pour un échange collectif ou un volontariat international – anxieux, non convaincus de l'utilité d'une telle expérience, etc. – peuvent avoir raison du projet de mobilité du jeune et conduire à l'absence d'engagement ou à l'abandon de la démarche dans les premières étapes de sa construction.

... mais un frein pouvant limiter les opportunités des jeunes

Si l'environnement institutionnel – structures de l'insertion sociale et professionnelle, et spécialisées de la mobilité internationale – est décisif pour conduire les jeunes avec moins d'opportunités sur le chemin de la mobilité internationale, il peut également constituer un frein limitant significativement leurs possibilités d'accès. Des représentations de la mobilité internationale, de son utilité et de ses finalités pour les publics vulnérables, des normes, des configurations institutionnelles et des logiques d'action peuvent conduire à la « non-proposition » d'une expérience de mobilité internationale en général, et dans le cadre non formel en particulier et, par conséquent, au non-recours et au nonaccès. Les mécanismes institutionnels peuvent avoir pour effet de réduire le principe d'accessibilité en restreignant non seulement le nombre mais également la diversité des profils des jeunes qui partiront *in fine* pour un séjour de mobilité à l'étranger.

Si les jeunes parviennent à passer ce premier filtre de la « mise en relation » avec les programmes et dispositifs de mobilité internationale, les portes vers un échange de jeunes ou un SVE ne s'ouvrent pas forcément facilement ni automatiquement. Sur ce point, bien que l'accompagnement soit considéré comme un levier – voire le levier – pour faciliter l'accès des jeunes vulnérables, la manière de le concevoir et notamment la posture du professionnel peuvent entraver la voie vers une expérience de mobilité internationale. Là où la posture « guider » plébiscitant l'éthique de la responsabilité et présupposant l'autonomie des jeunes peut décourager voire écarter – volontairement ou involontairement – les jeunes qui n'auraient pas les dispositions requises, la posture « escorter », basée sur les registres de l'aide et de la protection tout au long du projet et une proximité temporelle rapprochée, est difficilement tenable au regard de l'évolution du contexte institutionnel et des contraintes inhérentes à de nombreux dispositifs. Elle peut également renfermer des effets pervers liés à la surveillance des jeunes et à la prévention des risques d'abandon.

Dès lors, parce que les mécanismes institutionnels peuvent limiter de diverses manières les opportunités offertes aux jeunes de vivre une expérience de mobilité à l'étranger – en les renvoyant souvent à leur responsabilité individuelle notamment sous le couvert d'une croyance dans la liberté et la rationalité de leurs choix, et dans leur capacité à exprimer une demande, à formuler un projet, à être autonome, etc. –, ils constituent un enjeu important de l'action publique pour parvenir à une équité d'accès entre jeunes.

Des significations individuelles interrogeant les mécanismes et les représentations institutionnels

Le sens de l'expérience vécue par les jeunes avec moins d'opportunité aux différentes étapes de leur projet de mobilité internationale – de l'accompagnement au départ au retour en France en passant par le séjour à

l'étranger – peut venir percuter les représentations, les logiques d'action et les outils des structures, que celles-ci organisent des séjours collectifs à l'étranger et envoient de jeunes volontaires ou restent sur le registre de l'information et de l'orientation vers des opérateurs spécialisés.

Au niveau des pratiques d'accompagnement, les jeunes accordent une grande importance au soutien « relationnel » basé sur les interactions sociales et les sociabilités. Pouvoir compter sur la présence d'un « accompagnateur attentionné » – avec lequel ils ont établi une relation de confiance rapprochée construite dans la durée leur permettant d'être rassurés sur leurs capacités de réussite – et disposer d'informations suffisantes pour remédier, avant de partir à l'étranger, aux incertitudes pratiques et relationnelles liées à une expérience qui laisse une grande place à l'inconnu, sont des aspects essentiels pour la concrétisation de leur projet de mobilité internationale. Une fois arrivés à l'étranger, les jeunes en SVE recherchent certes la poursuite de cette relation de confiance, mais surtout la (re)création de sociabilités entre pairs et la (re)construction d'un réseau d'entraide et de soutien entre jeunes Français et étrangers, qui leur permet de résoudre les petits tracas et difficultés de la vie quotidienne et de vivre une expérience heureuse ; l'accompagnement « vertical » glisse ainsi progressivement vers un accompagnement plus « horizontal ». En d'autres termes, si les pairs ne constituent pas un facteur déclencheur de l'engagement dans une mobilité internationale, leur rôle est crucial lors du séjour à l'étranger. L'expérience vécue de l'accompagnement vient ainsi questionner, d'une part, les modes de faire des professionnels et les outils mobilisés (déblocage linguistique, préparation culturelle, etc.) et, d'autre part, le rôle du tuteur dans le pays d'accueil (dans le cas des volontariats individuels).

D'une manière générale, la mobilité internationale dans un cadre non formel – qu'elle soit collective ou individuelle – n'est pas envisagée prioritairement par les jeunes comme une expérience permettant de renforcer leur employabilité ou de faciliter leur insertion professionnelle. Au-delà des motivations unanimement partagées liées au voyage et, par son intermédiaire, à la découverte d'une langue, d'une culture et d'une population, l'analyse de la rhétorique utilisée pour raconter l'expérience vécue à la lumière des situations et des parcours de vie permet de découvrir le sens profond de la mobilité internationale pour les jeunes avec moins d'opportunités. Un échange de jeunes ou un SVE est une expérience humaine et relationnelle intense qui permet, dans un environnement protégé et bienveillant, de s'arracher de ses difficultés quotidiennes, d'être actif et de (re)trouver la maîtrise de son parcours de vie. Les jeunes recherchent la possibilité de se construire en êtres autonomes, libres de faire leurs propres choix et de décider de l'orientation de leur parcours de vie. Au retour, la mobilité internationale restaure la confiance en soi et permet de recouvrer la force intérieure nécessaire pour avancer sur la route de l'insertion sociale et professionnelle ; partir à l'étranger chez les jeunes avec moins d'opportunités, c'est souvent (re)trouver son chemin. La mobilité internationale s'inscrit ainsi véritablement dans les transitions qui caractérisent le passage vers l'âge adulte.

De l'enjeu de l'accès à la mobilité internationale à la problématique du retour...

Si l'accès des jeunes avec moins d'opportunités à la mobilité internationale peut s'apparenter à un parcours semé d'obstacles, le retour du séjour à l'étranger est rarement vécu comme une expérience heureuse ; il constitue très régulièrement une étape délicate et difficile à vivre. En règle générale, les jeunes expriment un sentiment mêlé de mélancolie et de mal-être, et sont nombreux à utiliser le mot « dépression » pour qualifier leur état d'esprit à l'issue de leur mobilité. Ce trouble semble lié à l'effet conjoint, d'une part, de la fin d'une expérience relationnelle positive, riche et intense qui conduit à une impression de « changement de soi » chez certains et, d'autre part, au retour dans un environnement quotidien où les difficultés multiples et multidimensionnelles qu'ils ont cherchées à mettre en suspens sont toujours présentes (inactivité, recherche d'emploi infructueuse, relations familiales compliquées, situation financière difficile, etc.), voire augmentées par la détérioration de leur environnement relationnel ; les ruptures amoureuses et la distanciation de certaines relations amicales ne sont pas rares après une mobilité internationale notamment de plusieurs mois. Dès lors, une impression déroutante de « retourner à la case départ » dans un environnement offrant finalement peu d'opportunités peut marquer l'expérience vécue des jeunes quand ils reviennent en France.

À ce propos, l'étude révèle deux comportements typiques au retour du séjour à l'étranger. N'étant pas intégrés dans un parcours d'emploi ou de formation – contrairement aux étudiants ou aux apprentis – et se retrouvant généralement dans une situation d'inactivité, certains jeunes éprouvent de grandes difficultés à se remobiliser dans les premiers jours, voire dans les premières semaines, suivant la fin de leur mobilité et tombent ainsi dans une période d'errance¹¹². D'autres envisagent directement – et le plus rapidement possible – de repartir à l'étranger, à peine leurs valises posées en France. À ce sujet, si l'émergence ou le renforcement d'un goût pour le voyage peut s'apparenter à un effet positif de la mobilité internationale, elle peut cacher un comportement de fuite chez certains jeunes incapables d'affronter à nouveau leur quotidien. Ces derniers deviennent parfois de véritables utilisateurs compulsifs des dispositifs afin de rester dans cet univers protégé et bienveillant des expériences de mobilité internationale réalisées dans un cadre non formel.

Dès lors, la mobilité internationale n'est pas une fin en soi et n'a aucune vertu magique. Elle n'est qu'un outil dont les effets explicités ci-dessus peuvent être inhibés – *a minima* retardés –, s'ils ne sont pas travaillés au retour par la continuation du cheminement. La conversion des effets de la mobilité internationale dans le parcours d'insertion sociale et professionnelle du jeune semble dépendre de la qualité de l'accompagnement au retour et de son anticipation. Elle repose ainsi la question de la coordination des acteurs au niveau local et du soutien financier pour l'accompagnement des jeunes à l'issue de leur séjour à l'étranger, aujourd'hui largement absent des dispositifs et des autres formes d'appuis institutionnels.

¹¹² Il faut cependant préciser que quand le jeune est happé au retour par une dynamique liée à la concrétisation d'un nouveau projet – un emploi, une formation, etc. (voir encadré 5, p. 24) –, ces deux comportements typiques sont beaucoup plus rares.

Pour aller plus loin....

ENCADRE 19. QUELQUES RENSEIGNEMENTS ET PISTES DE REFLEXION

Au terme de ce travail d'étude, plusieurs enseignements peuvent être tirés et des pistes de réflexion pour l'action proposées dans l'optique de favoriser l'accès des jeunes avec moins d'opportunités à la mobilité internationale dans un cadre non formel :

- La prise en compte des attentes, des besoins et des obstacles rencontrés par les jeunes, ainsi que de la signification qu'ils accordent à leur expérience de mobilité internationale à ses différentes étapes (motivation au départ, sens de l'accompagnement, de la préparation au départ et du soutien au retour, apports du séjour à l'étranger, etc.) dans l'élaboration des réponses institutionnelles (critères d'accès aux politiques publiques, logiques d'action au sein des structures, pratiques d'aide et de soutien, etc.) mérite une plus grande attention.
- La nécessité d'informer, de sensibiliser et de former les professionnels sur la mobilité internationale dans un cadre non formel, sur ses apports, ses dispositifs et ses programmes, de renforcer le travail partenarial au niveau local entre les structures de l'insertion sociale et professionnelle et de l'animation socio-éducative, et les opérateurs de la mobilité internationale pour favoriser la mutualisation des compétences, des ressources et structurer l'offre au niveau territorial, s'impose. Dans cette perspective, le rôle des politiques publiques régionales est crucial.
- Le caractère décisif de l'accompagnement et l'importance du soutien institutionnel – notamment financier – en direction des professionnels pour accompagner les jeunes avec moins d'opportunités dans leur expérience de mobilité internationale est patent : de la construction du projet et de la préparation au départ, jusqu'à l'identification et la valorisation des acquis de l'apprentissage au retour, dans l'optique d'inscrire l'expérience de mobilité dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Il s'agira toutefois de rester attentif aux effets pervers de certains mécanismes institutionnels liés à la commande publique (réduction de la diversité des profils des jeunes pouvant prétendre à certaines actions financées, etc.).
- Enfin, la reconnaissance institutionnelle de la mobilité internationale non formelle – comme source d'apprentissages – dans le cadre législatif et réglementaire est également un levier essentiel pour favoriser l'accès des jeunes vulnérables à ce type d'expérience. L'instauration d'un droit à la mobilité internationale a déjà été avancée, sans succès. On pourrait à défaut s'inspirer de la reconnaissance des acquis accordée dans le cadre de la loi égalité-citoyenneté. Une autre forme de reconnaissance pourrait passer, par ailleurs, par l'inscription de la mobilité dans le cadre des conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) des missions locales.

ANNEXES

Tableaux récapitulatifs des entretiens réalisés

Liste des professionnels de la jeunesse, de l'insertion sociale et professionnelle et de la mobilité internationale interviewés

Prénoms	Fonctions et structures	Régions
Jeanne	Directrice de mission locale	PACA
André	Directeur de mission locale	Ile-de-France
Edith	Directrice de mission locale	Ile-de-France
Bernard	Directeur de mission locale	Ile-de-France
Anna	Référente mobilité internationale, association régionale des missions locales	PACA
Pauline	Conseillère de mission locale	PACA
Michèle	Conseillère de mission locale	Alsace
Valérie	Conseillère de mission locale	Alsace
Vanessa	Conseillère de mission locale	Ile-de-France
Christiane	Directrice de centre socioculturel	Alsace
Benjamin	Directeur de centre socioculturel	Alsace
Pascal	Référent jeunesse d'un centre socioculturel	PACA
Aurélié	Conseillère en mobilité internationale, structure intermédiaire	Alsace
France	Coordinatrice de projets de mobilité internationale, structure intermédiaire	PACA
Philippe	Coordinateur de projets de mobilité internationale, structure intermédiaire	Ile-de-France

Liste des jeunes interrogés dans le cadre de l'étude

Prénoms	Âges	Projets de mobilité	Régions
Stéphane	23 ans	Parti en séjour collectif en Finlande	Ile-de-France
Marianne	22 ans	Partie en échange de jeunes en Italie	PACA
Florence	17 ans	Partie en échange de jeunes en Hongrie	Alsace
Marie	22 ans	Partie en séjour collectif en Finlande	Ile-de-France

Julie	21 ans	Partie en SVE court terme en République Tchèque	Ile-de-France
Paul	24 ans	Parti en SVE court terme en Italie	PACA
Natacha	20 ans	Partie en SVE court terme en République Tchèque	Ile-de-France
Anaïs	21 ans	Partie en SVE long terme au Portugal	Alsace
Romain	17 ans	Partie en SVE court terme en République Tchèque	Ile-de-France
Stéphanie	27 ans	Partie en SVE court terme en Azerbaïdjan	Ile-de-France
Thomas	23 ans	Partie en SVE court terme en République Tchèque	Ile-de-France
Marc	20 ans	Parti en SVE court terme au Portugal	Alsace
Pierre	22 ans	Informé, sensibilisé mais n'a pas concrétisé son projet de mobilité	Alsace
Sarah	24 ans	Informée, sensibilisée mais n'a pas concrétisé son projet de mobilité	PACA
Samantha	24 ans	Informée, sensibilisée mais n'a pas concrétisé son projet de mobilité	PACA
Adrien	23 ans	Informé, sensibilisé mais n'a pas concrétisé son projet de mobilité	PACA
Jean	20 ans	Informé, sensibilisé mais n'a pas concrétisé son projet de mobilité	Alsace
Loïc	22 ans	Informé, sensibilisé mais n'a pas concrétisé son projet de mobilité	PACA

Guides d'entretien

GUIDE D'ENTRETIEN

Structures d'aide à l'insertion sociale et professionnel

Structures intermédiaires de la mobilité internationale

Questions / thématiques / dimensions¹¹³ :

La trajectoire scolaire, professionnelle et migratoire du professionnel

Expliquez-moi rapidement votre parcours qui vous amène aujourd'hui à occuper le poste de...

- « Capital migratoire¹¹⁴ » : expérience(s) de mobilité internationale dans le cadre scolaire, universitaire, professionnel, personnel, familial, etc.
- Capital scolaire : niveau et type de diplôme obtenus
- Trajectoire professionnelle : métiers et fonctions exercés, formations suivies (notamment en lien avec la mobilité internationale et l'accompagnement des jeunes en difficulté)
- Caractéristiques du poste actuellement occupé
- Compétences linguistiques

Les représentations de la mobilité internationale pour les jeunes avec moins d'opportunités / les jeunes vulnérables

Quel est l'intérêt d'une expérience de mobilité internationale pour les jeunes avec moins d'opportunités / les jeunes vulnérables ?

- Point de vue sur l'intérêt de la mobilité internationale en général et pour les jeunes avec moins d'opportunités en particulier
- Caractéristiques d'un parcours de mobilité internationale réussi
- Uniformité / variété des représentations au sein de la structure / du secteur
- Motivations pour utiliser l'outil mobilité internationale dans le cadre de l'accompagnement

L'offre de mobilité internationale et sa mise en œuvre

Quelles actions votre structure propose-t-elle dans le champ de la mobilité internationale ?

- Historique des actions de mobilité internationale mises en œuvre par la structure
- Type(s) de mobilité actuellement proposé(s) dans le cadre formel et non formel, à l'envoi et à l'accueil
- Rapport aux dispositifs institutionnels existants
- Place de l'outil mobilité dans l'offre d'accompagnement / dans la stratégie de la structure / comme outil de management
- Profil des jeunes en difficulté accueillis / jeunes concernés par la mobilité internationale

¹¹³ Ce guide d'entretien constitue une trame générale qui a été adaptée en fonction du professionnel interviewé (directeur de structure, conseiller en mobilité internationale, travailleur de jeunesse, etc.).

¹¹⁴ Ballatore M., *Erasmus et la mobilité des jeunes européens*, op. cit.

- Contexte dans lequel l'outil mobilité est proposé aux jeunes
- Mode de sélection des jeunes (profil, etc.) et des projets (durée, destination, etc.)
- Point de vue sur les pratiques de la structure dans le champ de la mobilité internationale (portée, limites)

L'accompagnement

Comment accompagnez-vous les jeunes avec moins d'opportunités / les jeunes vulnérables dans leur projet de mobilité internationale ?

- Type d'accompagnement proposé par la structure (déroulement, temporalité, etc.)
- Outils utilisés (le tutorat notamment)
- Coût de l'accompagnement (d'un point de vue économique et en termes de temps)
- Uniformité ou différenciation de l'accompagnement (en fonction des jeunes, des projets, des destinations, etc.)
- Influence du parcours professionnel sur les pratiques d'accompagnement
- Collaborations nouées pour l'accompagnement
- Point de vue sur les actions d'accompagnement de la structure (portée et limites)

Les partenariats

Quels sont les partenariats que vous avez noués pour développer la mobilité internationale des jeunes avec moins d'opportunités / des jeunes vulnérables ?

- Partenariats noués au niveau local
- Partenariats noués au niveau européen ou international
- Point de vue sur la démarche partenariale de la structure (portée, limites)

Les obstacles rencontrés par les jeunes

Quels sont les obstacles rencontrés par les jeunes avec moins d'opportunités / les jeunes vulnérables dans leur parcours de mobilité internationale ?

- D'une manière générale
- Aux différentes étapes du déroulement du projet (l'engagement, la préparation, le séjour à l'étranger et le retour)

GUIDE D'ENTRETIEN

Jeunes avec moins d'opportunités

Questions / thématiques / dimensions¹¹⁵ :

Le déclic / l'engagement dans un projet de mobilité

- Quel était ton projet à l'étranger ?
Caractéristiques du séjour réalisé (type de mobilité (formelle / non formelle), durée, pays d'accueil, etc.)
- Raconte-moi comment tu as eu cette idée.
- Qu'attendais-tu ? Que recherchais-tu dans ton expérience de mobilité internationale ?
Raisons de l'engagement, motivations, attentes au moment du projet
- Quelles difficultés / problèmes rencontrais-tu au moment de ton projet ?
- Quelqu'un t'a-t-il incité / motivé pour t'engager dans ce type d'expérience ?
Parents, amis, relations, institutions, etc.
- Des personnes t'ont-elles dissuadé de partir ?
Parents, amis, relations, institutions, etc.
- As-tu eu des craintes / des peurs au moment de te lancer dans ce projet ?

L'environnement relationnel

- Qu'ont pensé tes parents de ton projet de partir à l'étranger ?
Pratiques et représentations familiales de la mobilité internationale
- Qu'en ont pensé tes amis ?
Pratiques et représentations de la mobilité internationale au sein du cercle amical

La préparation du projet

- Raconte-moi comment s'est passée la préparation du projet.
Accompagnement, démarches entreprises, personnes rencontrées, fréquence des rencontres, durée de la préparation, etc.
- Qu'est-ce qui était bien dans la préparation ? Qu'est-ce qui était moins bien ? Quels ont été les points positifs / négatifs de l'accompagnement ?
- As-tu rencontré des difficultés dans la préparation de ton projet ?
Difficultés rencontrées et façon dont elles ont été résolues

Le séjour à l'étranger

- Raconte-moi comment s'est passé ton séjour à l'étranger.

¹¹⁵ À l'instar de l'enquête de terrain réalisée auprès des structures, ce guide d'entretien a été adapté en fonction des caractéristiques des jeunes interviewés et, notamment, de leur projet de mobilité (expérience aboutie, expérience abandonnée au cours de la préparation / lors du séjour à l'étranger, absence de projet).

- Qu'est-ce qui était positif / négatif ?
- As-tu rencontré des difficultés sur place ?
Difficultés rencontrées et façon dont elles ont été résolues

Le retour en France

- Raconte-moi comment s'est passé ton retour en France.
Etat d'esprit, démarches entreprises, personnes rencontrées, etc.
- As-tu rencontré des difficultés depuis que tu es rentré ?
Difficultés rencontrées et façon dont elles ont été résolues
- Qu'est-ce qui était bien quand tu es rentré ? Qu'est-ce qui était moins bien ?

L'accompagnement

- Raconte-moi qui t'a aidé dans ton projet de partir à l'étranger.
Personnes et/ou institutions qui ont soutenu le jeune dans son projet (opérateur de la mobilité internationale, structure de l'insertion sociale et professionnelle, famille, amis, pairs à l'étranger, etc.)
- Quelles relations as-tu entretenu avec le tuteur de l'organisation d'accueil (cas des SVE) / le leader (cas des échanges de jeunes) ?
Fréquence des relations, motif des contacts, qualité du lien, apports, etc.
- Quel type d'aide as-tu reçu ?
Type de soutien et outils dont le jeune a pu bénéficier tout au long de son projet de mobilité
- Que penses-tu de l'accompagnement que tu as eu dans le cadre de ton projet ?
Point de vue sur l'accompagnement institutionnel aux différentes étapes du projet

Les apports de l'expérience de mobilité internationale

- Qu'est-ce que cette expérience t'a apporté ?
- Qu'as-tu appris ?
Acquisition de compétences et de connaissances, développement de nouveaux savoir-être et attitudes, évolutions / changements personnels, modification du rapport à l'Europe, au monde et à la mobilité internationale, aspects négatifs de l'expérience de mobilité

L'incidence de la mobilité sur la trajectoire du jeune

- Cette expérience a-t-elle une influence sur ton parcours ?
Parcours de formation (changement, modification ou reprise du parcours de formation), projet professionnel (clarification, réorientation ou évolution), trajectoire personnelle, trajectoire en termes de mobilité géographique (locale et internationale)
- Souhaites-tu repartir à l'étranger ?

La trajectoire scolaire, professionnelle et migratoire des jeunes

- Es-tu déjà parti à l'étranger ?
« Capital migratoire » : expérience(s) antérieure(s) de mobilité internationale dans le cadre scolaire, professionnel, personnel et familial, mais également au sein de l'association intermédiaire de la mobilité internationale

- Comment bouges-tu dans la vie quotidienne ?
Type de mobilité dans la vie quotidienne et en vacances, moyens de transport utilisés, lieu d'habitation, (dé)cohabitation, etc.
- Raconte-moi ton parcours scolaire.
Niveau d'étude, type(s) de diplôme, vécu de l'expérience scolaire, etc.
- Raconte-moi ton parcours professionnel.
Types d'expériences professionnelles, emploi occupés, etc.
- Parles-tu des langues étrangères ?
- Es-tu engagé dans une association ?
Existence d'un engagement associatif, type d'engagement, etc.

Les caractéristiques scolaires et professionnelles des parents

- Quel est le niveau de formation de tes parents ? Quel(s) type(s) de diplôme ont-ils obtenus ?
- Quelle est la profession de tes parents ?

Le rapport aux institutions

- Comment cela se passait-il à l'école ?
- Comment cela se passe-t-il au travail ?
- Comment cela se passe-t-il dans ta famille ?
- Comment cela se passe-t-il avec la mission locale ?

Eventuellement, autres types d'institutions fréquentées par le jeune (centre social, centre socioculturel, structure de l'éducation spécialisée, etc.)

Les obstacles rencontrés par le jeune et les facteurs d'exclusion

- D'une manière générale, as-tu rencontré des difficultés dans ton parcours ?
Difficultés scolaires, économiques, géographiques, sociales, culturelles (racisme, discriminations, etc.), santé, handicap, etc.
- As-tu l'impression d'avoir moins de chances que d'autres jeunes ?

La situation actuelle du jeune

- Quelle est ta situation actuelle d'un point de vue professionnel / scolaire / en termes de formation ?
- Quelle est ta situation actuelle d'un point de vue personnel ?
- Rencontres-tu actuellement des difficultés? Si oui, quelles sont-elles ?

L'INJEP, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, est un service à compétence nationale rattaché au directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, du ministère chargé de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Il produit également des travaux statistiques pour la direction des sports. À ces titres :

- il produit des analyses à travers la conduite de recherches, d'études et d'évaluations, et des données statistiques en lien avec le service statistique public, dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative ainsi que du sport ;
- il produit des connaissances à travers la conduite de recherches, d'études et d'évaluations, et des données statistiques en lien avec le service statistique public, dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative ;
- il étudie les évolutions du système d'acteurs de l'éducation populaire et de leurs démarches ;
- il réalise ou contribue à la réalisation, à la demande du Premier ministre, de travaux d'études ou d'évaluation liés à la politique interministérielle de jeunesse ;
- il réalise, à la demande du ministre chargé de la jeunesse ou en partenariat avec toute personne morale de droit public ou de droit privé, des activités spécifiques d'observation ou d'expertise d'actions publiques en faveur des jeunes ;
- il assure l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, créé par l'article 25 de la loi du 1^{er} décembre 2008, qui a pour objet de financer et d'évaluer des programmes expérimentaux destinés à développer la mobilisation des jeunes au service de causes d'intérêt général et d'améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

L'INJEP constitue également un pôle de ressources et d'expertise pour les acteurs de jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, pour les assemblées parlementaires et les instances de représentation de la société civile. À ce titre, il rassemble, synthétise, diffuse et valorise les connaissances sur les jeunes, sur les démarches d'éducation populaire et sur la vie associative ainsi que sur les politiques publiques à travers des produits documentaires, des publications et des événements.